

**Comment les personnes sans domicile fixe, séjournant à la
Fondation Chez Paou, se représentent leurs perspectives de
réintégration sociale ?**

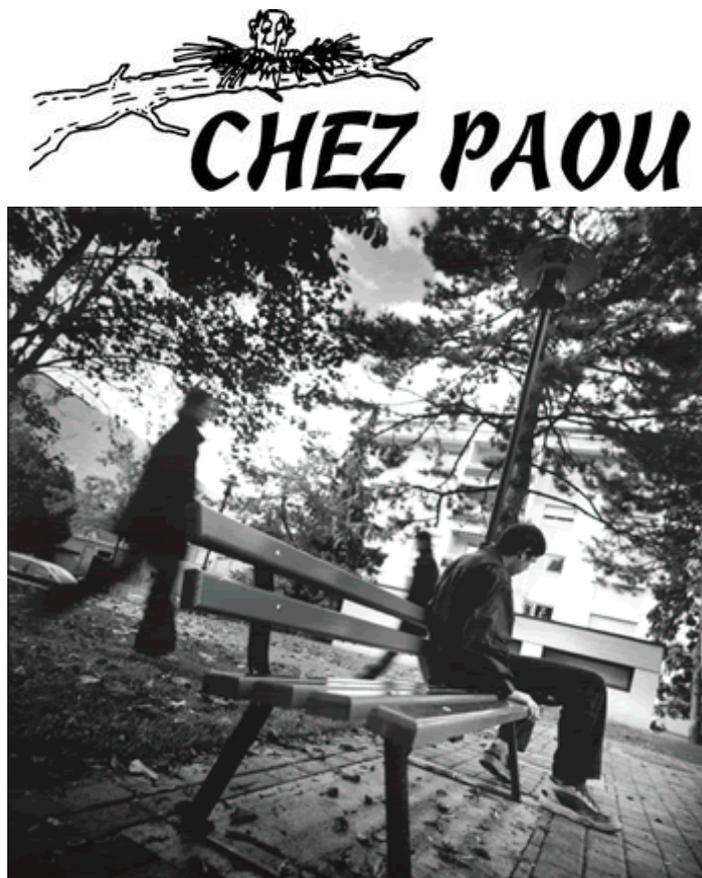


Figure 1 (<http://www.chezpaou.ch/>)

Réalisé par : GAY Muriel

Promotion : TS ES 07

Sous la direction de : PINHO Jorge

Sierre, le 30 juin 2011

Résumé

Cette recherche traite de la thématique des sans domicile fixe. Elle vise à mettre en lumière la problématique de la précarité en Valais et d'identifier, comment ces personnes perçoivent leur avenir et leur (ré)intégration dans la société.

Ce travail comprend un cadre théorique composé de trois axes :

- Les sans domicile fixe
- Le processus exclusion – intégration
- Les représentations sociales

Le recueil de données s'est fait auprès de neuf pensionnaires de la Fondation Chez Paou par le biais d'entretiens. Trois thèmes principaux ont été abordés : le **travail**, le **réseau social** et la **santé**. Ils représentent les trois axes de l'intégration. Il était question de pouvoir identifier les perspectives d'avenir des interrogés tout en se basant sur les expériences passées, le vécu respectif de chacun. Tout au long de ce travail, l'axe du collectif vient s'entremêler à la sphère plus individuelle ; le but étant d'aborder un type de population - celui des sans domicile fixe de la Fondation Chez Paou – tout en évitant un excès de catégorisation. Chaque interrogé est empreint de particularités. Mon souhait a été de tenir compte de ces différences et de maintenir une certaine singularité.

Chaque individu s'est confié sur son parcours de vie, ses difficultés et ses ressources tout en se projetant, tant que possible, dans des perspectives d'avenir. Cette recherche fut, avant tout, une belle aventure humaine où chaque individu a apporté sa couleur au tableau. Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- ✓ Ce n'est pas le statut de sans domicile fixe en soi qui donne lieu à certaines représentations sociales mais plutôt les expériences de vie et les problématiques rencontrées.
- ✓ Le travail est perçu comme un facteur d'intégration permettant l'accès à un équilibre de vie et à une autonomie.
- ✓ Les interrogés sont nuancés quant au réseau social comme facteur d'intégration. Ce dernier est perçu tant comme un facteur d'intégration que d'exclusion, en fonction des relations.
- ✓ Un bon état de santé est perçu comme indispensable dans la dynamique de réintégration.
- ✓ L'axe de la santé apparaît comme prioritaire au vu des propos recueillis.
- ✓ La Fondation Chez Paou favorise, principalement, les domaines relationnels et sanitaires.

En guise de conclusion, ce travail met en lumière différentes propositions d'approfondissements ainsi que quelques pistes de réflexion en termes de pratique professionnelle et de prise en considération de la thématique de la précarité en Valais.

Mots clés : Sans domicile fixe - représentations sociales - exclusion – intégration – travail - réseau social – santé - perspectives de réintégration - Fondation Chez Paou

Remerciements

Un merci tout particulier à la Fondation Chez Paou sans qui ce travail n'aurait pu exister. Merci à Jean-Yves Raymond, son directeur, qui m'a soutenue, orientée et aidée tout au long de mes recherches.

Merci aux neuf pensionnaires de la Fondation qui ont répondu favorablement à ma demande et m'ont accordé de leur temps ainsi que leur confiance. Par leur témoignage et leur sincérité, ils furent les piliers de ce travail.

Merci à mon directeur de recherche, M. Jorge Pinho, qui m'a orientée et conseillée tout au long de mon travail.

Merci à Frédéric Morand pour m'avoir aidée à la mise en page.

Merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, se sont impliquées dans ce travail et m'ont permis de le mener à bien.

Langage épïcène et abréviations

Le masculin ou le féminin est ici à entendre au sens neutre, s'appliquant aux deux genres.

Le terme SDF peut être utilisé comme abréviation du mot « sans domicile fixe ».

Avertissement

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteur.

Table des matières

1.	Introduction.....	6
1.1.	Motivations	6
1.2.	Question de départ	6
1.3.	Objectifs	7
2.	Cadre théorique.....	8
2.1.	Concepts	8
	Les « sans domicile fixe »	8
	Exclusion - Intégration	17
	Les représentations sociales	22
2.2.	Problématique et question de recherche	27
	Problématique	27
	Question de recherche et hypothèses	28
3.	Méthodologie	30
3.1.	Outil de recueil de données	30
3.2.	L'échantillon	31
3.3.	Cadre éthique	31
3.4.	Le terrain d'enquête	32
	Fondation Chez Paou : les prestations en terme de réintégration	33
4.	Analyse.....	34
4.1.	Dispositif d'analyse	34
4.2.	Données générales	36
	Profil des personnes interrogées	36
	Arrivée à la Fondation Chez Paou	37
	Perception de la situation et du concept d'intégration	39
	La Fondation Chez Paou comme vecteur d'intégration ?	41
	Représentation du statut et perception du terme SDF	42
	Conclusion	45

4.3.	Axe 1 : le travail	48
	L'état des capacités de la personne et ses conséquences en termes de dépendance à l'égard des tiers	48
	Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles	50
	Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre	56
	Les perspectives futures	58
	Conclusion	62
4.4.	Axe 2 : le réseau social	64
	L'état des capacités de la personne et ses conséquences en terme de dépendance à l'égard des tiers	64
	Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles	68
	Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre	72
	Les perspectives futures	76
	Conclusion	79
4.5.	Axe 3 : la santé	81
	L'état des capacités de la personne et ses conséquences en terme de dépendance à l'égard des tiers	81
	Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles	84
	Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre	86
	Perspectives futures	87
	Conclusion	93
4.6.	Schématisation et synthèse des résultats :	95
5.	Conclusion	101
5.1.	La recherche : limites et perspectives d'approfondissement	101
5.2.	Quelques perspectives en terme de pratique professionnelle	101
6.	Bibliographie.....	104
7.	Cyberographie	106
	Annexe A : Contrat éthique.....	107
	Annexe B : Présentation de la Fondation Chez Paou	110
	Annexe C : Guide d'entretien	116

Table des illustrations

Figure 1 (http://www.chezpaou.ch/)	0
Figure 2 - Processus d'exclusion-intégration selon les axes « travail » et « réseau social »	17
Figure 3 - Processus exclusion - intégration selon trois axes : travail, réseau social, santé	21
Figure 4 - Structure d'une représentation sociale	26
Figure 5 – Schématisation de la problématique de recherche	29
Figure 6 – Echantillon pour le recueil de données	31
Figure 7 - Cercle vicieux : problèmes psychiques et dépendance.....	89
Figure 8 – Synthèse des résultats : 1ère partie	95
Figure 9 - Articulation axes et zones du processus intégration-exclusion	96
Figure 10 - Synthèse des résultats : 2 ^{ème} partie.....	97
Figure 11 - Degré d'importance accordé à chaque axe de l'intégration.....	98
Figure 12 – Etat actuel et état désiré	99
Figure 13 - Evolution des journées pensionnaires de la Fondation Chez Paou de 1995 à 2008.....	115

1. Introduction

1.1. Motivations

Le travail social est un domaine vaste qui englobe de multiples problématiques. La précarité en fait partie. Néanmoins, les moyens à disposition semblent encore faibles malgré l'augmentation de la population de sans-abris. Si je me réfère à la Fondation Chez Paou – terrain d'enquête de la présente recherche - cette dernière est en véritable expansion. Un nombre considérable de personnes se retrouvent, à un moment donné de leur parcours, sans toit, sans endroit pour vivre. Derrière ce problème de logement se cachent bien d'autres difficultés. Parmi les résidents accueillis à la Fondation, une majorité d'entre eux souffre de troubles psychiques et de problèmes d'addictions. Ils se trouvent dans un cercle vicieux qui les entraîne toujours plus bas. C'est une population qui nécessite une prise en charge dite de « bas seuil ». L'objectif premier n'est de loin pas de leur retrouver un logement. Il s'agit de leur permettre d'acquérir une certaine stabilité et de ne pas avoir à se soucier des besoins primaires tels que : manger, bénéficier de soins, être abrité. Puis, après un certain temps, des perspectives d'avenir sont à envisager. Pour certains, il s'agira peut-être de se rendre dans une autre institution, plus adaptée à leurs problématiques. Pour d'autres, la réintégration socio-professionnelle pourra être envisagée. Lorsque l'on parle de réintégration, on entend principalement retrouver un travail, un moyen de gagner sa vie dignement et retrouver un toit. C'est là principalement qu'émerge mon thème. Il me semble, qu'actuellement, il existe un fossé entre le statut de résident à la Fondation Chez Paou et celui de citoyen au même titre que les autres citoyens.

Comment, dans notre société basée sur l'individualisme et la performance, une personne en situation précaire, qui se retrouve hors système, peut-elle espérer le réintégrer ? De quelle manière et dans quelles conditions cela est-il envisageable ? Ce sont, en quelques lignes, les fondements de cette présente recherche. Plus concrètement, j'ai cherché à identifier et à comprendre, par le biais d'entretiens avec des usagers de la Fondation Chez Paou, comment ces-derniers se représentent leur avenir. Pour ce faire, j'ai parcouru leur histoire de vie en mettant en lumière les divers axes de l'intégration tels que le travail, le réseau social et la santé.

Mon souhait était de pouvoir identifier s'il existe un décalage entre les désirs des résidents et la réalité de notre société dans le but de réfléchir et de questionner ma pratique professionnelle sur les actions à mener, les ponts à construire, pour favoriser et accompagner ces personnes dans leur processus de réintégration.

1.2. Question de départ

J'ai débuté ce travail en me basant sur le questionnement suivant :

« Quelles sont les perspectives de réintégration des sans domicile fixe ? »

De cette interrogation de départ, ont découlé les différents objectifs envisagés au sein de cette recherche.

1.3. Objectifs

Objectifs théoriques

- Définir le concept de sans domicile fixe
- Définir le concept d'exclusion - intégration
- Définir le concept de représentations sociales
- Présenter la Fondation Chez Paou, terrain d'enquête de ce travail
- Articuler les concepts pour donner lieu à une problématique de recherche
- Définir une question de recherche et des hypothèses

Objectifs de terrain

Questionner les représentations que les sans domicile fixe, séjournant à la Fondation Chez Paou, se font de leurs perspectives de réintégration sociale selon trois axes d'entretien :

- Le travail
- Le réseau social
- La santé

Objectifs d'action

Identifier comment les sans domicile fixe, séjournant actuellement à la Fondation Chez Paou, se représentent leurs perspectives de réintégration sociale.

- Comment conçoivent-ils leur avenir ?
- Comment les événements de leur parcours de vie influencent-t-ils leurs perspectives de réintégration ?
- Comment se situent-ils vis-à-vis des trois piliers de l'intégration ?

Selon le résultat de mes recherches, proposer des pistes de réflexion susceptibles de favoriser le processus de (ré)intégration et de sensibiliser la population valaisanne à la problématique de la précarité.

2. Cadre théorique

2.1. Concepts

La présente recherche s'appuie principalement sur les concepts suivants :

- ✓ Les sans domicile fixe
- ✓ Le processus exclusion – intégration
- ✓ Les représentations sociales

Les « sans domicile fixe »

Pour ce premier concept, mes recherches portent principalement sur une mise en évidence du processus de précarisation qui amène une personne au statut de sans domicile fixe, ainsi qu'à quelques éléments concernant la prise en charge et le suivi de cette population.

Sur le chemin de la précarité

LE PROCESSUS DE PRÉCARISATION

Stéphane Rossini et Brigitte Favre Baudraz, dans leur étude sur « *Les oubliés de la protection sociale en Suisse* »¹, mettent en évidence un certain nombre de problématiques qui génèrent des trajectoires de vie descendantes. Il s'agit de :

Une santé défaillante

Les problèmes de santé tels que *maladie, accident, choc psychologique, troubles psychiques* ont, bien souvent, une répercussion sur le domaine professionnel notamment lorsque les ressources personnelles sont limitées. Les personnes les plus touchées sont les personnes peu ou pas formées, les personnes réalisant des travaux pénibles, celles aux postes instables ainsi que les personnes peu rémunérées.

Le processus est le suivant :

- La personne souffrant d'une santé défaillante préfère éluder ses problèmes de santé (surtout si l'emploi est peu rémunéré)
- En poursuivant son activité professionnelle, la souffrance s'aggrave.
- A ce moment, soit la personne décide de renoncer à son emploi pour se tourner vers un domaine moins pénible ; soit elle décide de quitter son poste dans l'idée de privilégier sa santé, au détriment de son revenu.
- Dans les deux cas, la perte de l'emploi surgit.
- La perte ou le changement de travail entraîne, en général, une diminution du revenu financier. Il devient alors difficile de maintenir, comme auparavant, son réseau social. La situation est difficile et le moral baisse. Souvent, cela a des répercussions sur la vie conjugale et familiale pouvant mener la personne à une rupture.

Antonio Da Cunha et Olivier Schmid², dans leur étude sur « Les figures, trajectoires et politiques des sans domicile fixe », établissent un lien entre la santé mentale et les situations

¹ ARTIAS, Le dossier du mois de l'ARTIAS, Les oubliés de la protection sociale, Stéphane Rossini et Brigitte Favre Baudraz, p. 4 à 12

de sans domicile fixe. Cette population souffre de manière significative de problèmes de santé mentale. La relation entre la santé mentale et les situations de sans domicile fixe peut être qualifiée de relation à double sens :

1. La détérioration de la santé mentale peut créer une spirale vers la précarité économique et les situations de sans domicile.
2. L'expérience des situations de sans domicile peut précipiter ou exacerber les troubles mentaux.

De plus, actuellement la prise en charge devient davantage ambulatoire qu'hospitalière pour le traitement des troubles mentaux. Les rechutes et les ré-hospitalisations marquent les trajectoires des patients. Certaines pathologies vont s'accompagner d'hospitalisations plus ou moins fréquentes liées à des crises. Bien souvent, la question de l'accès à un logement se pose à la sortie de l'hôpital et l'absence de domicile n'est plus, en soi, un motif pour prolonger une hospitalisation.

Lors de mon expérience professionnelle au sein de la Fondation Chez Paou, j'ai pu me rendre compte à quel point les troubles psychiques ont un lien de corrélation avec le statut de sans domicile fixe. La majorité des usagers accueillis provenaient de l'hôpital psychiatrique. Ils se trouvaient dans une situation de rupture et n'avaient plus d'endroit où se loger. Le rapport d'activité 2008 de la Fondation Chez Paou, cité en annexe, met en évidence l'évolution de cette population :

Avant, il s'agissait davantage de personnes marginalisées qui, pendant un certain temps, venaient se ressourcer avant de rejoindre la rue. Bien souvent, la problématique de l'alcool était associée à leur situation.

Actuellement, le constat est le suivant : la population se rajeunit. Les troubles psychiques sont majoritaires et la problématique de la dépendance, au sens large, s'accroît.

La Fondation s'est vue obligée d'adapter ses modes de prise en charge afin de répondre adéquatement à l'évolution de cette population. Par exemple, une infirmière en psychiatrie est venue compléter l'équipe et une formation continue sur les troubles psychiques a été proposée.

L'endettement

L'endettement est une dimension incontournable de la pauvreté. Il provoque un processus de précarisation difficilement maîtrisable. Plus la situation économique s'aggrave, plus le réseau social, par manque de moyens financiers et/ou de soutien familial se dégrade. La personne se retrouve de plus en plus isolée et ne parvient à rétablir sa situation. Peu à peu, ses biens lui sont retirés pour compenser ses dettes et elle finit par se retrouver à la rue.

L'immigration

Les personnes immigrées sont souvent :

- D'origine sociale modeste
- Contraintes de réaliser des travaux pénibles
- Ont un faible niveau de formation

² Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, « Sans domicile fixe : figures, trajectoires et politiques », 2007, Lausanne, Université de Lausanne, p. 17 à 22

D'autres handicaps peuvent venir se greffer tels que :

- L'isolement, une vie repliée sur la communauté d'origine qui réduit la capacité d'intégration et d'acquisition de la langue locale
- Des revenus bas et un soutien financier à la famille restée au pays
- De mauvaises informations quant aux droits et à l'accès aux régimes sociaux
- Une impuissance à encadrer le parcours scolaire des enfants
- Une chronicité de la pauvreté
- La crainte de solliciter les organismes sociaux publics ou privés

Ces diverses difficultés peuvent conduire à des situations de rupture d'une importance non négligeable.

Les emplois peu rémunérés

Le statut de working poor³ constitue l'une des situations que le moindre aléa précipite dans la pauvreté et la dépendance. Ces revenus modestes contraignent la personne à réduire sa vie sociale (sorties, cinéma, restaurant, etc). De plus, un stress omniprésent vient s'ajouter au quotidien. Aucun projet ne peut être fait, il faut vivre au jour le jour sans avoir la certitude que toutes les factures pourront être payées. Aucun écart n'est envisageable car l'équilibre peut basculer à tout instant.

Les toxicodépendances

Le besoin d'argent est permanent et la recherche du produit est prioritaire. La personne est désinsérée professionnellement, socialement et familialement. Il n'y a plus suffisamment de revenus pour payer le loyer ; la perte du logement apparaît. Viennent ensuite des problèmes de santé liés à la consommation. De plus, la personne est obligée d'enfreindre la loi pour accéder aux produits. Arrive alors la rue ou la prison. C'est une déchéance brutale qui marginalise rapidement le consommateur.

L'incapacité de travail, la perte du logement, la négligence de la santé, la perte du réseau social ainsi que la forte stigmatisation sont les principales conséquences de la dépendance.

Mon expérience professionnelle m'a démontré l'importance de la problématique de la dépendance au sein de la population de sans domicile fixe. Les drogues et l'alcool sont particulièrement présents. Se retrouvent également les médicaments, la dépendance affective et/ou sexuelle et parfois le jeu excessif. Peu importe le « produit⁴ », le processus de dépendance est le même. La personne se retrouve dans ce cercle vicieux sur lequel elle n'a plus aucun contrôle. Son rythme de vie est exclusivement axé sur la recherche et l'accès au « produit ».

Les placements durant l'enfance

Les placements durant l'enfance représentent un facteur de risque vers une trajectoire de précarisation. Le placement ou la séparation de la cellule familiale est un facteur non-négligeable de fragilisation du parcours de vie.

³ Ce terme, emprunté de l'anglais, désigne un groupe de personnes actives qui, malgré leur emploi, ne parviennent pas à obtenir un revenu suffisant à les préserver de la pauvreté (dictionnaire suisse de politique sociale, 2002)

⁴ Par « produit », j'entends la drogue, l'alcool, les médicaments mais également le jeu, le sexe, etc.

La monoparentalité

Lors de situation de monoparentalité, il est difficile de concilier travail et famille. Les revenus sont parfois moindres, la vie sociale est alors altérée et il peut être difficile de maintenir un équilibre.

Le statut d'indépendant

Ce statut est présenté comme la seule possibilité de retrouver un emploi. Il peut être une alternative au chômage encouragée par l'Office Régional de Placement ou un ultimatum imposé par un service social après des années de dépendance à l'aide publique. Néanmoins, une personne sur deux n'a aucune formation et ce manque provoque des difficultés à financer l'entreprise ainsi que des lacunes en termes de gestion et de management. La faillite est alors fréquente.

En reprenant les critères identifiés précédemment, on peut se demander si tout se lie et si, dans la plupart des situations de sans domicile fixe, une majorité de ces problématiques se retrouvent. Les problèmes de santé ont des répercussions sur le travail et, par conséquent, sur les revenus financiers. Lorsque l'argent manque, les loisirs deviennent restreints voir inexistants. Le réseau social de la personne diminue et l'isolement apparaît. Sans compter qu'une problématique de dépendance est souvent présente. Cette dernière maintient l'individu dans une situation de cloisonnement et, par son coût, amplifie les difficultés financières. Il devient alors impossible de payer ses factures et d'entretenir un ménage. La personne chute et n'a plus d'autre issue que la rue. Cette mise en lumière peut paraître quelque peu schématisée et ne concerne, certes, pas toute personne rencontrant des problèmes de santé. Néanmoins, il est important de relever que la personne sans domicile fixe ne rencontre pas uniquement une difficulté de logement. Non, elle est confrontée à de multiples problématiques telles que : problèmes de santé, troubles psychiques, dépendance, rupture professionnelle, rupture familiale,...

De plus, il est important de relever que, bien souvent, la personne concernée par une ou plusieurs de ces problématiques refuse de solliciter les régimes de protection sociale. Elle désire préserver une certaine dignité, notamment à l'égard de la société. La dépendance à autrui sous forme d'assistance s'avère honteuse ; elle anéantit fierté et dignité. L'image d'une charité culpabilisante est vivace et pousse ces personnes à vivre dans une extrême pauvreté, se privant de tout pour ne pas être redevables.

LA FIGURE PARTICULIÈRE DU SANS DOMICILE FIXE⁵

La situation des personnes sans domicile fixe est très inconfortable et demande, pour survivre, un déploiement d'énergie supérieur à tout travailleur.

Le parcours qui amène une personne au statut de sans domicile fixe relève de plusieurs éléments. Les troubles psychiques, l'alcoolisme, des événements traumatiques, sont des facteurs propices à la rupture. Lorsque s'ajoute une absence de liens familiaux, une diminution des ressources financières, sociales, physiques, le terrain devient propice à la désocialisation et, au bout d'un certain temps, à la rue.

⁵ Julien Damon, « Problèmes politiques et sociaux : Les SDF », 1996, Paris, Ed. la documentation française, p. 38 à 42

Selon Alexandre Vexliard, psychologue, « *La condition de clochard n'est pas un état de départ mais le résultat d'un processus mêlant les fragilités psychologiques des individus et les drames objectifs de l'existence sociale.* »⁶ Il nous propose un modèle en quatre phases⁷ permettant de mettre en évidence le processus de désocialisation :

1^{ère} phase : accidents de la vie

« C'est une phase agressive. Elle est déclenchée par un événement brutal tel qu'un deuil, une infirmité, un abandon, une perte d'emploi,... C'est une période d'activité où l'individu tente de rétablir le cours de sa vie momentanément ébranlée. La personne est persuadée qu'elle va reprendre très vite une existence normale. Pourtant, sa vie se précarise déjà, ses contacts avec l'entourage sont empreints de gêne. Elle commence à côtoyer d'autres personnes dans la même situation mais les rejette. Elle est sûre de s'en sortir. »

2^{ème} phase : repli

« Si la personne ne parvient à retrouver des conditions de vie favorables, une phase de repli s'instaure. Il n'est alors plus possible de subvenir à ses besoins fondamentaux par les moyens socialement admis. Il faut mendier. L'échange social est rompu. On reçoit sans rien à donner, en baissant les yeux. La confiance se perd et la dévalorisation de soi s'accroît avec la réprobation que manifeste l'entourage. Peu à peu, l'extérieur devient étranger, hostile et inhumain. C'est toute la vision du monde qui change. »

3^{ème} phase : rupture

« Cette tension entre l'aspiration et la réalité produit peu à peu la rupture avec le passé. La personne a de plus en plus le sentiment d'appartenir à une autre catégorie d'individus. Les amis ont disparu. On ne veut plus affronter la compassion méprisante de l'entourage. On dissimule sa mauvaise conscience derrière l'ironie et le dénigrement des valeurs de l'ancien monde. C'est en général à ce stade que la personne commence à boire et renforce ses liens avec les autres sans domicile fixe. Lorsque l'évolution se fixe à ce stade, elle peut aboutir au suicide. »

4^{ème} phase : harmonisation

« Phase où s'opère l'harmonisation définitive des représentations avec la réalité. C'est à la fois la résignation finale par rapport au monde ancien et la rationalisation-valorisation des nouvelles conditions de vie. Des normes nouvelles sont affirmées, opposées aux anciennes qui sont désormais méprisées : refus du travail, proclamation de son absolue liberté. »

« Il est important de préciser que la personne sans domicile fixe n'est pas heureuse et qu'elle n'a jamais choisi ce sort. Néanmoins, elle a besoin, parce que cela fait partie de sa survie, de trouver des justifications rationnelles à ce qu'elle fait, à ce qu'elle est. La personne sans domicile fixe arrivée en fin de parcours de désocialisation ne croit plus à un retour en arrière. Elle ne peut plus se conformer à une discipline, à une norme autre que celle qu'elle s'est donnée. »

⁶ *Ibid.*, p. 41

⁷ *Ibid.*, p. 41-42

En reprenant ce processus de désocialisation, il est important de mettre en évidence la capacité à s'adapter à certaines situations et le besoin de se sentir appartenir à un groupe. En se référant aux principales étapes du processus de désocialisation, on peut se rendre compte que la personne se conforme, petit à petit, à la dégradation de sa situation. Tout d'abord, il y a cet événement brutal et ingérable qui déstabilise et qui amène à la rue. Dès l'arrivée dans ce nouvel environnement, l'individu modifie sa perception du monde et de la société. Cette première adaptation lui permet, par la suite, de côtoyer les autres sans domicile fixe et de se sentir appartenir à ce nouveau groupe. D'une certaine manière, la personne, pour avancer et se maintenir en vie, se doit de refouler ses anciennes conditions de vie et de se conforter à sa nouvelle réalité. Pour ce faire, elle trouve soutien auprès des autres personnes qui vivent une situation semblable et qui, par conséquent, peuvent lui apporter écoute et compréhension. Elle finit par se conforter de sa nouvelle vie et harmonise ses valeurs, ses croyances et ses représentations en fonction de son nouveau groupe d'appartenance. Ce processus lui permet d'acquérir une nouvelle identité.

Le statut de « sans domicile fixe »

ENTRE VISIBILITÉ ET INVISIBILITÉ

Antonio Da Cunha et Olivier Schmid⁸ relèvent que la perception de la problématique des personnes sans domicile fixe s'inscrit toujours dans une tension constante, oscillant entre visibilité et invisibilité.

« La visibilité de la problématique des personnes sans domicile est liée, en premier lieu, à la perception de certains types de comportements au sein de l'espace public. Cette construction, basée sur un système de perceptions et de représentations, participe elle-même de cette tension dans la mesure où des personnes privées de logements et qui vont s'appliquer à se démarquer de ces images stéréotypées ne seront pas repérables en tant que telles. »

La visibilité est liée, dans un deuxième temps, aux dispositifs d'aide et de prise en charge. L'écart entre les populations de sans domicile fixe et celles qui bénéficient d'une prise en charge peut être très important. Les laissés pour compte et les non-demandeurs perdent de leur visibilité.

En dernier lieu, la visibilité est aussi liée à un facteur émotionnel qui varie selon les saisons. L'attention du public et des autorités est plus intense en hiver et notamment pendant les fêtes de fin d'année. Durant cette période, il y a un surcroît de visibilité. »

L'USAGER : LE SDF STATUTAIRE, UNE FIGURE ADMINISTRATIVE DE L'ERRANCE⁹

La trajectoire du SDF statutaire se caractérise par la superposition, à une problématique commune à l'ensemble des populations SDF :

- L'absence de logement stable
- L'exclusion administrative et ses conséquences, en termes de diminution des droits de la citoyenneté.

⁸ Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, *op. cit.*, p. 4 à 6

⁹ *Ibid.*, p. 29 à 36

La perte de domiciliation est une conséquence, un facteur aggravant de la rupture. La personne est radiée du registre des habitants si l'absence ou la perte de logement dans la dernière commune de domicile est supérieure à six mois. Les difficultés de maintien et d'accès au logement sont liées, dans la majorité des cas, à d'autres types de problématiques, en particulier au niveau psychosocial.

VERS UNE CATÉGORISATION EN TERMES DE POLITIQUE DE PRÉVENTION¹⁰

Trois groupes distincts sont identifiables au sein de la population de sans domicile fixe :

1. Les personnes qui n'ont pas accès à une domiciliation, quelle que soit leur situation au niveau du logement, en raison de l'absence de statut de séjour.
2. Les personnes dont la perte du logement, qui donne droit à une inscription au registre des habitants, est inférieure à six mois et qui, de ce fait, sont encore domiciliées dans une commune.
3. Les personnes qui ne sont pas ou plus domiciliées dans une commune et qui bénéficient ou non d'une prise en charge.

Plusieurs travailleurs sociaux citent que, « *Les situations des personnes sans domicile fixe révèlent une grande hétérogénéité de situations individuelles. L'interaction entre le profil socio-démographique et sanitaire des personnes sans domicile fixe, leurs trajectoires de vie, les règles qui régissent le fonctionnement des dispositifs de prise en charge peut engendrer des situations particulières de forte exclusion. La perte du logement relève le plus souvent de processus progressifs de perte du lien social en relation avec la précarisation économique et sociale. Les pertes brutales sont liées essentiellement à des ruptures.* »¹¹

LE DÉSIR D'INTÉGRATION¹²

Une étude menée auprès de sans domicile fixe met en évidence que peu de SDF souhaitent vivre en marge de la société. Une grande majorité d'entre eux sont plutôt désireux de vouloir participer à la vie de la cité. Néanmoins, diverses difficultés telles que le manque d'argent, l'alcool, la drogue, les limitent dans leur désir d'intégration. Par contre, on ne peut parler d'une absence complète de sociabilité puisque cette population est très solidaire entre elle. Chacun a un parcours de vie différent mais un handicap similaire les lie : l'absence de toit.

Le domaine de la prise en charge

VERS UNE ARTICULATION ENTRE GESTION DU RISQUE ET ACTION SOCIALE

Da Cunha et Schmid citent que « *L'accès aux dispositifs de logements transitoires d'insertion peut être guidé par deux logiques. La première liée à une approche en termes de ressources et de projet ; la deuxième axée sur une approche de type bas seuil. Dans cette deuxième approche, la personne est acceptée telle qu'elle est, que ce soit par rapport à la consommation de produit, par rapport à une pathologie. L'abstinence n'est pas posée comme condition ;*

¹⁰ Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, *op. cit.*, p. 36 à 38

¹¹ *ibid*, p. 39

¹² Julien Damon, *op. cit.*, p.30-31

l'accès à un logement stable n'est pas posé comme objectif ; la durée du séjour en logement transitoire n'est pas déterminée. Pour les personnes sans domicile fixe les plus désinsérées, le passage de la phase de gestion de crise à la phase d'insertion peut s'inscrire dans un objectif qui viserait à permettre à ses bénéficiaires de s'arrêter pour reprendre pied au sein d'une structure d'accueil. C'est ce que l'on appelle, au sein du processus d'insertion, une phase de transition : un point d'ancrage, de stabilité qui permet au sans domicile fixe de reconstruire dans son esprit, la notion du temps qui est indispensable à tout projet.»¹³

Dans cette optique, la Fondation Chez Paou propose une prise en charge de bas seuil. La personne accueillie bénéficie d'un temps d'adaptation au sein duquel elle peut se « poser », reprendre un rythme, avoir accès aux besoins vitaux, bénéficier d'une écoute.

J'ai pu constater que fréquemment à son arrivée, la personne n'a pas de projet de vie spécifique et construit car elle ne parvient pas à se projeter dans l'avenir. Ses premières préoccupations tournent autour de l'accès à la nourriture et à un endroit où dormir. Il semble primordial d'offrir du temps à la personne pour lui permettre de reprendre pied et d'investiguer ce nouveau lieu qui lui est proposé. Ce n'est qu'après une certaine période qu'il deviendra possible de songer à l'avenir et de reconstruire sa situation.

RENOUVELER LES MODÈLES D'ACTION COLLECTIVE : PISTES DE RÉFLEXION ET RECOMMANDATIONS

Julien Damon cite que « La prise en charge des personnes sans domicile fixe s'est progressivement institutionnalisée, fonctionnant surtout sur le registre philosophique, technique et financier de la solidarité, et délivrant des prestations et des services d'assistance. Les personnes sans domicile fixe ne sont pas coupées du monde au sein duquel nous vivons, elles en font bel et bien partie via tout un continuum de situations, par rapport au logement et par rapport au statut résidentiel qui lui est associé. Mais, le niveau de prévention et d'aide sociale aux personnes sans domicile fixe semble objectivement insuffisant. »¹⁴

Antonio Da Cunha et Suzanne Stofer pensent que « L'insertion au logement, comme référence centrale, renvoie à une politique sociale de prévention de l'exclusion dont l'objectif est, à terme, un retour à un logement. Il s'agit alors d'offrir une prise en charge à plusieurs dividendes :

- Accès au logement
- Accompagnement social visant à compenser les problèmes de désaffiliation sociale, de perte d'estime de soi, d'accès aux soins

L'insertion à un logement stable et adapté doit constituer la finalité de l'action sociale à destination des personnes sans domicile fixe. Le modèle d'intervention doit permettre le passage de la gestion de crise à une gestion d'insertion et de retour à un logement stable. »¹⁵

Il faut, à ce stade, nuancer l'objectif du retour à un logement stable. Certes, les institutions telles que la Fondation Chez Paou doivent rester, pour la majorité de leurs usagers, un lieu de transition. Néanmoins, il paraît difficile que chaque résident puisse, un jour, vivre à nouveau seul et de manière autonome dans un appartement. Il m'apparaît comme primordial, en tant que travailleuse sociale, de ne pas minimiser les difficultés des bénéficiaires de l'action sociale.

¹³ Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, *op. cit.*, p. 56 à 59

¹⁴ *Ibid.*, p. 79

¹⁵ Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, *op. cit.*, p. 80-81

Les structures d'accueil à bas seuil sont là pour évaluer chaque situation et accompagner la personne dans la construction d'un projet de vie qui lui soit adapté. Pour certains il s'agira d'un appartement, pour d'autres d'un appartement protégé, d'un foyer résidentiel, d'un centre thérapeutique,... L'essentiel n'est pas de réintégrer pour réintégrer mais bien de permettre à chaque usager de prendre conscience de sa réalité, de ses ressources mais aussi de ses difficultés afin d'éviter de se retrouver, à nouveau, dans un processus de désocialisation.

PRISE EN CHARGE SOCIO-ÉDUCATIVE¹⁶

Les logements dits d'urgence ont une fonction de passerelle entre exclusion et intégration. Suite à ce qui précède, il apparaît évident que la prise en charge des sans domicile fixe doit être multifactorielle et viser à :

- Garantir un accès aux besoins de base tels qu'hébergement, alimentation, hygiène, soins,...
- Constituer des lieux passerelles au sein desquels les contacts entre les sans domicile fixe et les travailleurs sociaux seront facilités.

Le concept de prise en charge vis-à-vis de cette population relève de plusieurs points :

- Créer, dans la durée, un contexte favorable à l'émergence de demandes
- Faire émerger et valoriser les compétences et les ressources des usagers
- Travailler la demande en amenant l'utilisateur à identifier les stratégies efficaces et à évaluer les ressources dont il dispose
- Donner des informations nécessaires afin de renforcer la capacité d'action de l'utilisateur
- Mettre en lien l'utilisateur avec les dispositifs en place susceptibles de l'accompagner et de l'aider dans son projet
- Accompagner l'utilisateur tout au long de son parcours d'intégration

¹⁶ *Ibid.*, p. 82 à 86

Exclusion - Intégration

Le chapitre suivant va porter sur les concepts d'exclusion et d'intégration. J'ai choisi de structurer mes propos selon l'ordre suivant : concept d'exclusion puis concept d'intégration. Le choix s'explique par le fait que, pour la recherche de terrain, les personnes sans domicile fixe, considérées actuellement comme exclues, seront interrogées sur leurs perspectives de réintégration.¹⁷

L'exclusion

En abordant le thème de l'intégration, du processus d'intégration, il m'a semblé primordial de m'intéresser, dans un premier temps, au processus de précarité et aux caractéristiques de la personne exclue.

Robert Castel s'est intéressé à ce processus d'exclusion qu'il nomme, plus précisément, processus de désaffiliation¹⁸. Ce dernier comporte trois zones distinctes qui mettent en évidence le passage du statut d'inclus à celui d'exclu (ou, à l'inverse, de celui d'exclu à celui d'inclus):

- La première zone est une **zone d'intégration** au sein de laquelle l'individu dispose des **garanties d'un emploi** permanent et peut mobiliser des **supports relationnels solides**.
- La deuxième zone est une **zone de vulnérabilité** qui associe **précarité du travail** et **fragilité relationnelle**.
- La troisième zone est une **zone de désaffiliation** qui se caractérise par **l'absence de travail** et **l'isolement social**.

Par la mise en évidence de ces trois zones, on peut remarquer que Castel, dans le processus d'intégration-exclusion nous propose de prendre en compte deux facteurs principaux : le travail et le réseau social. Lorsque ces deux critères sont satisfaisants, la personne est considérée comme intégrée. Plus concrètement, il est possible de schématiser ce processus de la manière suivante :

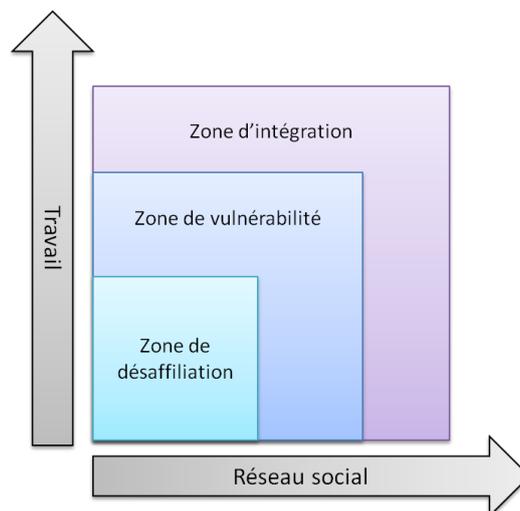


Figure 2 - Processus d'exclusion-intégration selon les axes « travail » et « réseau social »

¹⁷ Le terme « réintégration » est utilisé dans ce travail car l'hypothèse est faite que les personnes sans domicile fixe ont connu, auparavant, une phase d'intégration puis, elles se sont retrouvées exclues et à présent, il s'agit de s'intégrer à nouveau, soit de se réintégrer.

¹⁸ Pascal Gazareth et Caterina Modetta, Données sociales suisse : Intégration et réseaux sociaux, déterminants de l'isolement social en Suisse, 2006, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, p. 14

Le processus d'exclusion peut également être décrit comme un continuum au sein duquel la personne se sent dévalorisée, rompt ses liens sociaux, voit son état de santé se dégrader, rencontre des difficultés financières, perd confiance en elle, se replie sur elle-même et se retrouve dans une situation où aucun projet d'avenir ne semble envisageable.

Le processus de désaffiliation décrit par Castel permet d'émettre l'hypothèse que les personnes sans domicile fixe qui sont au centre de mes recherches se situent actuellement dans la zone de vulnérabilité. En effet, par le biais de la Fondation Chez Paou, elles ont retrouvé un logement temporaire et l'accès aux besoins vitaux, elles ont l'opportunité de travailler quelques jours par semaine et entretiennent des relations avec les autres résidents ainsi qu'avec les travailleurs sociaux. Elles sont parvenues à sortir de la zone de désaffiliation.

Charrier, Goupil et Geoffroy se sont intéressés de plus près à ces personnes dites vulnérables et, plus précisément, à trois facteurs personnels de vulnérabilité¹⁹.

Le **premier facteur** concerne l'état des capacités de la personne et ses conséquences en terme de dépendance à l'égard des tiers.

Il s'illustre par « *Des déficiences invalidantes dans la santé physique et/ou psychologique qui freinent ou empêchent l'intégration de la personne qui ne parvient plus à maîtriser les situations de la vie quotidienne et qui rencontre des difficultés à appréhender et comprendre le monde qui l'entoure, son organisation, ses codes, ses messages.* »

Le **deuxième facteur** concerne les « accidents de la vie » qui déstabilisent brutalement un équilibre.

Il s'illustre par « *Une rupture familiale ou affective ou des événements sociaux déstabilisants tels que la perte d'un emploi, perte d'un logement qui constituent autant de risques potentiels pour l'équilibre personnel. Ces événements peuvent conduire à une rupture de l'essentiel des attaches sociales, surtout s'ils réactivent des fragilités individuelles.* »

Le **troisième facteur** concerne le « parcours de vie » au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles produisant progressivement des difficultés sur le plan de l'insertion sociale et économique.

Il s'illustre par « *une forme de capitalisation d'expériences négatives qui ébranlent la structure personnelle, à travers un sentiment de dévalorisation, une perte progressive de confiance en soi, dans les autres, dans l'environnement. Expériences traumatisantes (séparations, violences,...), échecs scolaires, représentation morcelée, incomplète, du passé. Des mises à l'écart durables sont aussi des facteurs aggravants dans les épreuves à surmonter pour retrouver une activité, un logement.* »

¹⁹Françoise Charrier, Daniel Goupil et Jean-Jacques Geoffroy (dir.), « *Les personnes vulnérables : protection et accompagnement des majeurs en difficulté* », 2008, Ramonville Saint-Agne, Ed. Erès, p. 29 à 34

Arrêtons-nous un instant sur la distinction entre ces trois facteurs. D'une certaine manière, il est possible d'affirmer que les personnes qui deviennent sans domicile fixe ont une vulnérabilité de départ ; on peut les considérer comme étant des personnes à risque. Des événements, des situations de vie telles que l'immigration, les placements durant l'enfance, les expériences traumatisantes, les échecs, donnent lieu à un cumul d'expériences négatives et favorisent une péjoration de l'état général de la personne. Lorsque vient s'ajouter à cette situation chaotique un problème de santé et/ou des accidents de la vie tels que *rupture familiale, rupture affective, perte d'un emploi, perte d'un logement, endettement*, l'équilibre peut se rompre subitement et projeter la personne dans la zone de désaffiliation. Nous chercherons à vérifier ces éléments lors de la recherche de terrain.

L'intégration

QUELQUES DÉFINITIONS :

« *L'intégration est un concept, un processus, un continuum qui revêt plusieurs sens.* »²⁰

Selon le dictionnaire suisse de politique sociale (2002) :

« *L'intégration consiste en un processus individuel d'intégration à un groupe social. L'intégration d'un groupe ou d'une société est un mécanisme qui se déroule avec succès si ses membres ont acquis une relative conscience commune, en partageant des mêmes croyances et pratiques, en se mettant en interaction les uns avec les autres et en ayant des buts communs. C'est un processus complexe qui permet le développement d'une certaine cohésion sociale.* »

Plus simplement, l'intégration sociale consiste en une création et un renforcement de liens entre l'individu et le groupe qui va permettre l'inscription de cet individu dans un réseau social.

Barel représente l'intégration comme « *une mise en tension de l'individuel et du collectif d'une nature telle qu'elle soit mais une tension qui n'aille pas aux extrêmes : soit le conformisme absolu, soit la marginalité. Car ces extrêmes – qui finissent curieusement par se ressembler – brisent le couple mis en tension, c'est-à-dire signent la fin de l'intégration.* »²¹ Par cette proposition de définition, on peut mettre en évidence l'importance de trouver un équilibre de vie afin de ne pas tomber dans des extrêmes qui semblent avoir davantage une fonction déstabilisante que structurante.

²⁰ Marc-Henry Soulet (dir.), *De la non-intégration : Essais de définition théorique d'un problème social contemporain*, 1994, Suisse, Ed. Universitaires Fribourg Suisse, p. 151

²¹ Marc-Henry Soulet (dir.), *op. cit.*, p. 162

ELÉMENTS CONTRIBUANT À L'INTÉGRATION SOCIALE DES INDIVIDUS DANS LA SOCIÉTÉ.²²

- Ressources financières
- Accès au marché du travail
- Logement convenable
- Bon état de santé et accès aux soins si dégradation
- Accès à l'éducation
- Réseaux de relations sociales

On peut regrouper ces divers éléments en trois catégories principales qui, selon Castel²³, sont les trois piliers fondamentaux des efforts d'intégration – réintégration sociale. Il s'agit de :

1. Le **travail** (statut professionnel et économique)
2. Le **réseau social** (statut familial, social, civil)
3. La **santé** (statut personnel, physique et psychique)

Castel précise que, selon lui, l'intégration véritable est d'avoir une position solide sur ces deux axes : un **rapport stable au travail** et des **supports relationnels serrés**. On retrouve là les deux éléments principaux présents également dans le processus d'exclusion-intégration tel qu'illustré en page 18 (figure I).

Le travail

En ce qui concerne **l'axe du travail**, on s'intéressera à la notion d'insertion plutôt que d'intégration. Néanmoins, il est important de relever que l'insertion professionnelle est essentielle dans l'intégration - réintégration puisqu'elle favorise son processus en permettant l'accès à une formation, la protection sociale, une reconnaissance statutaire, un salaire et un réseau.

Le réseau social

L'axe du réseau social²⁴ est primordial dans le processus d'intégration. Il peut se découper selon plusieurs critères :

- Existence et taille des réseaux sociaux
- Intensité des contacts
- Contenu et apport des interactions sociales
- Appréciation que l'individu fait de ses interactions sociales

Il existe deux types de réseaux sociaux :

1. Le réseau social primaire qui regroupe la famille et le/la conjoint(e)
2. Le réseau social secondaire qui regroupe les relations externes au ménage

²² Pascal Gazareth et Caterina Modetta, Données sociales suisse : intégration et réseaux sociaux, déterminants de l'isolement social en Suisse, 2006, Neuchâtel, office fédéral de la statistique, p. 14

²³ Marc-Henry Soulet (dir.), *op. cit.*, p. 153

²⁴ Pascal Gazareth et Caterina Modetta, *op. cit.*, p. 17 à 24 et p. 33 à 36

Il est important de relever qu'il existe une relation très étroite entre les deux axes cités ci-dessus. Les ressources financières, acquises par le travail, peuvent grandement influencer le réseau social. En effet, lorsque le niveau de ressources financières est bas, il est difficilement possible d'investir dans des activités dites de loisirs (cinéma, café, sport) qui favorisent les liens sociaux. Par cet exemple, on peut se rendre compte que le manque d'argent contribue à la restriction des relations et, par conséquent, à une certaine forme d'isolement.

La santé

L'axe de la santé, bien que moins pris en compte, semble non négligeable. Comme il a été cité précédemment dans le concept du sans domicile fixe, une dégradation de l'état de santé physique et/ou psychique peut avoir de lourdes conséquences sur les capacités à travailler et, par conséquent, à maintenir une situation financière qui permette les loisirs et les rencontres.

Par ces nouveaux éléments, il est possible de compléter la figure 1 en la présentant comme suit :

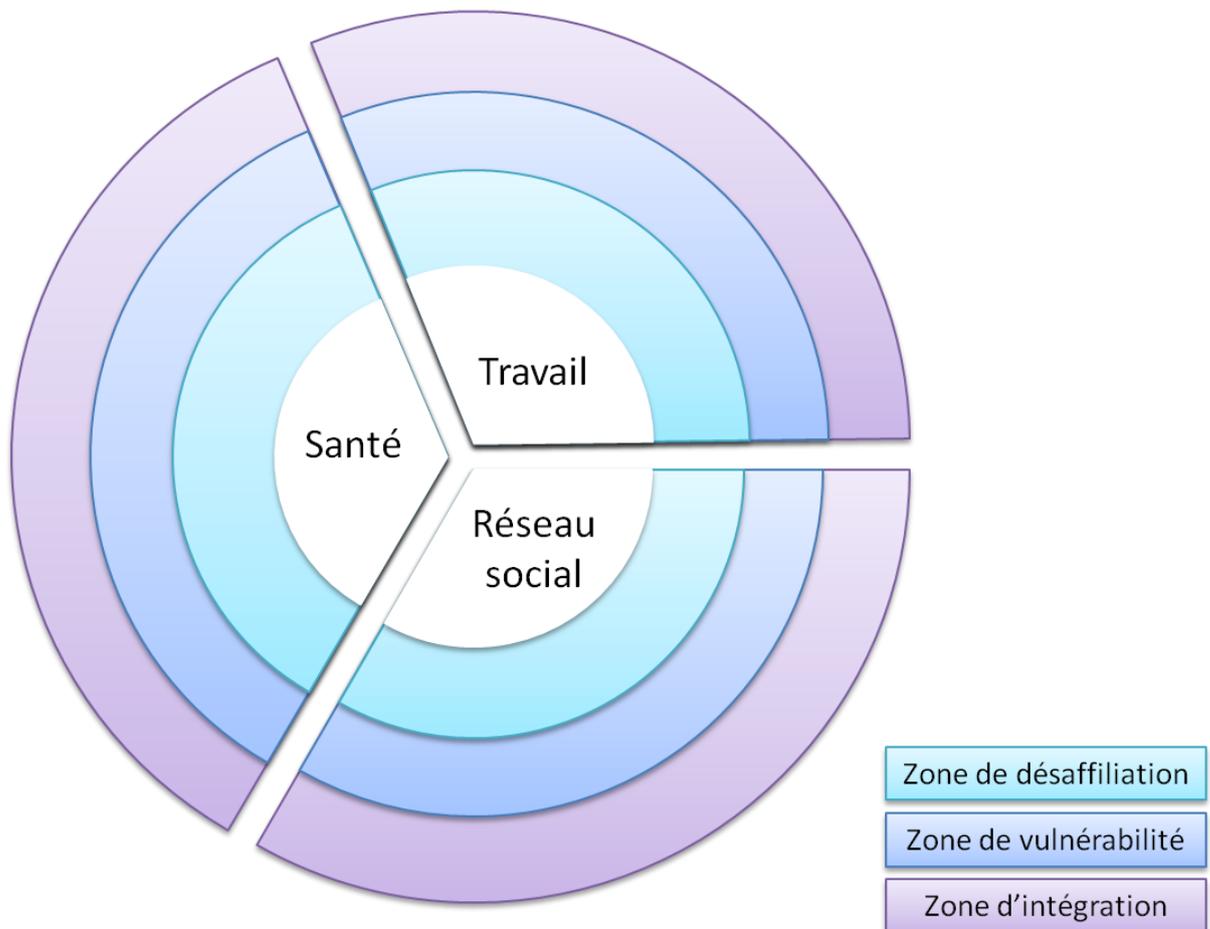


Figure 3 - Processus exclusion - intégration selon trois axes : travail, réseau social, santé

L'axe « santé » permet ainsi de compléter l'illustration précédente du processus d'exclusion – intégration.

Les représentations sociales

Le chapitre suivant s'appuie essentiellement sur le livre « *Les représentations sociales* » sous la direction de Denise Jodelet. Plusieurs auteurs ont participé à la réflexion tels Jean-Claude Abric, Willem Doise, Serge Moscovici et Uli Windisch.

Définitions des représentations sociales

Voici, pour commencer, plusieurs définitions des représentations sociales. Elles diffèrent ou se complètent selon les auteurs et permettent de nous rendre compte de l'ampleur et de la complexité du présent sujet.

« Les représentations sociales sont des phénomènes complexes toujours présents et activés dans la vie sociale. Elles sont des formes de connaissance, socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et participent à la construction d'une réalité commune. Elles appartiennent au sens commun, au savoir naïf et non à la connaissance scientifique. Les représentations sociales sont des systèmes d'interprétation qui régissent notre relation au monde et aux autres et qui orientent et organisent les conduites sociales. Elles sont le produit et le processus d'une activité d'appropriation de la réalité extérieure à la pensée. »²⁵

« On appelle représentation sociale le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique. La représentation sociale est un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation. Elle est déterminée par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), le système social et idéologique dans lequel est inséré le sujet, la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social. Cela renvoie au fait que la réalité du sujet est une réalité représentée, appropriée, structurée et transformée. »²⁶

« La représentation est la rencontre d'une expérience individuelle et de modèles sociaux dans un mode d'appréhension particulier du réel : celui de l'image-croyance qui a toujours une tonalité affective et une charge irrationnelle. C'est un savoir que les individus d'une société donnée ou d'un groupe social élaborent au sujet d'un segment de leur existence ou de toute leur existence. C'est une interprétation qui s'organise en relation étroite au social et qui devient, pour ceux qui y adhèrent, la réalité elle-même. »²⁷

En observant de plus près ces diverses définitions, on peut se rendre compte que plusieurs axes, plusieurs éléments font partie intégrante du concept de représentation sociale.

²⁵ Denise Jodelet (dir.), « *Les représentations sociales* », 1989, Paris, Ed. Presses Universitaires de France, p. 52 à 54

²⁶ *Ibid.*, p. 206

²⁷ *Ibid.*, p. 298

En synthétisant les propos ci-dessus, on peut définir les représentations sociales comme étant le produit et le processus d'une activité mentale. Elles sont perçues comme un phénomène complexe toujours présent dans la vie sociale. Elles sont des formes de connaissances socialement élaborées et partagées qui appartiennent au sens commun et non à un savoir scientifique. Les représentations sociales sont des systèmes d'interprétation, des ensembles organisés d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations qui orientent et organisent les conduites sociales. Elles sont déterminées par plusieurs facteurs tels que :

- Le vécu, l'histoire de vie du sujet
- Le système social et idéologique dans lequel est inséré le sujet
- La nature des liens que le sujet entretient avec ce système social

Les représentations sociales se situent, par conséquent, à la jonction de l'individuel et du collectif. Elles ont pour but de décrypter et de reconstituer le réel afin de lui attribuer une signification spécifique propre au sujet et à un groupe social.

Ces apports théoriques montrent que les représentations sociales ne sont pas universelles et identiques pour chaque individu. Elles se développent selon le niveau de compréhension et d'analyse de chaque personne et deviennent sociales lorsqu'elles sont appropriées et reconnues par un groupe de personnes. Plus précisément, « *Ce qui permet de qualifier de sociales les représentations est le fait qu'elles soient élaborées au cours des processus d'échanges et d'interactions. On peut parler de représentations sociales à chaque fois qu'un savoir est généré, communiqué et devient une partie de la vie collective et ce, en particulier, lorsque ces savoirs servent à la solution de problèmes sociaux ou à l'explication d'événements.* »²⁸

Les représentations sociales sont des prises de position symboliques, organisées de manière différente, comme des opinions, des attitudes ou des stéréotypes, selon leur imbrication dans des rapports sociaux différents. Elles s'élaborent à travers et dans les rapports de communication.

Néanmoins, les recherches démontrent qu'il n'existe pas toujours un lien de causalité simple entre l'appartenance de l'individu à un groupe et le degré avec lequel il partage les opinions des autres membres de ce groupe. Chaque individu a plusieurs groupes d'appartenance. Certains de ces groupes serviront davantage de points d'ancrage de ses opinions et croyances que d'autres.

Cette recherche s'intéresse à un groupe spécifique, celui des sans domicile fixe valaisans, séjournant à la Fondation Chez Paou. Autour des éléments cités plus haut, l'hypothèse que le groupe des sans domicile fixe est le groupe d'appartenance de chaque personne interrogée paraît légitime. Lorsque la personne se retrouve sans domicile fixe elle n'a que la rue et ses « habitants » comme point de référence. La majorité de ses liens ont été coupés et, comme il a été cité précédemment dans le concept de sans domicile fixe (p. 9-17), la personne a besoin d'oublier sa vie d'avant et de se sentir appartenir à ce nouveau groupe pour avoir encore l'impression d'exister. Par conséquent, l'individu intègre les opinions, les attitudes et les manières de penser de son groupe d'appartenance. Ses représentations se modifient pour être en accord avec son nouveau mode de pensée. Il semble donc pertinent de poser l'hypothèse que les futurs interrogés auront, globalement, des représentations sociales similaires.

²⁸ *Ibid*, p. 79 à 103

Fonctions des représentations sociales

« Les représentations sociales sont influencées selon la place sociale qu'occupe l'individu, les tâches qu'il accomplit et les normes institutionnelles ainsi que les modèles idéologiques auxquels il obéit. Les représentations sociales permettent de partager un langage et d'affirmer un lien social et une identité. »²⁹

Elles ont deux fonctions principales :

- **Fonction psychique**, individuelle qui est un support de projection et qui permet l'accomplissement de désir.
- **Fonction sociale**, collective qui contribue à la formation de la communauté d'appartenance, de croyance, d'identité.

Au sein de ces fonctions principales, se trouvent diverses fonctions secondaires telles que :

Fonction psychique

- Fonction d'ajustement et de maîtrise du monde : permet la résolution de divers problèmes
- Fonction de guide des comportements en remodelant et reconstituant les éléments de l'environnement où le comportement doit avoir lieu. Cette fonction a pour but de donner un sens au comportement et de l'intégrer dans un réseau de relations où il est lié à son objet.
- Fonction d'attribution d'un sens aux être et aux choses
- Fonction d'organisation du savoir
- Fonction d'ajustement du sujet au monde et à son environnement

Fonction sociale

- Fonction d'interprétation commune de la réalité afin de maintenir une cohérence au sein du groupe social
- Fonction de communication de l'information (« Les représentations sociales circulent dans les discours, sont portées par les mots, véhiculées par les médias et cristallisées par les conduites. »³⁰)
- Fonction de transformation sociale
- Fonction de classification de l'environnement
- Fonction de communication entre les membres d'une même communauté

²⁹ *Ibid.*, p. 66 à 68

³⁰ Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 47

Construction et structure des représentations sociales³¹

La représentation se situe à la jointure de l'individuel et du social. Elle regroupe trois domaines d'investigation :

- Le **champ de la connaissance**. Une représentation est un savoir qui ne doute pas de lui-même.
- Le **champ de la valeur**. Une représentation n'est pas seulement un savoir tenu par celui qui y adhère pour totalement vrai mais aussi pour totalement bon ; c'est une évaluation.
- Le **champ de l'action**. Une représentation n'est pas réductible à ses aspects cognitifs et évaluatifs.

La représentation consiste en un moyen de connaissance et en un instrument d'action. Elle est constituée d'un **noyau central**, élément fondamental de la représentation sociale. Il détermine sa signification et son organisation. Autour de ce noyau gravitent des **éléments périphériques** plus instables et ouverts au changement.

Le noyau central est un sous-ensemble de la représentation sociale. Il est composé d'un ou de quelques éléments, dont l'absence déstructurerait ou donnerait une signification radicalement différente à la représentation. Il est également l'élément le plus stable de celle-ci ; il résiste au changement. En effet, une représentation sociale est susceptible d'évoluer et de se transformer superficiellement par un changement du sens ou de la nature de ses éléments périphériques mais elle ne change de signification que lorsque le noyau lui-même est remis en cause.

Une étude menée par P. Moliner et Flament démontre que c'est « *La mise en cause d'un élément du noyau central qui est nécessaire à la transformation de la représentation et non la mise en cause d'un élément périphérique.* »³²

Ces nouveaux éléments permettent d'étayer la réflexion émise en page 24. Il est possible de poser comme nouvelle hypothèse que : le noyau central des représentations des sans domicile fixe séjournant à la Fondation Chez Paou, est similaire. Par contre, il sera possible de retrouver quelques divergences au niveau de l'expression des représentations selon les éléments périphériques qui peuvent diverger d'un individu à un autre en fonction du parcours de vie et des expériences personnelles de chacun.

³¹ *Ibid.*, p. 71 à 74, p. 215 à 221, p. 298

³² Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 218-219

Dès lors, il est possible de schématiser la structure d'une représentation sociale de la manière suivante :

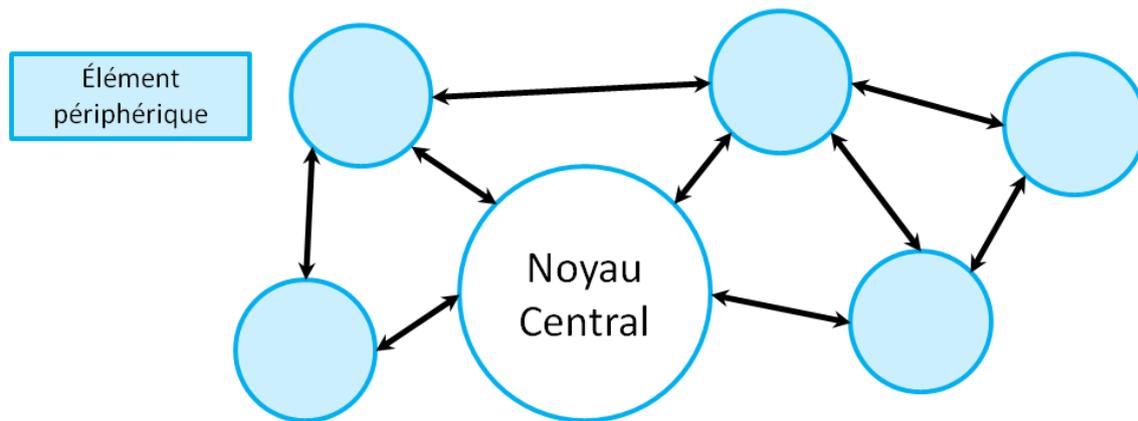


Figure 4 - Structure d'une représentation sociale

Deux fonctions émergent du noyau central:

Fonction génératrice

Élément par lequel se crée ou se transforme la signification des autres éléments constitutifs de la représentation sociale.

Fonction organisatrice

Élément stabilisateur et unificateur de la représentation sociale. C'est le noyau central qui détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation sociale.

Il est important de préciser que « *Le noyau central d'une représentation sociale est lui-même un système organisé. Il est constitué de deux types d'éléments : normatifs et fonctionnels. Ces éléments sont hiérarchisés et peuvent être activés différemment selon la nature du groupe ou la finalité de la situation.* »³³

³³ Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 221

2.2. Problématique et question de recherche

L'approfondissement et l'articulation des concepts qui précèdent permettent maintenant de poser la problématique qui nous intéresse et de préciser notre question de recherche.

Problématique

Au sein de ce travail de recherche, il sera question d'identifier « Comment les sans domicile fixe, séjournant à la Fondation Chez Paou se représentent leurs perspectives de réintégration sociale ? ». Pour répondre à cette interrogation et au vu de ce qui a été défini précédemment, l'hypothèse de recherche va s'appuyer sur le concept de représentations sociales. Plus concrètement, nous partons de l'hypothèse suivante : Les représentations sociales que les sans domicile fixe, séjournant à la Fondation Chez Paou, ont de leurs perspectives de réintégration se construisent autour des trois axes que sont le travail, le réseau social et la santé. Ces trois axes sont au cœur des représentations sociales en question. Elles en constituent son noyau central et, par conséquent, sa dimension collective. Une représentation sociale se construit au sein d'un groupe selon les expériences et le vécu de chacun de ses membres. Les personnes interrogées ont chacune un parcours, une histoire de vie différente. Par contre, leurs expériences propres les ont tous menés au même statut. Elles ont été confrontées au même système social et idéologique en devenant des exclus de la société. Elles font partie d'un même groupe social avec des opinions, des attitudes et des croyances que l'on peut considérer comme semblables. Il est donc possible d'envisager une similitude au niveau du noyau central qui, je le rappelle, est l'élément fondamental de la représentation sociale. C'est lui qui détermine sa signification et son organisation. Il est l'élément stable qui résiste au changement.

De plus, les éléments périphériques qui gravitent autour du noyau central seront utilisés comme grille de lecture, comme dimensions au sein de cette recherche. Ils sont issus de trois catégories faisant partie des facteurs de vulnérabilité cités dans le concept exclusion – intégration. Ils sont complétés par les problématiques identifiées précédemment au sein du parcours de précarisation. Il s'agit de:

- L'état des capacités de la personne et ses conséquences en terme de dépendance à l'égard des tiers (*santé défaillante physique et/ou psychique, toxicodépendances*) ;
- Les accidents de la vie (*rupture familiale, affective, perte d'emploi, perte de logement*) ;
- Le parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles (*emplois peu rémunérés, endettement, immigration, placements durant l'enfance, échecs scolaires, expériences traumatisantes*).

Les éléments périphériques varient d'un individu à l'autre selon le vécu et les expériences personnelles de chacun. De ce fait, les représentations sociales de chaque individu peuvent évoluer et différer quelque peu. Néanmoins, la base de la représentation reste stable car le noyau central n'est pas remis en cause.

En dernier lieu, viennent s'ajouter à la problématique les trois phases du processus d'exclusion – intégration identifiées par Castel :

- Zone d'intégration
- Zone de vulnérabilité
- Zone de désaffiliation

Actuellement, les personnes cibles de cette recherche se trouvent sans doute dans la zone dite de vulnérabilité. Par le biais de la Fondation, ils ont pu renouer des liens, des relations et ont l'occasion de reprendre une activité professionnelle au sein de Chez Paou ou à l'extérieur (mesures de réadaptation, ateliers).

Le but central de ce travail sera d'identifier si les perspectives de réintégration des sans domicile fixe correspondent aux notions d'intégration décrites dans la littérature et si, par conséquent, les trois piliers travail, réseau social et santé sont pris en considération et de quelle manière.

Question de recherche et hypothèses

Ma question de départ « Quelles sont les perspectives de réintégration des sans domicile fixe » a donné lieu à cette question de recherche :

« Comment les sans domicile fixe, séjournant à la Fondation Chez Paou, se représentent leurs perspectives de réintégration sociale ? »

Partant de ce questionnement, nous proposons d'explorer les hypothèses suivantes :

H0 LES REPRESENTATIONS SOCIALES DES PERSPECTIVES DE REINTEGRATION DES SANS DOMICILE FIXE SE CONSTRUISENT AUTOUR DE TROIS AXES

H1 Le travail est un axe de l'intégration.

H2 Le réseau social est un axe de l'intégration.

H3 La santé est un axe de l'intégration.

Plus concrètement, la problématique peut être schématisée de la manière suivante :

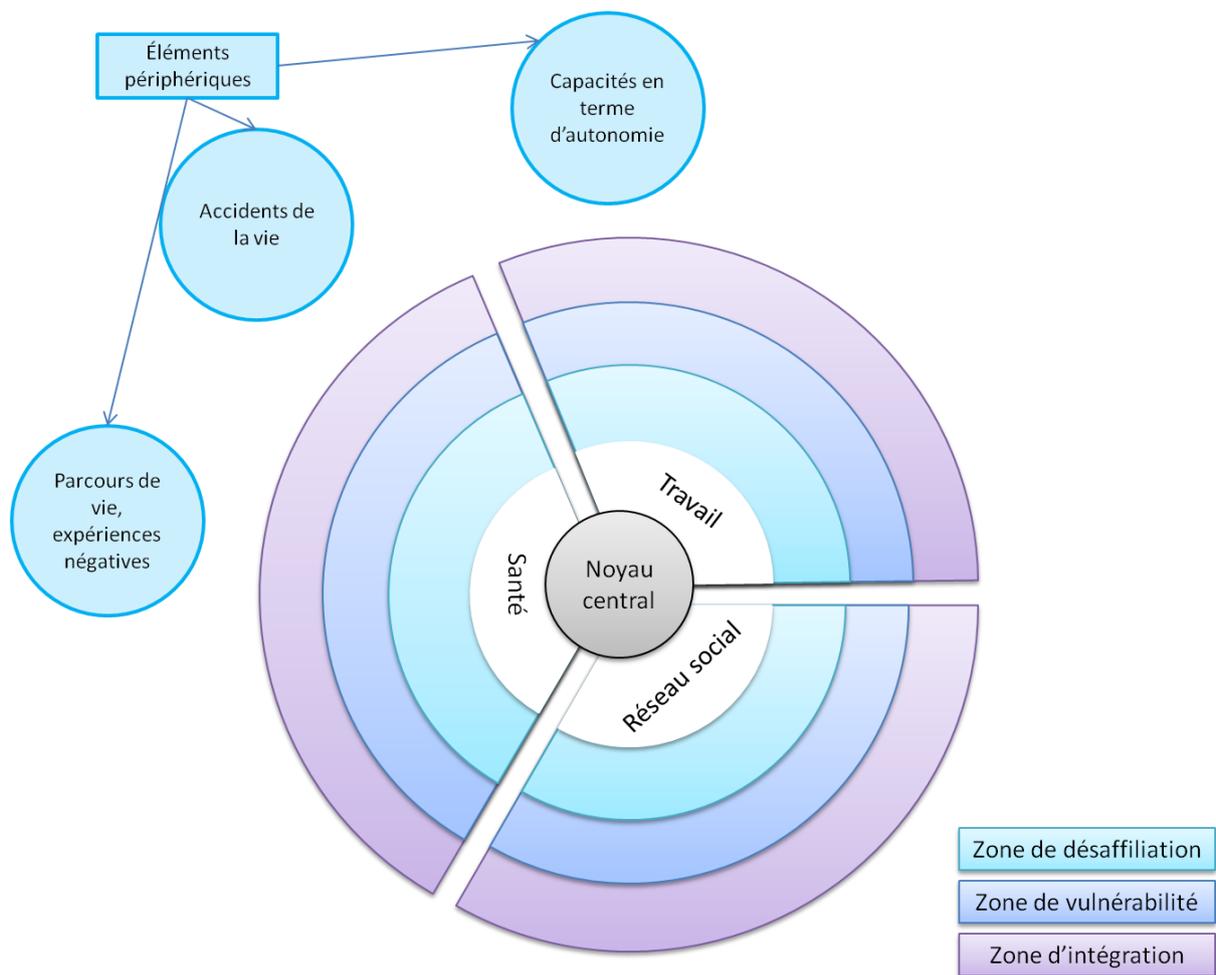


Figure 5 – Schématisation de la problématique de recherche

Les représentations que les sans domicile fixe se font de leurs perspectives de réintégration se construisent autour du noyau central composé des axes du travail, du réseau social et de la santé.

Les éléments périphériques de ces représentations s'articulent autour des trois axes suivants :

- Capacités en termes d'autonomie
- Parcours de vie, capitalisation d'expériences négatives
- Accidents de la vie

3. Méthodologie

3.1. Outil de recueil de données

Il existe différents outils de recueil de données. Pour mes recherches, j'ai choisi de travailler avec la méthode de l'entretien semi-directif, soit partiellement structuré, présentée dans le Module TB1 : les outils de recueil de données. Tout au long de mon enquête de terrain, j'ai tenu compte de diverses caractéristiques liées à la construction et à l'utilisation de cet outil telles que :

- ✓ Disposer d'un guide d'entretien
- ✓ Se donner la liberté de changer l'ordre des questions selon la tournure de l'entretien
- ✓ « Laisser venir » l'interviewé
- ✓ Recentrer l'entretien si celui-ci s'éloigne du sujet de départ
- ✓ Enregistrer l'entretien
- ✓ Poser le moins de questions possibles
- ✓ Formuler les questions le plus ouvertement possible
- ✓ Relancer l'entretien
- ✓ Ne pas avoir peur des silences
- ✓ Ne pas s'impliquer dans le contenu de l'entretien
- ✓ Veiller à l'adéquation du contexte et de l'environnement
- ✓ Adapter son langage en fonction de la capacité de compréhension des interrogés

J'ai créé, en m'appuyant sur les différents concepts théoriques développés dans la première partie de ce travail, un guide d'entretien. Il s'est adressé à des personnes sans domicile fixe en voie de réintégration et a été structuré selon les trois axes de l'intégration, soit :

- Le travail
- Le réseau social
- La santé

Chaque axe a été divisé en quatre chapitres :

1. L'état des capacités de la personne et ses conséquences en termes de dépendance à l'égard des tiers
2. Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles
3. Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre
4. Perspectives futures

Les trois premiers chapitres font référence aux facteurs personnels de vulnérabilité décrits dans l'axe exclusion-intégration (p. 19).

Une partie introductive, nommée « données générales », a permis le recueil de données plus globales telles que les éléments sociodémographiques (âge, état civil, nationalité), l'arrivée à la Fondation Chez Paou ainsi que la perception que chaque interrogé se fait de sa situation et du concept d'intégration.

Le guide d'entretien se trouve en annexe de ce travail.

3.2. L'échantillon

Interrogé	Sexe	Age	Etat civil	Nationalité	Lieu de « domiciliation » avant l'arrivée à la Fondation
N°1	M	22	Célibataire	Suisse/ Mauritienne	Prison
N°2	M	22	Célibataire	Suisse	Institution traitant de la dépendance
N°3	F	47	Célibataire	Suisse	Chez un membre de la famille
N°4	M	25	Célibataire	Suisse	Hôpital psychiatrique
N°5	M	46	En instance de divorce	Suisse	Hôpital psychiatrique
N°6	M	47	Divorcé	Suisse	En vadrouille, sans lieu de domiciliation fixe
N°7	M	50	Divorcé	Suisse	En squat chez des connaissances
N°8	M	53	Divorcé	Suisse	A la rue
N°9	M	60	Divorcé	Suisse	Dans un appartement

Figure 6 – Echantillon pour le recueil de données

Les interrogés ci-dessus ont choisi de participer à la recherche ; ils n'ont pas été désignés. Une réunion s'est faite sur le site de Saxon puis sur le site de Ravoire afin de présenter le travail, ses buts et ses objectifs. Au terme de ces rencontres, un certain nombre d'interrogés ont accepté de participer et de se prêter à l'exercice de l'entretien.

3.3. Cadre éthique

Avant de débiter mes entretiens, j'ai été attentive de bénéficier de toutes les autorisations nécessaires. Pour ce faire, j'ai préparé un contrat éthique que j'ai adressé aux diverses personnes que je souhaitais interroger ainsi qu'à leurs tuteurs respectifs. Le contrat en question se trouve en annexe de ce travail.

Durant les entretiens, j'ai eu à faire preuve d'écoute active et d'empathie. J'ai dû adapter mon langage en fonction des capacités de compréhension des différents interrogés. J'ai dû être capable de respecter les moments de silence tout en parvenant à relancer l'entretien. J'ai adopté une position neutre, absente de tout jugement. J'ai également été attentive à la durée de chaque entretien ainsi qu'aux divers éléments qui ont émergés avant et après la rencontre, lors de moments informels.

Tous les entretiens ont été enregistrés.

Afin de garantir au mieux le cadre éthique, j'ai tenu compte des critères suivants :

- La non-malfaisance (ne pas infliger de torts aux autres)
- La bienfaisance (maximiser les bénéfices et minimiser les torts)
- Le respect de la dignité humaine (protéger les intérêts de la personne, de son intégrité corporelle à son intégrité psychologique ou culturelle)
- Le respect du consentement libre et éclairé
- Le respect des personnes vulnérables (Penser à faire signer le document aux représentants légaux et aux tuteurs)
- Le respect de la vie privée et des renseignements personnels (Ne demander que les données que l'on utilisera)
- La confidentialité et l'anonymat (anonymiser les données, détruire les données à la fin du travail, ne pas rendre les personnes identifiables, faire attention aux lieux ne les citer que si besoin)
- L'impartialité et l'équité (non-jugement, traitement égal pour tous, objectivité)

3.4. Le terrain d'enquête

Pour effectuer mes recherches, je suis allée à la rencontre de neuf personnes séjournant à la Fondation Chez Paou.

J'ai choisi de travailler avec la Fondation Chez Paou pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il me paraissait primordial de bénéficier d'un partenariat avec une structure d'accueil. En effet, la population de sans domicile fixe n'est pas aisée à aborder et il me semblait difficile de parvenir à les rencontrer directement dans le contexte de la rue.

J'y avais réalisé ma première période de formation pratique. Je connaissais plusieurs résidents. Ce critère a été un élément facilitateur de confiance lors de la première prise de contact ainsi que tout au long des entretiens.

La Fondation Chez Paou est un tremplin qui travaille dans un premier temps sur le passé, les événements de vie des résidents, la recherche d'une stabilité et la gestion de leurs difficultés. Dans un deuxième temps, la prise en charge est axée sur un projet de vie avec une perspective de réintégration, tout en tenant compte des ressources et des limites de chacun.

Une description détaillée de l'institution se trouve en annexe de ce travail.

Les prestations en terme de réintégration

La Fondation Chez Paou n'a pas pour objectif de devenir un lieu de vie à long terme. Elle se veut plutôt être un tremplin, un lieu de transition qui permette aux personnes dans le besoin de pouvoir se « poser » quelque temps, retrouver des repères, faire le point sur leur situation et envisager l'avenir.

Chaque résident bénéficie d'un éducateur/-trice référent(e) avec qui il peut évoluer à son rythme, se fixer des objectifs et travailler à la construction d'un projet de vie adapté (appartement, appartement protégé, institution, etc). Le thème de la réintégration est au cœur de chaque situation et Chez Paou travaille sur deux axes principaux :

1. La réintégration sociale en :

- Proposant des activités de loisirs (sport, cinéma, visites, etc.) qui permettent aux pensionnaires de réintégrer, petit à petit, la vie en société.
- Favorisant l'autonomie et l'acquisition d'un rythme de vie par la gestion, au quotidien, de la structure d'accueil (cuisine, ménage, entretien des extérieurs, lessive, hygiène).

Ces activités font partie des objectifs de chaque résident et permettent de mettre en évidence les ressources de chacun et de travailler sur les difficultés rencontrées.

2. La réinsertion professionnelle en :

- Proposant des activités encadrées par des maîtres socioprofessionnels et permettant aux résidents de retrouver un rythme de travail ainsi que de gagner de l'argent de poche et d'apprendre à le gérer.

Il est important de relever que ces activités ne sont pas accessibles à tous car elles demandent une certaine forme physique et mentale. Chez Paou travaille donc en collaboration avec diverses autres mesures de réinsertion telles que : mesures du chômage, mesures AI (ateliers protégés), apprentissage et encourage chaque personne dans ses démarches.

La Fondation Chez Paou, par son travail éducatif, chemine avec chaque usager dans un processus de réintégration qui a pour but d'optimiser l'autonomie et de retrouver une situation stable.

Pour terminer, il est important de mentionner le programme de PostChezPaou dont peuvent bénéficier les personnes qui se sentent prêtes à réintégrer la société. Un suivi est mis en place sur une durée de trois à six mois afin d'accompagner la personne et de favoriser la transition entre la Fondation et la société.

³⁴ www.chezpaou.ch

4. Analyse

4.1. Dispositif d'analyse

Pour réaliser la partie « analyse » de mon Travail de Bachelor, j'ai choisi de maintenir une structure similaire à celle de mon guide d'entretien. J'ai commencé par traiter la partie des « données générales » qui a permis de situer les divers interrogés par :

- La définition de leur profil
- Leur arrivée à la Fondation Chez Paou
- Leur perception de leur situation ainsi que du concept d'intégration
- La représentation de leur statut et la perception du terme SDF

J'ai procédé, ensuite, à une analyse par hypothèses en reprenant les trois axes de l'intégration, soit : **le travail, le réseau social et la santé.**

Chaque axe comprend quatre chapitres tels que cités et explicités dans la partie traitant de l'exclusion.

1. L'état des capacités de la personne et ses conséquences en termes de dépendance à l'égard des tiers.
2. Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles.
3. Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre.
4. Les perspectives futures

Chacune de ces rubriques a été analysée sur la base des neuf entretiens réalisés et selon la structure suivante :

- **Constats** (mise en lumière des données recueillies sur le terrain en illustrant certaines informations par des passages d'entretiens)
- **Analyse** (interprétation des résultats soutenus et complétés par des apports théoriques définis, préalablement, dans la partie « cadre théorique » du présent travail.)
- **Hypothèses, questions suscitées par les résultats** (élaboration de nouvelles hypothèses découlant des données récoltées et/ou questionnements suscités par l'analyse.)

Un travail de retranscription de l'ensemble des entretiens a été fait et a permis d'attribuer une couleur à chaque axe afin de structurer mon analyse (**jaune** : données générales, **vert** : axe 1 le travail, **orange** : axe 2 le réseau social, **rose** : axe 3 la santé).

Tout au long de mon travail d'analyse, j'ai alterné « propos des interrogés » et « apports théoriques » afin de mettre en lumière les divers éléments recueillis.

Au terme de chaque axe, une synthèse globale a été élaborée ainsi qu'un lien avec l'hypothèse de départ afin d'identifier si celle-ci est confirmée ou non.

Une fois les trois hypothèses traitées, j'ai apporté une réponse à la question de recherche et j'ai, par le biais d'une conclusion, proposé quelques pistes de réflexion en terme de pratique professionnelle.

Je tiens à rappeler que mes recherches se sont basées sur les sans domicile fixe séjournant à la Fondation Chez Paou et leur manière de percevoir leur situation ainsi que leurs perspectives de réintégration. Mon souhait a été de leur donner la parole sans vérifier leurs dires auprès des professionnels de Chez Paou. Je souhaitais identifier et comprendre comment ces personnes vivent et se représentent leur situation. C'est pourquoi j'ai choisi de procéder par une analyse dite de contenu car, tel qu'il est précisé dans l'ouvrage de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt « *Manuel de recherche en sciences sociales* »³⁵, elle est particulièrement recommandée pour l'analyse des représentations sociales qui est un axe central de mon travail de recherche.

³⁵ Quivy Raymond et Luc Van Campenhoudt, « *Manuel de recherche en sciences sociales* », 2009, Paris, Ed. Dunot, p. 229 à 236

4.2. Données générales

Profil des personnes interrogées

Constat

- ✓ Les âges des interrogés oscillent entre vingt-deux et soixante ans.
- ✓ Un seul interrogé est une femme.
- ✓ Quatre interrogés sont célibataires ; un est en instance de divorce et quatre sont divorcés dont un à deux reprises.
- ✓ Ils sont tous de nationalité suisse et une personne a une double nationalité.

Analyse

Ces premières données permettent de mettre en lumière plusieurs éléments, dont **l'âge des interrogés** et donc de la population des sans domicile fixe accueillie à la Fondation Chez Paou. Je tiens à rappeler que les mineurs ne sont pas acceptés, néanmoins, nous pouvons constater un écart de plus de trente cinq ans entre certains pensionnaires. On peut supposer que la cohabitation ne doit pas toujours être évidente et surtout que les désirs, les projets et les perspectives d'avenir risquent d'être divergents, notamment en terme de travail mais également au niveau de la santé. En effet, les difficultés et les besoins ne sont certainement pas les mêmes à vingt ans qu'à soixante.

Vient ensuite la **proportion hommes-femmes**. Au moment où j'ai réalisé mes entretiens, trois femmes sur vingt-et-un pensionnaires séjournait à la Fondation Chez Paou. L'une d'elles était hospitalisée, une autre ne souhaitait pas participer à la recherche. C'est pourquoi je n'ai pu interroger qu'une seule femme. Mais, si l'on se réfère à l'évolution des journées pensionnaires citée en annexe de ce travail, on peut constater que, depuis 2003 (et peut-être déjà auparavant) les hommes ont toujours été majoritaires.

Pour ce qui est de **l'état civil**, nous pouvons remarquer qu'aucun interrogé n'a, pour ainsi dire, une vie de couple. Par contre, une majorité d'entre eux ont été mariés dans le passé. De plus amples informations à ce sujet seront présentes dans l'axe du réseau social.

En dernier lieu, je trouve intéressant de relever le critère de **la nationalité**. Il m'arrive fréquemment d'entendre dire qu'il n'y a certainement que des étrangers, ou du moins une majorité, qui se retrouvent à la Fondation Chez Paou et, qui plus est, ce sont les « profiteurs du système », ceux qui ne veulent pas travailler. De plus, lors de l'élaboration de mon cadre théorique, Stéphane Rossini et Brigitte Favre Baudraz, dans leur étude sur « *Les oubliés de la protection sociale en Suisse* »³⁶, mettaient en évidence, notamment, le critère de l'immigration comme facteur de risque pouvant amener à une certaine précarité. Mon travail ne permettra pas de vérifier ces propos puisque les neuf pensionnaires interrogés sont de nationalité suisse. On pourrait se demander si cela est dû au caractère périphérique du Valais et s'il y a plus d'étrangers dans les cantons urbains.

³⁶ Stéphane Rossini et Brigitte Favre-Baudraz, *op. cit.*, p. 4 à 12

Arrivée à la Fondation Chez Paou

Constats

- ✓ Un interrogé a été placé par la justice. Il était en prison auparavant et a très mal vécu ses premiers jours à la Fondation.
- ✓ Deux interrogés sont venus par eux-mêmes. Ils étaient dans un appartement auparavant et avaient tous deux déjà fait un séjour à la Fondation. Ils connaissaient certains pensionnaires et relèvent s'être vite intégrés.
- ✓ Un interrogé a été orienté par la police. Il était à la rue. Ses premiers jours à la Fondation se sont bien déroulés. Il dit avoir une grande facilité d'adaptation.
- ✓ Deux interrogés ont été placés par le biais de leur tuteur respectifs. Un logeait chez un membre de sa famille auparavant ; l'autre était à l'hôpital psychiatrique. Ce dernier relève des premiers jours compliqués à Chez Paou liés au fait qu'il consommait de l'alcool. L'autre interrogé n'a pas rencontré de difficultés de départ.
- ✓ Trois interrogés ont été placés par le biais d'assistants sociaux. Un était dans une institution traitant la dépendance ; il ne s'est pas senti à l'aise au début car il ne connaissait pas Chez Paou. Un se trouvait à l'hôpital psychiatrique et relève des débuts positifs à la Fondation. Le dernier était à l'hôpital pour cause d'accident et n'avait pas de domicile. Il relève des débuts difficiles, notamment en lien avec l'aspect relationnel.

Analyse

A la suite de ces constats, divers éléments sont à relever, tels **les contacts déjà établis avec des professionnels du travail social** : tuteurs et assistants sociaux. Cette information permet de mettre en lumière qu'avant d'arriver à la Fondation Chez Paou, les interrogés ont rencontré d'autres problématiques telles que prison, troubles psychiques, toxicomanie, rue qui les ont amenés à côtoyer le monde de l'action sociale. Ce point montre également que les personnes accueillies à Chez Paou ne proviennent pas, en majorité, directement de la rue. Pour plusieurs situations, l'interrogé s'est retrouvé sans domicile fixe à la sortie d'un placement préalable (prison, hôpital psychiatrique, institution) et ait été orienté directement à la Fondation sans avoir à faire l'expérience de la rue et cela peut-être grâce aux contacts déjà établis avec des tuteurs, assistants sociaux ou autres professionnels.

Apparaît aussi **la question de la sortie de l'hôpital psychiatrique**. Cela nous renvoie à l'analyse proposée par Antonio Da Cunha et Olivier Schmid³⁷ qui met en évidence un lien entre santé mentale et statut de sans domicile fixe et qui précise qu' « *Actuellement, la prise en charge devient davantage ambulatoire qu'hospitalière pour le traitement des troubles mentaux et que, bien souvent, la question de l'accès à un logement se pose à la sortie de l'hôpital. D'autant plus que l'absence de domicile n'est plus, en soi, un motif pour prolonger l'hospitalisation.* » Ce point sera repris et davantage élaboré dans l'axe traitant de la santé.

³⁷ Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, *op. cit.*, p. 17 à 22

Nous remarquons aussi **une forme de « récidence »**, de cercle vicieux pour deux personnes. En effet, elles avaient déjà fait un précédent séjour à la Fondation. Elles avaient mis en place un projet et retrouvé un appartement. Il est intéressant de relever que ces deux personnes ont également fait elles-mêmes les démarches pour une nouvelle admission³⁸. L'une d'elles explicite les raisons de sa venue :



Entretien n°9

« Les raisons c'est simple, il y a deux raisons : pour éviter une trop grande solitude dans mon appartement et puis aussi pour des raisons de sécurité, parce que je recevais des menaces assez graves de certaines personnes alors comme ça je suis bien, euh je suis bien caché. Mais surtout à propos de la solitude parce que quand je suis dans mon appartement, j'ai tendance à tourner en rond, déprimer et voilà. »

Cet aspect de la solitude renvoie notamment au réseau social, aux relations et sera davantage développé dans l'axe en question. Un autre élément est à relever : la capacité de ces personnes à évaluer leur situation, à identifier qu'elles se trouvent dans une période difficile et à anticiper d'éventuelles problématiques en demandant de revenir, quelque temps, à Chez Paou.

Un seul recours aux proches, à la famille est constaté. Cet élément sera repris dans l'axe traitant du réseau social au sein duquel je souhaite mettre en lumière les relations des différents interrogés, et notamment les relations du réseau primaire.

Deux personnes étaient à la rue, comme l'illustrent les deux extraits suivants :



Entretien n°7

« J'ai eu un accident euh pis à l'hôpital quand je suis arrivé on m'a dit : « Vous habitez où ? » « Nulle part. » « Assurance ? » « J'en n'ai pas. » « Et pis euh j'ai vu débarquer une, une bonne sœur assistante sociale qui m'a aiguillé sur Paou. »



Entretien n°8

« Par quel biais ? Tout simplement c'est que j'ai été à la police à X, j'avais un franc cinquante dans la poche, je venais de me faire mettre entre guillemets à la porte de chez mon ex-copine vu que j'avais un mazot à X. Je ne savais pas où aller, point barre. »

A noter que l'un des interrogés a tout de suite sollicité de l'aide en se rendant au poste de police alors que pour l'autre c'est le côté administratif de sa situation ou plutôt l'absence de papiers et autres documents qui l'a amené à se faire aider. On pourrait émettre l'hypothèse que l'interrogé qui a demandé de l'aide se trouvait dans la première phase de désocialisation identifiée par Alexandre Vexliard³⁹. La phase a été déclenchée par un événement brutal : la rupture avec son amie. L'individu tente tout de suite de rétablir le cours de sa vie, momentanément ébranlée, en sollicitant de l'aide auprès de la police. A l'inverse, l'autre personne semble avoir dépassé cette phase. On pourrait

³⁸ Par démarches je n'entends pas forcément la gestion administrative mais bien une demande spontanée de placement et non un placement contraint.

³⁹ Julien Damon, *op. cit.*, p.41 à 42

émettre l'hypothèse qu'elle se trouve même dans la quatrième phase, celle où il y a résignation vis-à-vis de l'ancien monde et proclamation de nouvelles normes. De plus, cet interrogé relève une difficulté supplémentaire, celle de rencontrer des gens, de nouer des contacts :



Entretien n°7

« Et puis par rapport aux contacts avec les autres résidents, avec l'équipe ? » « Ah ça moi j'ai jamais eu de problèmes de contact avec les gens. » « D'accord, donc ça c'est relativement bien passé à ce niveau-là ? » « Euh ça va être plus compliqué, euh j'ai jamais eu de contact avec les gens quand je les rencontre, j'ai des problèmes pour les rencontrer (rire). »

A noter aussi **une personne concernée par une problématique de dépendance**. C'est un critère qui a été identifié par Stéphane Rossini et Brigitte Favre Baudraz dans leur étude sur « *Les oubliés de la protection sociale en Suisse* »⁴⁰. Il sera repris et développé dans l'axe de la santé.

Pour terminer, on retrouve **une situation d'emprisonnement** qui a débouché sur un placement pénal au sein de la Fondation Chez Paou. Ce type de placement pose la question, à un certain moment, de l'aide contrainte et de comment travailler, collaborer dans ce genre de situation. L'interrogé relève d'ailleurs les difficultés rencontrées durant les premiers temps :



Entretien n°1

« Comment se sont passés tes premiers jours ici ? » « Très mal. » « Très mal ? Dans quel sens ? » « Ouais parce que j'avais un régime très dur. Donc pendant un mois c'était en fait comme la prison mais on va dire bin sans barreaux. Pis en fait euh j'avais des restrictions assez dures. Donc bin je pouvais pas sortir le week-end et tout, je devais rester 24h sur 24 sur la structure, je pouvais pas bosser, en gros je m'emmerdais quoi. »

Ce type de situation contraint sans doute autant les professionnels de Chez Paou que le résident lui-même. En effet, la Fondation est une structure ouverte qui permet aux usagers une certaine liberté. Lorsqu'une demande de ce type est émise par la justice, une notion de « contrôle », de surveillance doit s'instaurer et place les professionnels dans un mandat qui n'est pas forcément le leur au sein de la Fondation.

Perception de la situation et du concept d'intégration

Signification de l'intégration

Constats

- ✓ Deux interrogés ne sont pas parvenus à définir le terme « intégration ».
- ✓ Un interrogé définit l'intégration comme le fait d'être reconnu.
- ✓ Deux interrogés considèrent que l'intégration se situe au niveau des relations, des bons contacts avec les gens.

⁴⁰ Stéphane Rossini et Brigitte Favre-Baudraz, *op. cit.*, p. 4 à 12

- ✓ Un interrogé considère que s'intégrer c'est s'adapter à son environnement :



Entretien n°7

« Bin c'est être un sauvage et puis s'adapter à son environnement plutôt que de faire le contraire. »

- ✓ Deux interrogés perçoivent l'intégration comme le fait de :
- *Payer ses dettes et s'assumer financièrement*
 - *Trouver du travail pour devenir autonome*
 - *Avoir un endroit où loger*
 - *Ne plus devoir dépendre des autres*
- ✓ Un interrogé perçoit l'intégration comme le fait de :
- *Retrouver un rythme de vie, avoir des occupations*
 - *Retrouver des droits*
 - *Retrouver des relations d'amitié et de confiance*

Analyse

Différents éléments ressortent de ces constats. Tout d'abord, **l'aspect du relationnel**, des contacts. Ce dernier nous renvoie aux éléments théoriques sur l'intégration traités précédemment⁴¹ où l'on retrouve les réseaux de relations sociales comme élément favorisant l'intégration. De plus, selon Castel⁴², l'intégration comprend trois catégories dont celle du réseau social. Ce point sera davantage développé dans l'axe qui lui est consacré. Néanmoins, il est important de relever que certains interrogés prennent en compte ce critère lorsqu'ils parlent d'intégration.

Vient ensuite **l'aspect du travail** qui occupe les journées, qui permet de retrouver un rythme de vie. Le travail qui peut donner accès à un logement par le revenu financier qu'il apporte. Le travail qui permet de s'assumer financièrement, de ne plus être dépendant. Tout comme le réseau social, le travail est un axe, selon Castel⁴³, de l'intégration. Il sera également développé au cours de cette recherche.

On trouve également **l'aspect de la normalité**. Ce besoin de redevenir comme Monsieur et Madame « Tout le Monde », de retrouver une vie normale. Trois interrogés ont relevé ce critère et je pense qu'il n'est pas à banaliser. Etre sans domicile fixe signifie être en marge de la société, en dehors du système. Pourtant, la plupart des sans domicile fixe dépendent de notre système sociétal pour vivre et on ressent cet aspect de dépendance, de manque d'autonomie, d'impression de devoir quelque chose à la société. On repère un besoin d'autonomie afin de pouvoir prouver qu'ils sont capables d'y arriver. Un besoin peut-être à un moment donné de se revaloriser. Et, à l'inverse, un interrogé met en avant une certaine envie de se différencier, de rester quelque peu en marge pour pouvoir rester soi.

⁴¹ Pascal Gazareth et Caterina Modetta, *op. cit.*, p. 14

⁴² Marc-Henry Soulet (dir.), *op. cit.*, p. 153

⁴³ *Ibid*, p. 153



Entretien n°7

« Parce que moi j'ai jamais été intégré à quoi que ce soit. J'ai toujours été euh un « à part », alors dans quel groupe que je sois j'ai toujours été un « à part ». » « Bin c'est-à-dire que si je fais partie d'un groupe euh je suis, je suis pas un mouton, je fais pas comme tout le monde, j'ai toujours mes, mes points euh personnels donc. » « C'est pas que j'ai besoin de me différencier, c'est que je veux simplement rester moi-même et puis que je veux pas être un mouton. »

Autre élément à relever, **le fait de pouvoir être reconnu** en tant qu'être humain à part entière, avec ses qualités et ses défauts, et de pouvoir retrouver et exercer ses droits. Je trouve cet élément intéressant et interpellant pour le travail social. Je me demande si, en tant que travailleurs sociaux, nous sommes attentifs aux droits de nos usagers ou si, par moment, nous n'avons pas tendance à en oublier quelques-uns ?

A ce stade de l'analyse, nous pouvons nous rendre compte que la représentation de l'intégration et ce que celle-ci englobe varie selon nos interlocuteurs. Certains mettent davantage en avant des aspects concrets tels que travail, logement, finances. Alors que d'autres se basent plus sur des aspects abstraits tels qu'être reconnu, avoir des relations, pouvoir exercer ses droits. Néanmoins, ces deux types d'éléments sont complémentaires. Prenons l'exemple de la reconnaissance : cette dernière passe, notamment, par le fait d'avoir un travail et de se sentir utile. Ces différents aspects sont liés mais ne sont pas exprimés d'une manière similaire par les différents interrogés. Il est également intéressant de relever que l'aspect de la santé, physique et/ou psychique, n'a pas été abordé par les interrogés dans leur description de l'intégration.

La Fondation Chez Paou comme vecteur d'intégration ?

Constats

- ✓ Quatre interrogés considèrent qu'ils sont moyennement intégrés en étant à Chez Paou.
- ✓ Cinq interrogés considèrent qu'ils sont entièrement intégrés en étant à Chez Paou. Néanmoins, ils se sentiront encore plus intégrés lorsqu'ils auront trouvé un logement en dehors de la Fondation.

Analyse

Il est possible de constater que chaque interrogé se considère « intégré » ou du moins sur la voie de l'intégration et l'on peut remarquer que la Fondation Chez Paou semble répondre aux critères de l'intégration. Après, il est important de tenir compte des diverses représentations de l'intégration qui vont faire que la personne se sente totalement intégrée ou moyennement intégrée. Si l'on observe les propos des interrogés, on peut remarquer que certains prennent davantage la Fondation comme étant un tremplin qui leur permettra, par la suite, de s'intégrer entièrement dans la société ; l'institution étant un partenaire dans la construction d'un projet : travail, logement, etc. Alors que d'autres se réfèrent davantage à leur situation actuelle et à l'intégration au sens large qu'elle soit à Chez Paou ou ailleurs.

Représentation du statut et perception du terme SDF

Constats

- ✓ Cinq interrogés se considèrent comme sans domicile fixe.

Entretien n°7



« Est-ce que tu te considères comme une personne SDF ? » « Bin euh pfff bin j'ai pas de domicile même mieux que ça j'ai même pas de papiers déposés, j'ai pas d'adresse. Euh tous les autres qui sont à la Fondation ils ont au moins une adresse quelque part, moi j'en n'ai pas, je peux même pas faire de carte d'identité parce que j'ai, j'ai plus de papiers d'origine déposés. »

- ✓ Quatre interrogés ne se considèrent pas/plus comme sans domicile fixe

Entretien n°6



« Est-ce que tu te considères comme une personne sans domicile fixe ? » « Ah du tout, du tout. (rire) pas du tout non. En fait donc euh sur euh les deux structures pour moi y'a peut-être (silence) cinq-six personnes qui, effectivement euh, peuvent rentrer dans euh le giron des personnes SDF. Tandis que le reste c'est des personnes qui ont des problèmes, qui vont entrer en matière, donc c'est un lieu, un lieu de passage la Fondation. »

Analyse

En se référant aux divers extraits d'entretiens cités ci-dessus, il est possible de constater, dans un premier temps, que les interrogés qui se considèrent « sans domicile fixe » mettent principalement en avant, comme son nom l'indique, l'aspect du domicile, de rien avoir à soi. Ils considèrent la Fondation Chez Paou comme un lieu de passage et non un domicile en soi. A l'inverse, pour les interrogés qui ne se considèrent pas comme « sans domicile fixe », la perception est différente puisque ce qui semble être une des caractéristiques du SDF c'est la rue et le fait d'avoir « un toit sur la tête » ôte, d'une certaine manière, ce statut de SDF. C'est intéressant car, dès lors, on peut remarquer que la représentation sociale du terme SDF diverge selon les interrogés.

Deuxième point intéressant à relever : celui des **problématiques sous-jacentes au statut de sans domicile fixe**. Certains interrogés mettent en lumière divers éléments tels que : *difficultés financières, difficultés à s'assumer, problèmes de drogues, réseau social restreint, tristesse*. Ces critères peuvent être validés par les apports théoriques proposés par Stéphane Rossini et Brigitte Favre-Baudraz qui, dans leur étude sur « *Les oubliés de la protection sociale en Suisse* »⁴⁴, mettent en avant notamment l'endettement et les toxicodépendances comme facteurs pouvant générer des parcours de vie descendants.

Un troisième élément à relever est **l'évolution**, pour un interrogé, de la perception **de son statut**. Il dit s'être considéré comme SDF à son arrivée à Chez Paou car il avait coupé les ponts avec sa famille

⁴⁴ Stéphane Rossini et Brigitte Favre-Baudraz, *op. cit.*, p. 4 à 12

(rupture du réseau primaire), il n'avait plus conscience de ses droits et il était sous l'emprise de drogues. A présent, un an et demi plus tard, il met en avant divers changements tels que : *reprise de contact avec ses proches, abstinence, relations de confiance* et ne se considère plus comme SDF car il aura toujours un endroit où aller, une assurance. Je trouve ces propos très parlant et très évocateurs, dans un certain sens, de la condition de SDF qui pourrait signifier : « perdre toutes ressources, se sentir seul au monde ». Cela permet de souligner l'importance du réseau, des relations comme facteur d'intégration et le fait de se dire SDF ou pas.



Entretien n°4

« Est-ce que toi tu te considères comme une personne sans domicile fixe ? » « Euh moi je me considère un petit peu comme la personne la plus privilégiée du foyer [...]. Euh j'ai arrêté de fumer du Haschich[...] , j'ai repris des bons contacts avec ma famille alors qu'avant de venir ici c'était carrément la guerre [...]. J'ai la confiance de tout le monde en passant par le directeur jusqu'au coordinateur, aux éducateurs. [...]. Je me dis que c'est la preuve que tout se passe bien avec moi puis euh j'ai un bon contact avec les gens en général. » [...] « Je sais que si je quitte le foyer j'ai mon père chez qui je peux aller habiter, j'ai ma mère, et puis on me laissera pas tomber y'a toujours des gens qui seront solidaires pour m'aider à trouver tout de suite quelque chose. » « Et puis à ton arrivée à la Fondation, est-ce que tu te sentais SDF ? » « Ouais donc dans le sens où au moment où je suis arrivé ici j'avais euh coupé les ponts avec ma famille et puis j'avais vraiment ouais pas du tout conscience de mes droits [...] et puis euh j'avais pas de repères, j'étais encore sous l'emprise des drogues. Mais à l'époque ouais en effet quand je suis arrivé ici je me sentais SDF et maintenant un an et demi plus tard je me sens plus du tout SDF. »

Quatrième point qui m'a interpellée : **la notion de honte, de culpabilité**. Cet interrogé qui dit avoir eu honte à un moment donné d'en être arrivé là en regard d'où il était auparavant et puis le fait de ne rien dire. C'est comme si tant que les proches ne savent pas, la situation est encore supportable.



Entretien n°8

« Est-ce que toi actuellement tu te considères comme une personne sans domicile fixe ? » « Alors j'ai eu honte à un moment donné, parce que le mot est juste, d'en être arrivé là par rapport à ce que j'ai eu avant et puis je me suis fait une réflexion pour finir ça me gêne pas du tout parce que je l'ai jamais dit que j'avais pas de domicile fixe. Donc euh non ça ne me gêne pas. »

En reprenant les phases du processus de désocialisation identifiées par Alexandre Vexliard⁴⁵, il est possible d'affirmer que cette personne se situe dans la première phase, celle où l'individu tente de rétablir sa situation et est persuadé qu'il va très vite reprendre une existence normale. Pourtant, une certaine précarité apparaît déjà et ses contacts avec l'entourage deviennent empreints de gêne.

Dernier élément à aborder : cette **notion de supériorité, de besoin de différenciation et de rationalisation** de leur situation pour certains interrogés, vis-à-vis d'autres usagers de Chez Paou. Dans les propos recueillis, on retrouve, à plusieurs reprises, cet aspect. Dans l'entretien n°4 où l'interrogé se considère comme privilégié et se compare à d'autres pensionnaires en disant que lui, par exemple, est parvenu à arrêter de fumer du Haschich alors que d'autres pas. Dans l'entretien n°6

⁴⁵ Julien Damon, *op. cit.*, p. 41 à 42

où la personne se met à rire avant de répondre, comme si la question était totalement décalée, et qui met en avant une sorte de giron des sans domicile fixe qui pourrait englober certains résidents de Chez Paou dont elle ne considère pas en faire partie. (c.f. extrait entretien n°6 p. 43)

L'entretien n°9 où l'interrogé définit le sans domicile fixe comme étant un individu très malheureux, n'ayant plus d'endroit où aller :



Entretien n°9

« Qu'est-ce que ça signifie pour toi le statut de SDF ? » « Le statut de SDF ma fois je pense que c'est des gens qui sont très malheureux, qui n'ont plus de domicile pis qui savent plus où aller. Pour eux c'est vraiment le tunnel, hein l'ouverture d'un grand tunnel qui parfois est long à traverser. Une sorte de désert à traverser et ça doit pas être évident hein. Surtout qu'il y en a qui sont SDF et sans famille, c'est encore pire. »

Au travers de ces propos, on retrouve le besoin de se dire qu'il y a des gens plus malheureux que soi ; que certaines situations sont bien pires. Il y a un certain déni par la banalisation de sa situation, de ses problématiques. Néanmoins, malgré le fait que ces interrogés semblent avoir plus de ressources que d'autres, deux d'entre eux sont à leur deuxième séjour à Chez Paou, ce qui met en avant une certaine récurrence de la situation. Je reviendrai, tout au long de mon analyse sur ces aspects de déni, de supériorité et de rationalisation car plusieurs éléments significatifs apparaissent au fil des entretiens.

Conclusion

Cette première partie d'analyse a permis, avant d'entrer directement dans le vif du sujet, de prendre un temps pour situer le contexte et identifier les différents interrogés et certains éléments de leur situation.

En établissant ces diverses questions d'entretien, la volonté était de pouvoir découvrir, dans un premier temps, la perception que les interrogés ont de l'intégration et ce que celle-ci englobe.

A présent, nous pouvons constater que les parcours de vie de ces différents usagers de la Fondation Chez Paou sont relativement divergents, tout comme leurs représentations de leur situation, du concept d'intégration ainsi que du statut de sans domicile fixe. A ce stade, je peux émettre l'hypothèse que *ce n'est pas le statut de sans domicile fixe en soi qui donne lieu à certaines représentations sociales mais plutôt les expériences de vie et les problématiques rencontrées*. En regard aux apports théoriques amenés par Denise Jodelet sur les représentations sociales⁴⁶, il est possible, à ce stade de l'analyse, de faire une première distinction entre noyau central et éléments périphériques. Le noyau central serait constitué d'éléments similaires présents chez plusieurs interrogés alors que les éléments périphériques seraient davantage représentatifs des différences dues aux expériences de vie de chacun. On retrouve la dimension collective du noyau central qui prend en compte un type de population, celui des SDF, puis une dimension plus individuelle, propre à chaque individu, illustrée par les éléments périphériques.

Le **noyau central** représente les interrogés, les **résidents séjournant à la Fondation Chez Paou**. Le processus d'intégration de ce noyau central a été identique pour chacun :

- La personne a rencontré une ou plusieurs problématique(s) qu'elle ne parvenait plus à gérer.
- Un organe « social » lui est venu en aide (tuteur, assistant social, médecin,...) et a effectué, après évaluation de la situation, un placement à la Fondation Chez Paou.
- Dès lors, l'individu est entré dans un certain type de population : SDF, pensionnaire à Chez Paou.

En me référant aux apports théoriques traitant des représentations sociales⁴⁷, il est possible d'affirmer que la personne qui est accueillie à la Fondation Chez Paou a, désormais, un nouveau groupe d'appartenance qui partage un certain nombre de croyances similaires. En côtoyant quotidiennement ces individus, la personne va être influencée par leur mode de pensée et ses propres représentations sociales vont être sujettes à des changements. Ces modifications seront plus ou moins importantes en fonction de la nature des liens que le sujet va entretenir avec ce nouveau système social ainsi que la capacité de l'individu à poser un regard critique sur les croyances de son nouveau groupe d'appartenance. Selon Uli Windisch, le niveau de compréhension et la capacité d'analyse sont influencés par différents critères tels que *l'âge du sujet, le milieu social, le sexe, la profession, le niveau d'éducation et le niveau d'insertion sociale, culturelle, politique*. Les informations concernant ces points seront complétées tout au long de ce travail dans les axes du travail, du réseau social et de la santé. Par contre, si l'on se réfère au chapitre traitant de la représentation du statut et de la perception du terme SDF, il est intéressant de relever que, sur neuf

⁴⁶ Denise Jodelet (dir.), *op. cit.*, p. 218-219-221

⁴⁷ *Ibid*, p. 52 à 54 ; 56 ; 206 ; 298 ; 340 ; 187 à 201 ; 240 à 258 ; 79 à 103

interrogés, cinq se considèrent appartenir au groupe des SDF alors que quatre se différencient de celui-ci. Le rapport au groupe dit d'appartenance sera alors différent, tout comme le partage des croyances et des opinions.

En ce qui concerne les **éléments** dits **périphériques**, il s'agira, davantage des données personnelles de chaque individu telles que *l'âge, le sexe, l'état civil, la nationalité* qui forment l'identité propre de la personne. Il est également important d'y insérer le type de problématique(s) rencontrée(s) avant l'arrivée à la Fondation Chez Paou : *perte de logement, hospitalisation, prison, problème de dépendance, conflit relationnel, etc.* Les difficultés rencontrées, propres à chaque sujet, font partie intégrante de la situation de la personne et ont une influence sur les représentations sociales de chacun. Force est de constater que les difficultés qui ont amené les différents interrogés à la Fondation sont relativement divergentes ce qui laisse supposer, également, une divergence des éléments périphériques.

A retenir...

Résultats généraux

La population de SDF accueillie à la Fondation Chez Paou est âgée entre 22 et 60ans ; majoritairement masculine et de nationalité suisse.

Les lieux de provenance des interrogés sont divers : prison, appartement, rue, famille, hôpital, hôpital psychiatrique, institution traitant la dépendance

Pour la plupart, des contacts avec le monde du social sont déjà établis.

Les interrogés perçoivent l'intégration comme :

- ✓ Une forme de reconnaissance
- ✓ Le fait d'avoir des relations
- ✓ Une forme d'adaptation
- ✓ Le fait d'être autonome
- ✓ Bénéficier d'un travail et d'un logement
- ✓ Retrouver un rythme de vie
- ✓ Retrouver des droits

La Fondation Chez Paou répond aux besoins principaux des interrogés en terme d'intégration.

Cinq interrogés sur neuf se considèrent comme sans domicile fixe.

Hypothèses, questions suscitées par les résultats

Questionnements :

Les hommes sont-ils réellement plus touchés par des situations de précarité que les femmes ou celles-ci sont-elles moins visibles ?

Quelles stratégies mettre en place pour favoriser la venue et l'accès des femmes dans des institutions de type Chez Paou ?

Les étrangers rencontrent-ils moins de difficultés en Valais que dans les cantons urbanisés ?

Hypothèses :

Ce n'est pas le statut de sans domicile fixe en soi qui donne lieu à certaines représentations sociales mais plutôt les expériences de vie et les problématiques rencontrées.

4.3. Axe 1 : le travail

L'état des capacités de la personne et ses conséquences en termes de dépendance à l'égard des tiers

Occupation des journées, situation professionnelle actuelle

Constats

Sur 9 personnes interrogées :

- ✓ Trois travaillent avec les maîtres socio-professionnels de la Fondation Chez Paou. Le travail est apprécié et important pour deux d'entre eux. Néanmoins, ils relèvent un bémol quant à l'aspect financier.

Pour le troisième, le travail avec les maîtres socioprofessionnels ne lui convient pas. On ressent, dans ses propos, qu'il subit les demandes du service social mais que ses désirs professionnels sont divergents :

	<p><i>Entretien n°7</i></p> <p><i>« Le problème est que je suis pas euh quelqu'un de rapide, euh je suis à la moitié du boulot des autres parce que malheureusement bin en fait euh tous les travaux qui y'a à ce niveau-là c'est euh, c'est des travaux qui sont manuels, et puis je suis un manuel artificiel parce qu'on m'a forcé à l'être mais je suis plutôt un intellectuel. [...] c'est le service social qui demande à ce que je me fasse mon argent de poche. [...] Mais euh moi je me méfie qu'ils veulent me refoutre sur des chantiers à la place de m'aider à aller dans la voie que je veux. Parce que moi ce qui m'intéresse c'est les multimédias. »</i></p>
--	---

- ✓ Un travaille au sein d'une œuvre d'entraide; il ne souhaite pas se prononcer davantage sur sa situation professionnelle.
- ✓ Un est en atelier protégé. Le travail lui plaît et est important pour lui.
- ✓ Un est en apprentissage dans une entreprise à l'extérieur de la Fondation. Le travail lui plaît et occupe une place importante dans sa vie.
- ✓ Un travaille dans une entreprise à l'extérieur de la Fondation. Le travail lui plaît et est important pour lui. Néanmoins, il émet également une remarque quant à l'aspect financier.
- ✓ Un est en train de mettre en place un projet professionnel. Il a travaillé, auparavant, avec les maîtres socioprofessionnels mais cela ne lui convenait pas au niveau financier.
- ✓ Un est en convalescence au sein de l'hôpital de jour à la suite d'un problème de santé.

Analyse

En observant les constats posés ci-dessus, on peut remarquer, en premier lieu, que la majorité des interrogés ont une activité professionnelle qu'ils considèrent comme importante car elle contribue à :

- Retrouver confiance en soi
- Assumer des tâches, avoir des responsabilités
- Retrouver un rythme de vie, des horaires
- Faire de nouvelles rencontres, créer des liens externes à Chez Paou
- Avoir un salaire

Les divers éléments cités ci-dessus peuvent être mis en lien avec les apports théoriques du chapitre sur l'intégration⁴⁸ où Castel définit le travail, ou plutôt l'insertion professionnelle, comme essentielle à l'intégration (réintégration) puisqu'elle favorise son processus en permettant notamment l'accès à : *une formation, la protection sociale, une reconnaissance statutaire, un réseau.*

Deuxième élément à relever : **l'aspect financier**. En effet, le rapport travail-argent revient fréquemment dans les propos des interrogés. Plusieurs personnes disent ne pas être satisfaites du revenu qu'elles touchent vis-à-vis du travail qu'elles fournissent.



Entretien n°1

« Bon c'est clair après que certaines fois, bon pour le travail qu'on fournit, le salaire y suit pas très bien tu vois mais bon voilà quoi. »

Cet aspect est notamment présent dans les propos de l'interrogé n°6 qui explique qu'en travaillant avec Chez Paou il est prétérité au niveau de ses Prestations Complémentaires apportées par l'AI.



Entretien n°6

« Non non j'ai, j'ai totalement arrêté parce que ça me prétérite par rapport au PC (prestations complémentaires de l'AI) donc j'ai, j'ai stoppé. [...] Non non j'ai arrêté parce que ça me bouffait du fric. Oui parce que tu, tu, quand tu fais les calculs et tout, tu t'aperçois que t'as du fric en moins. »

Plusieurs interrogés ont une activité au sein de Chez Paou et je pense qu'il est important d'amener quelques précisions quant aux conditions de rémunérations établies par le service social du canton du Valais. Pour ce faire, je vais reprendre les explications très précises amenées par un interrogé :



Entretien n°4

« ... donc à partir du moment où on commence à travailler en début de mois jusqu'aux cinq cents premiers francs qu'on gagne euh à un tarif de onze francs de l'heure les cinq cents premiers francs viennent dans notre poche à moins qu'on aie des dettes, des amendes, ou bien qu'on aie des gros problèmes avec la drogue ou une mauvaise conduite avec le foyer. Et puis euh ensuite à partir du moment où on dépasse les cinq cents francs et bin on amortit notre dette sociale. C'est-à-dire que les cent-vingt ou deux-cent cinquante ou huitante cinq francs en plus partent éventuellement soit à la tutelle, soit au service social soit directement auprès du foyer et permettent de, de d'aider à rembourser la pension du foyer. »

⁴⁸ Marc-Henry Soulet (dir.), *op. cit.*, p. 153

Cette formule a été instaurée dans l'optique d'encourager les bénéficiaires à reprendre une activité professionnelle en leur laissant une certaine somme d'argent de poche tout en les responsabilisant face à leur situation et aux coûts à payer.

Pour les travailleurs externes à Chez Paou, les revenus financiers sont gérés en collaboration avec l'éducateur et l'assistant social ou le tuteur en fonction de la situation de l'utilisateur. Néanmoins, il est important de préciser que la population des sans domicile fixe est régulièrement confrontée à des problèmes d'argent tels qu'endettement, poursuites, factures impayées, etc. Il est nécessaire de travailler sur cette problématique et les difficultés qu'elle engendre. De ce fait, malgré un travail appliqué, les revenus demeurent maigres. Ce manque peut péjorer notamment le domaine des relations tel que l'explique Castel⁴⁹. Ce dernier met en évidence la relation très étroite qui existe entre le travail et le réseau social. En effet, lorsque le niveau de ressources financières est bas, il semble difficile de pouvoir investir dans des activités dites de loisirs qui favorisent les liens sociaux. Le manque d'argent peut donc contribuer à la restriction des relations et, par conséquent, à une forme d'isolement. A ce stade, on peut émettre comme hypothèse que : Les interrogés, par leur situation de sans domicile fixe séjournant à la Fondation Chez Paou, n'ont que peu l'occasion d'avoir des activités de loisirs (telles que citées ci-dessus) et que, par conséquent, les relations du domaine professionnel sont importantes et font partie intégrante de leur réseau social. Cette hypothèse pourra être en partie vérifiée dans l'axe du réseau social, tel que cités dans certains extraits d'entretien.

Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles

Scolarité et formation

Constats

Sur neuf interrogés :

- ✓ Trois relèvent que leur scolarité obligatoire s'est très bien déroulée. Un d'entre eux a poursuivi ses études et les a terminées sans difficultés particulières. Les deux autres se sont orientés vers un apprentissage ; un l'a terminé, l'autre s'est vu contraint de l'arrêter.
- ✓ Deux relèvent un parcours scolaire oscillant entre réussites et échecs. Au terme de la scolarité, un s'est orienté vers un apprentissage qu'il a terminé. L'autre a débuté des études secondaires puis un apprentissage mais les deux demeurent inachevés. Il a connu une scolarité plutôt mouvementée, dû au divorce de ses parents et à plusieurs déménagements qui ont suivi.
- ✓ Quatre relèvent une scolarité difficile. Trois se sont orientés vers un apprentissage mais un seul l'a terminé. Le quatrième a débuté des études secondaires puis un apprentissage mais les deux demeurent inachevés.

Analyse

A la suite de ces constats, un premier point peut être mis en évidence : la notion de vulnérabilité de départ et de capitalisation d'expériences difficiles. En se référant aux apports théoriques du chapitre

⁴⁹ Pascal Gazareth et Caterina Modetta, *op. cit.*, p. 17 à 24 et p. 33 à 36

traitant de l'exclusion émis par Castel⁵⁰, divers éléments tels que : expériences traumatisantes (*séparations, violence,...*), échecs scolaires, etc. semblent ne pas être anodins dans le parcours de précarisation. L'hypothèse d'une vulnérabilité de départ ; de personnes à risque est posée. Si l'on observe les faits relatés par les interrogés concernant leur parcours scolaire ainsi que leur formation, on peut considérer que six personnes sur neuf sont concernées par une certaine vulnérabilité de départ :

✓ **Placement en institution**

Entretien n°1



« Mais bien, très très bien. Jusque euh, très très bien, les écoles primaires très bien. Humm le cycle d'orientation aussi quoi, c'était, j'ai fait pas mal de bonnes notes et tout, c'était niveau 1. [...] Mais après j'ai été placé dans un foyer. [...] Et ensuite après bon j'ai bossé un peu pour moi pendant une année et ensuite après j'ai eu un apprentissage à la poste. J'ai fait deux ans là-bas et après j'ai été en prison entre deux donc euh ça a cassé l'apprentissage. »

- ✓ **Rupture familiale (divorce)** : Dans l'extrait de l'entretien n°4, l'interrogé met en évidence plusieurs changements de lieux de scolarité qui sont dûs, notamment, à la séparation des parents. Ce passage me donne l'impression d'une forte agitation au sein de laquelle l'interrogé ne parvient pas forcément à trouver sa place :

Entretien n°4



« Je suis né en Valais. [...]. Ensuite euh ma mère, ma sœur et moi on est parti habiter à Genève [...]. Et ensuite, ma mère, ma sœur et moi et le nouveau mari de ma mère on est parti habiter dans le canton de Vaud et euh là-bas j'ai fait ma sixième primaire [...] en pré-gymnasiale, ensuite je suis descendu au niveau supérieur en rejoignant le collège [...] et après je suis remonté en pré-gymnasiale et j'ai fait ma septième, ma huitième et ma neuvième année. J'ai loupé ma neuvième année. J'ai voulu refaire mais au bout de six mois j'ai tout interrompu, et je suis parti trois mois en Nouvelle-Zélande pour faire un diplôme de maturité en anglais, que j'ai réussi. Quand je suis revenu en Suisse, je suis revenu habiter chez mon père ; il avait obtenu la garde pour moi. Et euh une fois que je suis arrivé chez lui, j'ai commencé à étudier dans une école privée. Euh j'y ai fait trois mois et j'ai tout arrêté. Après mon père m'a envoyé au Burkina Fasso pour commencer un baccalauréat mais comme j'avais déjà des antécédents avec le cannabis euh une fois en classe les professeurs du collège où j'étudiais ont tout de suite remarqué que j'étais pas très concentré et puis que je risquais d'échouer cette année, donc euh ils m'ont conseillé d'aller voir un psychiatre [...] Je suis rentré en Suisse et j'ai eu un séjour à l'hôpital psychiatrique de six mois. »

⁵⁰Françoise Charrier, Daniel Goupil et Jean-Jacques Geoffroy (dir.), Les personnes vulnérables : protection et accompagnement des majeurs en difficulté, 2008, Ramonville Saint-Agne, Ed. Erès, p. 29 à 34

- ✓ **Adoption** : L'interrogé concerné met clairement en lien l'annonce de l'adoption et la chute de ses résultats scolaires :

Entretien n°6



« Ma scolarité très bien, très bien. [...] Ouais bin j'ai appris très tard que j'étais adopté. Donc euh j'étais très fort, donc euh j'étais à 5.8, 6. Plutôt des réussites exceptionnelles et pis après donc quand j'ai appris que j'avais été adopté donc ça m'a fait chuté quoi. Alors par rapport à ça euh je remets un peu en cause l'adoption. C'est là où j'ai dérivé un peu. »

- ✓ **Echecs scolaires, difficultés scolaires** : Quatre personnes ont été concernées par cette problématique et les différents extraits d'entretien relatent bien des moments difficiles de la scolarité avec des placements en classe spécialisée pour deux personnes et un manque d'intérêt pour la scolarité.

Entretien n°2



« Bin je peux dire que ma scolarité elle était pas exceptionnelle. Je veux dire euh j'ai déjà réussi à redoubler euh en première primaire [...] j'ai passé toutes les années à la raquette quoi pis euh j'aurai pu faire beaucoup mieux quoi, donc euh de ce côté-là j'ai des gros regrets quoi. [...] J'en n'ai pas foutu une. Ouais j'aimais pas aller à l'école. [...] Après je suis parti à l'école de commerce ensuite euh j'ai raté la première année et je suis parti en section culture générale en social [...] j'ai arrêté en cours de deuxième, pour des problèmes de toxicomanie. Après j'ai fait des stages euh dans la construction métallique ouais mais après euhh, après j'ai eu un accident de voiture euh assez grave ce qui fait que je me suis retrouvé dans un foyer pour toxicomanes ouais. »

Entretien n°5



« Bin moi j'ai fait les écoles, une partie euh j'ai fait au X donc scolaire pis après j'ai été placé à X. [...] Bon c'est-à-dire que pour les calculs, le français j'étais pas très fort. [...] Après j'avais commencé un apprentissage de menuisier chez X. J'ai fait une année. Après bin j'avais arrêté parce que je me faisais tabasser par le fils du patron. »

Ces premiers éléments posés, il s'agit à présent d'identifier et d'explicitier le point de la formation. Huit interrogés ont débuté un apprentissage⁵¹ et cinq se sont vus contraints d'arrêter. Quatre d'entre eux ont été identifiés, au préalable, comme ayant une vulnérabilité de départ. De plus, on peut considérer que le non-aboutissement de l'apprentissage est une expérience négative supplémentaire. Les raisons sont diverses ; on retrouve un arrêt pour cause d'emprisonnement ; un arrêt pour cause de violence au sein de l'entreprise ; un arrêt pour manque d'intérêt pour la profession et deux arrêts pour cause de problèmes de drogues où viennent s'ajouter, pour un interrogé, des troubles psychiques débouchant sur une hospitalisation. C'est intéressant car ces deux mêmes personnes ont également débuté des études secondaires qu'elles se sont vus contraintes d'arrêter pour des raisons identiques aux précédentes. Cela nous renvoie aux apports théoriques du

⁵¹ La notion d'apprentissage comprend également l'école ménagère et l'école d'agriculture

chapitre décrivant le statut de sans domicile fixe où Stéphane Rossini et Brigitte Favre-Baudraz⁵² mettent en avant la problématique de la toxicodépendance où la recherche du produit et sa consommation sont une priorité au détriment, notamment, de la vie professionnelle. De plus des problèmes de santé peuvent apparaître, d'ordre physique et/ou psychique.

Pour terminer, nous relevons que sur les trois personnes n'ayant pas clairement explicité de vulnérabilité de départ, deux sont arrivées au terme de leur formation. Ceci permet de mettre en évidence que, dès le plus jeune âge, nous ne sommes pas égaux ; nous n'avons pas les mêmes chances ni les mêmes difficultés et ce peut-être un facteur déterminant pour la suite.

Parcours professionnel jusqu'à l'arrivée à la Fondation Chez Paou

Constats

- ✓ Deux parcours professionnels brefs, notamment dûs au jeune âge des interrogés. Dans les deux cas, il y a eu un début d'apprentissage, de formation, puis pour l'un la prison, pour l'autre une cure de désintoxication. Les deux n'avaient pas d'endroit où aller à leur sortie respective d'institution et ont été placés à Chez Paou. Un d'entre eux relève avoir rencontré des difficultés financières.
- ✓ Quatre situations où les changements d'emplois sont multiples. Une seule personne est au bénéficiaire d'une formation. Un interrogé met en avant des difficultés financières.
- ✓ Trois personnes ont maintenu une situation professionnelle que l'on peut qualifier de stable (peu, voire pas de changements d'emplois, pas de situation de chômage). Ces trois personnes avaient terminé, auparavant, leur formation et ont toutes trois gradé dans leur poste de travail. Néanmoins, elles ont rencontré diverses difficultés, notamment des problèmes financiers.

Analyse

Dans les constats posés ci-dessus, on se rend compte que deux interrogés n'ont pas réellement eu de parcours professionnel car ils ont été stoppés dans leur formation et sont arrivés à Chez Paou. Cet exemple peut mettre en lumière le fait que la population de sans domicile fixe accueillie à la Fondation est divergente, notamment au niveau de l'âge des pensionnaires.

Intéressons-nous à présent aux parcours professionnels où les changements d'emploi sont fréquents. *Qui se cache derrière ces situations ? Que signifient ces changements ? Qu'impliquent-ils ?* Parmi les interrogés concernés, une personne était au bénéficiaire d'une formation (école ménagère). En observant son parcours, on peut se rendre compte qu'elle a exercé dans des domaines en lien avec sa formation tels que : *conciergerie, ménage, garde d'enfants*. Elle a été confrontée à une perte d'emploi qu'elle a vécu comme un échec et suite à cela elle s'est retrouvée au chômage. Elle a

⁵² Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, « Sans domicile fixe : figures, trajectoires et politiques », 2007, Lausanne, Université de Lausanne, p. 17 à 22

toujours eu droit à cette prestation et dit ne pas avoir rencontré de problèmes financiers. Les trois autres interrogés concernés par ce chapitre n'ont pas terminé leur formation. L'un d'entre eux est resté très centré au niveau professionnel puisqu'il a beaucoup exercé dans le même domaine. Il n'a pas connu de problèmes financiers par contre, il a été confronté à des périodes de chômage et s'est retrouvé deux fois en fin de droit. Il a été placé dans divers lieux de réinsertion et a toujours pu garder sa même ligne professionnelle ; cela lui a permis d'acquérir des compétences dans sa branche et actuellement il a une place de travail. Par contre, il relève les difficultés rencontrées durant ces périodes de transition, notamment au niveau de la pression émise par les instances de placement et le stress que cela peut engendrer :



Entretien n°5

*« [...] est-ce que tu t'es retrouvé en fin de droit ? » « Oui c'est arrivé deux fois. »
« Comment est-ce que tu as vécu cette situation ? » « Euh j'ai été travaillé pour euh une partie à l'OSEO et à la Thune. » « J'ai fait six à neuf mois, après bin là j'ai été à la COREM. » « Et puis tu faisais quoi comme travail ? » « Bin toujours la menuiserie. »
« Est-ce que ça a été difficile pour toi de te retrouver en fin de droit ? Comment tu as vécu la situation ? » « Oh bin oui au début c'était un peu difficile parce que là on m'avait donné, comme on me disait : « On te fout le pied dans le cul, tu bouges, tu fais des recherches d'emploi et puis tu essaies de te retrouver un emploi. » Alors j'ai essayé de tout faire et puis j'ai pu quand même retrouver du travail. »*

Les deux autres interrogés ont eu des expériences professionnelles très diverses :



Entretien n°7

« Oh euh pfff j'ai, j'ai « facco tuti » (rire). Ouais parce que j'ai commencé électro après j'ai été euh dans la vente de fruits et légumes, après euh j'ai, j'ai été tailleur de pierres précieuses, après j'ai été livreur de pinard et puis après je me suis retrouvé aide-monteur électricien dans une boîte d'électricité [...]. Euh ensuite euh je faisais de l'artisanat indien comme hobby, quand je me suis retrouvé au chômage la première fois, bin j'ai commencé à aller sur les festivals vendre mon artisanat, ce qui fait que je vivais bien mais euh le commerce ayant baissé bin c'est, c'est tombé à l'eau et puis euh ensuite euh j'ai bossé dans un hôtel [...] ah entre temps j'ai encore bossé dans un ranch aussi à un salaire plus que minimum. Après l'hôtel je me suis lancé dans l'informatique, j'ai tout appris tout seul et puis euh je survivais en faisant des sites internet en échange du gîte, couvert, tabac et un peu d'argent de poche, jusqu'à quand j'aie l'accident et puis que j'atterrisse à la, Fondation. Une fois j'ai aussi voulu me lancer dans la représentation. J'ai fait des cours, j'ai même un diplôme de représentant mais euh c'est un boulot que je peux pas faire parce que je peux pas frapper aux portes. » [...] « Ca me va très bien quand le client vient sur mon territoire mais moi d'aller sur son territoire je suis, je suis perdu quoi. » [...] « Mais c'est, c'est, c'est très compliqué parce que même d'aller chez le médecin, y faut que je sois mourant pour aller chez le médecin parce que je peux pas frapper à une porte quoi. »

Ces deux extraits mettent en évidence deux difficultés qu'il semble intéressant de prendre en compte : **les troubles psychiques**. Comme cité précédemment par Antonio Da Cunha et Olivier Schmid⁵³ le rapport entre troubles psychiques et difficultés professionnelles est mis en évidence. La détérioration de la santé mentale peut créer une spirale vers la précarité économique et, par

⁵³ Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, *op. cit.*, p. 17 à 22

conséquent, conduire la personne à une situation de perte de domicile. Le processus n'est certes pas toujours aussi catastrophique, néanmoins, la maladie mentale peut engendrer une certaine forme d'instabilité que l'on peut retrouver, entre autre, dans le cadre professionnel où la personne est dans l'incapacité de perdurer dans un emploi et de s'investir convenablement dans celui-ci. On retrouve également, pour l'interrogé n°7, une **difficulté** davantage d'ordre **relationnel** qui le freine, voire qui l'empêche de créer des contacts et d'entrer en relation. Selon le type de travail effectué, cela peut être une réelle difficulté pouvant prêter à tort l'emploi.

Pour deux interrogés, leur parcours professionnel a été relativement stable. Ces personnes ont choisi de cesser leur activité mais elles relèvent toutes deux un malaise, des difficultés d'ordre psychologique notamment liées au stress de la profession et des responsabilités qui en découlent. Comme cité précédemment, il est à nouveau possible d'établir un lien entre santé mentale et situation de sans domicile fixe. Pour les diverses situations analysées jusqu'à présent, il semble que ce soit la détérioration de la santé mentale qui ait créé une spirale vers la précarité et non l'inverse. Ces apports pourront être complétés dans l'axe de la santé.

On retrouve également la problématique de l'**endettement** qui va, semble-t-il, de pair avec la situation professionnelle : la personne se retrouve sans emploi et, par conséquent, avec un salaire minimum. Pour illustrer ce point, je trouve très parlant les propos émis par l'interrogé n°7 qui met en avant sa vision du système :



Entretien n°7

« [...] quand j'avais beaucoup de sous on s'est pas gêné de me prendre beaucoup d'impôts mais par contre quand j'étais dans la merde euh on m'a jamais vraiment aidé avant d'être à la Fondation quoi. Euh on m'a plutôt enfoncé le clou sur la tête. Pour essayer de m'en sortir bin j'ai liquidé ma caisse de pension. J'ai, j'ai essayé de monter un magasin mais je me suis planté. Et puis euh et puis voilà bon bin j'ai eu des dettes. Et puis quand j'ai retrouvé mon boulot bin on me piquait euh un tiers de mon salaire ce qui fait que j'avais même pas de quoi euh faire quelque chose. Et puis le jour où j'ai eu fini de payer mes dettes j'ai aussi perdu mon boulot et puis t'as pas envie de, d'essayer de t'en sortir quoi. »

On peut remarquer que, pour essayer de s'en sortir, l'interrogé n°7 a essayé, notamment, de se mettre à son compte en ouvrant un magasin. Cette expérience s'est avérée négative et n'a fait qu'augmenter ses difficultés financières. Ce type de situation rejoint les apports théoriques émis par Stéphane Rossini et Brigitte Favre Baudraz⁵⁴ qui, dans leur étude sur « *Les oubliés de la protection sociale en Suisse* », mettent en évidence, au sein des problématiques identifiées, celle du statut d'indépendant. Ce dernier semble souvent être présenté à la personne sans emploi comme seule possibilité de regagner le monde professionnel. Il peut être une alternative au chômage encouragée par l'Office Régional de Placement ou un ultimatum imposé par un service social après des années de dépendance à l'aide publique. Néanmoins, une personne sur deux n'a aucune formation et ce manque provoque des difficultés à financer l'entreprise ainsi que des lacunes en termes de gestion et de management. La faillite est alors fréquente.

La personne se laisse prendre au jeu de l'argent, de la richesse, par son statut professionnel qui le lui permet et ne parvient pas à gérer sa situation. Elle enchaîne les mauvaises affaires et peut se retrouver en prison. La situation professionnelle chute brutalement ce qui peut entraîner des

⁵⁴ ARTIAS, Le dossier du mois de l'ARTIAS, op. cit., p. 4 à 12

difficultés du côté du réseau social, des relations avec les proches telles que famille et amis ainsi que des problèmes de santé, notamment l'apparition de difficultés au niveau de la santé psychique. De plus, on peut émettre l'hypothèse qu'il est d'autant plus difficile d'accepter de se retrouver dans une situation précaire, telle que celle de sans domicile fixe, lorsque l'on occupait, auparavant, un poste professionnel gratifiant ainsi qu'un statut social élevé. A ce niveau, la fonction attribuée au travail dépasse celle de la survie, il ne s'agit plus uniquement de gagner de l'argent pour nourrir sa famille, le travail prend également une fonction de valorisation. Par le poste qu'elle occupe et les revenus qu'elle gagne, la personne est connue et reconnue pour ses compétences. Lorsque sa situation se péjore, elle passe soudain des paillettes à l'anonymat et se retrouve confrontée à la première fonction du travail : celle de la survie. Pour certains, il semble impossible d'accepter cette nouvelle réalité, on peut le ressentir, notamment, au sein des propos de l'interrogé n°6, lorsque l'on aborde le point des ruptures professionnelles et du chômage :



Entretien n°6

« Ouais une fois une rupture mais j'ai même pas eu parce que j'ai pas été à l'ORP. Ça m'intéresse pas du tout, ce genre de travail là euh non. [...] Après bin c'est là qu'on m'a mis à l'AI. J'étais pas bien psychologiquement. »

La personne a besoin d'un travail valorisant. Elle n'est pas prête à se soumettre à certaines professions qu'elle qualifie de non-intéressantes. C'est également ce même interrogé qui, quelques chapitres précédents, se sentait différent des autres résidents de Chez Paou et démontrait une volonté de se montrer « supérieur », tel qu'il l'avait été dans le passé.

Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre

Ruptures professionnelles, pertes d'emplois

Constats

- ✓ D'une manière générale, tous les interrogés ont été confrontés à une ou plusieurs ruptures professionnelles ; néanmoins, les facteurs ainsi que les conséquences liés à cette perte sont divers.
- ✓ Trois interrogés ont été, à un moment donné, au chômage et deux d'entre eux se sont retrouvés en fin de droit. Un a été placé, par l'Office Régional de Placement, dans des centres de réinsertion ; l'autre s'est mis à son compte et la deuxième fois qu'il s'est retrouvé dans cette situation a refusé d'entreprendre de nouvelles démarches. Il s'est alors retrouvé dans une situation très précaire.
- ✓ Un interrogé n'a pas souhaité s'inscrire au chômage mais a pu bénéficier de l'aide sociale, de l'AI et d'un soutien de ses proches.
- ✓ Un interrogé a bénéficié de l'aide sociale ainsi que de l'AI.
- ✓ Un interrogé n'a bénéficié que de l'AI et un autre que de l'aide sociale.
- ✓ Un interrogé dit n'avoir reçu aucune aide.

Analyse

Le thème de la rupture professionnelle fait partie intégrante de la situation des interrogés. Par contre, les raisons de ces pertes d'emploi sont variables. Par exemple, pour certains, c'est une problématique de dépendance qui a entraîné la perte de l'emploi. La personne consommait de plus en plus et n'était plus capable de répondre aux exigences professionnelles.

Lorsque la rupture professionnelle surgit, plusieurs alternatives existent. Certains interrogés se sont inscrits au chômage. Ce système ne leur semble pas avoir été bénéfique puisqu'ils ont fini par se retrouver en fin de droit. Néanmoins, il permet de mettre en lumière d'autres difficultés rencontrées par la personne qui entravent le retour vers une stabilité de l'emploi. Les centres de réinsertion tels que l'OSEO, la COREM, la Thune,... peuvent faire office de passerelle et permettre à l'individu de prendre conscience de ses difficultés, de ses limites et l'orienter, par la suite, vers une activité plus adaptée. Lorsqu'il y a réellement une incapacité de travail, une demande auprès de l'Assurance Invalidité peut alors être faite. Ce type de démarche n'est pas évidente car elle renvoie l'individu à sa propre réalité en mentionnant le terme « incapacité ». Le travail comme facteur d'intégration et de valorisation n'est plus accessible. Par contre, ce type de mesure permet de reconnaître les difficultés de la personne et de lui accorder une rente afin qu'elle puisse subvenir à ses besoins. Il peut également avoir une fonction déculpabilisante. L'individu n'a plus à s'en vouloir d'avoir perdu son emploi puisque, physiquement ou psychologiquement, il n'était plus capable de l'assumer. La faute peut être orientée davantage sur la maladie.

Lorsque l'AI n'est pas accepté ou que le droit au chômage se termine, le dernier maillon de la chaîne reste l'aide sociale. Les revenus proposés sont moindres mais permettent à la personne de « survivre » et de rendre visible sa situation. C'est à ce moment qu'un processus d'aide peut être mis en place. Un assistant social ou un tuteur est attribué afin d'évaluer la situation de l'individu et d'établir, avec ce-dernier, un projet de vie. Etant donné la difficulté actuelle de trouver un logement et un travail pour des personnes au bénéfice de l'aide sociale, la solution intermédiaire peut être le placement à la Fondation Chez Paou. Malgré un système social plutôt bien établi, les bénéficiaires de l'aide sociale restent fortement marginalisés. On retrouve cette forme de dépendance à autrui qui, du point de vue de l'estime de soi, est particulièrement difficile à accepter. Les propos de l'interrogé n°6 en sont très représentatifs.

Entretien n°6



« Est-ce que tu as été confronté à une ou plusieurs ruptures professionnelles ? » « Non non, non. » « Jamais ? Tu n'as pas eu de période de chômage ? » « Non. Ouais une fois mais j'ai même pas eu parce que j'ai pas été à l'ORP. Ca m'intéresse pas du tout, ce genre de travail là euh non. » « Ouais, mais comme tu avais choisi de stopper le travail est-ce que ça a eu des conséquences sur ta vie, ton réseau social ou ta santé ? » « Oui bin c'est là qu'on m'a mis à l'AI. J'étais pas bien psychologiquement. » « Ok, et puis est-ce que tu as été au bénéfice d'une autre aide que l'AI comme l'aide sociale par exemple ? » « Oui j'ai eu mais alors amplement remboursée par les euh comment on appelle ça, par les rétroactifs de l'AI. Donc pour moi j'ai jamais été à l'assistance sociale vu que j'ai tout remboursé. » « Et puis quand tu as eu ces problèmes financiers est-ce que tu as pu bénéficier d'un soutien financier de tes proches [...] ? » « Oui oui, oui oui, oui oui. »

On ressent une forme de honte de se retrouver à l'assistance ou encore de devoir accepter certains travaux proposés par le chômage. La personne s'empêche de percevoir sa réalité et se maintient dans une certaine forme de déni, indispensable à sa survie. (c.f. Alexandre Vexliard, processus de désocialisation, p.12)

L'interrogé n°7 relate une autre problématique. Il n'a pas honte de s'être retrouvé dans une situation très précaire l'ayant forcé à fouiller dans les poubelles pour se nourrir, par contre, il évoque son incapacité à solliciter de l'aide, voire même d'entrer en relation. Que ce soit pour demander l'aumône ou pour avoir droit à l'aide sociale :



Entretien n°7

« Est-ce que tu as dû, à un moment donné, faire la manche pour subvenir à tes besoins ? » « Non j'ai été très vite fouiller les poubelles pour manger mais je ne peux pas tendre la main pour demander un franc ; ça c'est le blocage total mais faire les poubelles ne me dérange pas. »

C'est l'interrogé qui s'est retrouvé dans la situation la plus précaire puisqu'il a côtoyé la rue pendant une période et qu'il n'avait plus aucune couverture sociale. On retrouve là les apports théoriques du chapitre « Sur le chemin de la précarité »⁵⁵ qui mettent en évidence l'invisibilité de certaines situations du fait que la personne refuse de solliciter les régimes de protection sociale. Malgré l'insalubrité de la rue, l'individu maintient cette situation afin de préserver une certaine dignité et de ne pas tomber dans une forme de charité culpabilisante.

Toute forme de rupture professionnelle est difficile à accepter. Bien souvent, elles peuvent être le point de départ ou la mise en lumière d'autres difficultés tels que problèmes de santé. La perte de l'emploi s'associe à la perte du revenu financier. Il est de plus en plus difficile de subvenir à ses besoins et, parfois, la péjoration de la situation est inévitable.

Les perspectives futures

Constats

- ✓ Pour un interrogé, le travail n'a pas (plus) d'importance et ce n'est pas un facteur d'intégration. Il n'a aucune ambition vis-à-vis de son avenir professionnel ; ce n'est pas sa priorité.
- ✓ Pour deux interrogés, le travail est moyennement important. Un a actuellement un travail temporaire et souhaite trouver quelque chose de fixe mais sans retomber dans le stress de son ancien poste ; l'autre a un projet mais il est retenu par la justice. Ils perçoivent tous deux le travail comme un facteur d'intégration.
- ✓ Pour quatre interrogés, le travail est très important. Pour l'un il prend même une place centrale. Ils pensent tous que le travail est un facteur d'intégration et ont de fortes ambitions professionnelles. Deux d'entre eux ont eu des problèmes de toxicomanie et craignent la rechute.

⁵⁵ p. 8 à 13

- ✓ Un interrogé a un projet mais attend l'aide de l'AI pour le concrétiser. Il définit l'importance du travail selon l'intérêt qu'il y apporte. Il est nuancé quant à la définition du travail comme facteur d'intégration :

Entretien n°7



« Le fait d'avoir un travail c'est : pas important, moyennement important ou très important pour toi ? » « Et bin en fait euh un à trois. Si je dois aller faire le guignol sur un, sur un chantier pour moi c'est un, même en-dessous euh parce que bin c'est juste pour avoir des sous. Et puis euh si je peux travailler avec des gamins euh, même si j'ai pas de sous, euh c'est trois. Euh si je peux bosser en informatique même si je gagne pas beaucoup c'est trois, mais autrement euh c'est un quoi. » « [...] Et est-ce que tu penses que le travail c'est un facteur d'intégration ? Le fait d'avoir un travail ? » « (silence) Ouais ça peut l'être mais bon y faut toujours savoir si on a envie d'être intégré ou pas (rire). Mais de toute façon le travail c'est pour gagner des sous pour payer des impôts, pour payer les routes, pour rouler avec notre voiture pour pouvoir aller travailler, que si on n'allait pas travailler bin on aurait pas besoin des routes (rires). »

- ✓ Un interrogé ne peut plus travailler pour cause de problèmes de santé. Au sein de sa carrière professionnelle, le travail prenait une place très importante au début puis moyennement importante. Son rêve d'enfant aurait été de devenir mécanicien automobile.

Analyse

Divers éléments émergent des constats posés ci-dessus. En premier lieu, arrêtons-nous un instant sur le seul interrogé qui refuse, en quelque sorte, le travail et qui ne prend pas en compte ce dernier dans la notion d'intégration :

Entretien n°6



« [...] Quels sont tes espoirs par rapport au domaine professionnel ? » « Bon le truc c'est que je m'en fous un peu tu vois. Non le truc c'est qu'il y a des gens qui ont vécu qui ont quarante-sept ans et puis qui ont vécu euh trente ans. Alors moi j'estime avoir vécu nonante ans [...]. Donc je vis un peu le jour le jour. [...] Professionnellement j'ai donné pis moi je rentre plus dans un système qui est totalement pourri voilà [...] » « Est-ce que tu penses que le travail c'est un facteur d'intégration ? » « Non. Pour les gens qui travaillent hein, c'est pas une intégration, c'est une obligation déjà. Ca veut dire, c'est que si tu veux euh, bin t'as pas le choix que de travailler, c'est logique. Mais euh moi je pense que je suis beaucoup plus intégré que quelqu'un qui travaille hein, sauf s'il y a un poste peut-être de directeur de la Mutuelle Valaisanne tu vois mais plus j'avance, plus je m'aperçois que les gens sont des numéros et puis voilà. »

En se référant aux éléments théoriques proposés par Alexandre Vexliard⁵⁶ ce dernier identifie quatre phases au processus de désocialisation, il semble que la quatrième soit particulièrement proche des propos de cet interrogé : « C'est une phase où s'opère l'harmonisation définitive des représentations avec la réalité. C'est à la fois la résignation finale par rapport au monde ancien et la rationalisation-

⁵⁶ Julien Damon, op. cit., p. 38 à 42

valorisation des nouvelles conditions de vie. Des normes nouvelles sont affirmées, opposées aux anciennes qui sont désormais méprisées : refus du travail, proclamation de son absolue liberté. » On retrouve ce besoin de se différencier du système et de proclamer une certaine liberté par le refus du travail. Les autres interrogés, eux, ont une vision plutôt identique du travail. Il est possible d'affirmer que le noyau central des représentations sociales du travail comme facteur d'intégration est similaire ; par contre, on retrouve quelques divergences au niveau des éléments périphériques. Cela s'explique notamment par les expériences professionnelles vécues par chacun ainsi que par l'âge des interrogés. Il est évident que la vision et l'importance attribuée au travail ne sera pas la même à vingt ans qu'à soixante et qu'elle sera également différente si la personne est au bénéfice de l'Assurance Invalidité ou non. Il s'agit là d'éléments d'ordre personnel qui peuvent plus ou moins influencer la notion de travail comme facteur d'intégration.

Je souhaite également m'arrêter un instant sur l'importance donnée au travail. Certains interrogés, tels que les n°2 et n°4 ont des ambitions professionnelles très fortes :



Entretien n°2

« Euh j'envisage déjà de faire la maturité avec le CFC et puis euh pourquoi pas plus tard faire euh une maîtrise fédérale ouais. [...] J'aimerais être patron d'entreprise. »



Entretien n°4

« Euh je pense que le travail c'est un vrai facteur d'intégration. Je pense que si on le voit comme un facteur d'exclusion c'est quelque part qu'on veut mener une vie euh un peu au banc de la société parce que je pense que toute personne qui n'est pas infirme, qui n'est pas malade mentale, une personne qui a fait des choix donc d'autonomie et de réussite euh sera tout à fait d'accord pour dire que le travail c'est un facteur d'intégration et que c'est une raison de, de vivre. Personnellement je pense que ouais que c'est un facteur d'intégration et que ça va me permettre euh de rencontrer des gens par le biais du travail, que ça va me permettre d'avoir mon salaire, ce qui me permettra de payer mon essence pour la voiture, de payer mon loyer euh et puis que ça me permettra aussi d'avoir un bon rythme de vie et puis d'être indépendant et de ne plus dépendre des autres parce que pendant ces dernières années j'ai beaucoup dépendu des autres [...]. »

Ils donnent l'impression de s'être donnés un défi dans le but de pouvoir prouver à leur entourage qu'ils sont capables d'y arriver. De plus, ils ont tous deux un point commun dans leur vécu puisqu'ils ont rencontré des problèmes de toxicomanie. En se référant aux apports théoriques émis par Denise Jodelet⁵⁷ sur les fonctions des représentations sociales, il est possible d'affirmer que le travail prend la **fonction de guide des comportements** et qu'il devient un point essentiel. Néanmoins, je pense que, comme pour toute chose, il est important de parvenir à trouver un équilibre et de ne pas tomber dans la démesure. Lorsque j'entends des propos tels que ceux de l'interrogé n°4 :

⁵⁷ Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 47 à 78, p. 79 à 103. p. 261, p. 263, p. 340, p. 429

Entretien n°4



« [...] Pour moi le travail ça peut être un mentor, une raison d'être, d'exister pendant les prochaines années et si tout d'un coup je commence à le mettre seulement en deuxième position et puis que je laisse la première place à d'autres activités, à d'autres motivations, euh je sens que je vais tout de suite perdre les pédales et je vais encore me casser la figure donc je sais qu'il faut que je mette le points d'exclamation, d'importance sur le travail, quitte à mettre toute mon énergie là-dedans et c'est vraiment ce que j'essaie de prouver à tout le monde autour de moi c'est que je suis prêt à mettre toute mon énergie au travail pendant tout le temps de mon apprentissage, ensuite ma formation pendant peut-être les cinq-dix ans à venir avant de me relâcher un petit peu ensuite [...] je pourrai me permettre, peut-être tout d'un coup, de me retrouver des hobbies, des occupations [...]. »

Je me demande combien de temps il sera capable de tenir ce rythme et si le risque de retomber dans la toxicomanie n'est pas plus élevé. En effet, une vulnérabilité liée à la drogue est présente et l'on peut imaginer que si la personne se retrouve à nouveau face à un échec vis-à-vis du travail – ce qui semble probable étant donné les hautes exigences posées - elle pourrait être tentée de consommer à nouveau, de retrouver son ancien schéma de « gestion des difficultés ». Pour appuyer ces propos, je me réfère aux apports théoriques proposés par Barel⁵⁸ qui cite que l'on peut se représenter l'intégration comme : « une mise en tension de l'individuel et du collectif d'une nature telle qu'elle soit mais une tension qui n'aille pas aux extrêmes : soit le conformisme absolu, soit la marginalité. Car ces extrêmes – qui finissent curieusement par se ressembler – brisent le couple mis en tension, c'est-à-dire signent la fin de l'intégration. » Par cette proposition de définition, on peut mettre en évidence l'importance de trouver un équilibre de vie afin de ne pas tomber dans des extrêmes qui semblent avoir davantage une fonction déstabilisante que structurante. Le travail est un pilier de l'intégration, au même titre que le réseau social et la santé et il faut parvenir à lui attribuer une place équitable. Cette expérience quelque peu extrême du travail semble avoir été vécue par certains interrogés dans le passé tel que l'explique l'interrogé n°9 :

Entretien n°9



« Pendant un certain temps le travail c'était très important après c'est devenu moins important et puis donc lorsque j'avais vingt-cinq à trente-cinq ans c'était très important et puis à la suite de mon divorce les choses se sont un peu compliquées dans ma tête et je voyais les choses différemment. J'ai pris des gros risques du reste aussi par rapport à ce divorce que j'ai mal vécu. »

Il n'est pas possible, vis-à-vis des informations citées ci-dessus, d'établir un lien direct entre situation professionnelle et rupture affective, familiale néanmoins, il est possible d'émettre l'hypothèse qu' : Une situation professionnelle trop envahissante peut prêter à d'autres axes de l'intégration tel que celui du réseau social.

⁵⁸ Marc-Henry Soulet (dir.), *op. cit.* p. 162

Conclusion

Nous voici au terme du premier axe de cette recherche, celui du travail. Diverses périodes ont été explorées. Tout d'abord, la situation professionnelle actuelle des interrogés. En regard des propos recueillis, nous pouvons constater que, la majorité des participants bénéficie d'une activité professionnelle qui leur semble adaptée. J'insiste sur le terme « adaptation » car, lorsque l'on évoque la thématique de l'intégration ou de la réintégration, il ne s'agit pas de s'orienter vers un projet semblable pour tous - du type : retrouver une place de travail en entreprise - mais bien d'évaluer chaque situation, de manière individuelle, et de pouvoir proposer des solutions adaptées tenant compte des besoins et des difficultés de chacun. Certaines personnes de la Fondation Chez Paou auront tout à fait les capacités de se réinsérer dans une entreprise ou de suivre une formation ; d'autres, par exemple, seront davantage orientées vers des ateliers protégés ou le rythme de travail est adapté.

Nous nous sommes aussi intéressés aux différents parcours scolaires et professionnels des interrogés. Plusieurs ont rencontré des difficultés en termes d'apprentissage et ne sont parvenus à acquérir un diplôme ou un certificat fédéral de capacité. Au sein de notre société actuelle, basée sur la performance, il s'agit là d'une difficulté supplémentaire qui tend à fragiliser voir précariser la situation professionnelle. Sans formation, l'accès à un travail bien rémunéré est plus difficile tout comme la possibilité de maintenir une garantie et une stabilité de l'emploi. A l'inverse, quelques interrogés ont suivi des études et ont eu accès à de hauts postes professionnels. Mais l'appât du gain, de la fortune leur a porté préjudice et, des actes frauduleux, les ont amenés en prison. Ce type de situation semble d'autant plus difficile à accepter notamment vis-à-vis du regard des autres.

En termes de perspectives futures, les interrogés se rejoignent sur la perception du travail comme un facteur d'intégration et l'importance de celui-ci dans l'accès à un équilibre de vie.

Ces différents apports permettent de vérifier la **première hypothèse** de cette recherche soit que **le travail est un axe d'intégration pour les personnes interrogées.**

Si l'on se réfère à présent aux notions de représentations sociales, nous pouvons regrouper, dans le **noyau central**, deux éléments prédominants au sein du groupe d'interrogés :

- ✓ *Le lien entre travail et argent.* Travailler pour gagner sa vie, accéder à une autonomie financière et pouvoir subvenir à ses besoins sans avoir recours à des systèmes d'aide.
- ✓ *La fonction de valorisation du travail.* Le travail comme facteur d'intégration.

En termes d'**éléments périphériques**, propres aux situations de chaque individu et influençant le domaine de l'emploi, on retrouve :

- ✓ Le degré de formation
- ✓ L'état de santé de la personne (physique et psychique)
- ✓ L'âge de la personne (divergences en termes de perception et d'ambitions professionnelles selon l'âge de l'individu)

A retenir...

Résultats généraux

- ✓ La majorité des interrogés bénéficie actuellement d'une situation professionnelle adaptée (travail au sein de la Fondation, atelier protégé, apprentissage, travail en entreprise).
- ✓ Le degré de formation des interrogés est, en moyenne, faible. Plusieurs formations débutées mais non achevées.
- ✓ Les problèmes financiers font partie intégrante des situations.
- ✓ Instabilité de l'emploi (multiples changements).
- ✓ Sollicitations des systèmes d'aide tels que le chômage, l'aide sociale, l'assurance invalidité.
- ✓ Perception du travail comme facteur d'intégration. Degré d'importance moyen à élevé.

Hypothèses, questions suscitées par les résultats

Questionnements :

- Comment rendre moins culpabilisant l'accès à l'aide ?
- Quel type de mesure proposer pour favoriser l'évaluation objective des ressources et des difficultés de la personne et permettre l'accès à un travail adapté ?
- Quels sont les critères de l'Assurance Invalidité en terme de politique de réinsertion ?

Hypothèses :

- Les interrogés, par leur situation de sans domicile fixe séjournant à la Fondation Chez Paou, n'ont que peu l'occasion d'avoir des activités de loisirs et, par conséquent, les relations du domaine professionnel sont importantes et font partie intégrante de leur réseau social.
- Certaines personnes ont une vulnérabilité de départ qui peut contribuer à la péjoration de leur situation.
- C'est la détérioration de la santé mentale qui crée une spirale vers la précarité et non l'inverse.
- Une situation professionnelle trop prenante peut prêter d'autres axes de l'intégration tel que celui du réseau social.
- Actuellement, notre système économique privilégie la dynamique de rendement au détriment des travailleurs.

4.4. Axe 2 : le réseau social

L'état des capacités de la personne et ses conséquences en terme de dépendance à l'égard des tiers

Constats

Définition du terme « réseau social » :

- ✓ Pour cinq interrogés, le terme « réseau social » comprend deux catégories de personnes :
 1. Famille, amis, collègues de travail
 2. Professionnels (éducateurs, tuteur, assistant social, psychiatre, intervenant LVT)
- ✓ Trois interrogés ne prennent en compte que la première catégorie.
- ✓ Un interrogé ne prend en compte que la deuxième catégorie. Il associe « réseau social » à « séance de réseau » ; il a un avis très tranché sur la question.

Réseau social actuel :

- ✓ Quatre interrogés relèvent une bonne entente autant avec les professionnels de Chez Paou qu'avec les autres usagers.
- ✓ Trois interrogés relèvent une bonne entente avec les professionnels et des relations plus difficiles avec les autres usagers.
- ✓ Un interrogé relève une bonne entente avec les autres usagers et des relations plus difficiles avec les professionnels.
- ✓ Cinq interrogés relèvent des rapports conflictuels avec leur famille ou certains de leurs membres.
- ✓ Cinq interrogés ont un ou plusieurs amis à l'extérieur de Chez Paou.

Entretien n°2



« Par rapport aux relations qui sont externes à la Fondation donc euh peut-être ta famille, des amis [...] qu'est-ce que tu peux dire de ces relations là ? » « Bin j'ai la chance d'avoir euhhh un meilleur ami qui m'a jamais euh, qui m'a jamais jugé, qui m'a toujours plus ou moins encouragé donc euh j'ai beaucoup de contact avec lui, on fait du tennis beaucoup, du foot aussi. »

- ✓ Un seul interrogé prend en compte ses relations professionnelles.
- ✓ Deux interrogés donnent beaucoup d'importance à leurs relations sentimentales.

- ✓ Diverses difficultés sont identifiées vis-à-vis des relations externes à la Fondation :

Entretien n°8



« Par rapport aux relations externes à la Fondation qu'est-ce que tu peux dire ? »
« Alors par rapport à tout ce qui est autour, donc par exemple la famille, j'ai dû leur apprendre ce que ça voulait dire mais à moi aussi euh Chez Paou, ils connaissaient pas. » « Donc tu les as informés que tu étais là ? » « Ouais. Parce que sur le canton de Vaud ou que ça soit même sur une partie du Valais, pas tout hein. Euh canton de Vaud ils connaissaient pas du tout. Valais ils ont une mauvaise optique de Chez Paou, rien que le mot Chez Paou c'est bloqué, donc euh pas évident à gérer et ensuite à en sortir. » « [...] Et pis est-ce que tu as senti un soutien de tes proches justement quand tu leur as dit que tu étais à la Fondation ? » « Alors là ça y'a pas de soucis, non non de ce côté-là. Mais il a fallu expliquer et puis de parler de SDF c'est, pour moi c'est très faux de le mettre comme ça, euh en avance, parce que tu peux prendre n'importe qui et n'importe où tu passes de SDF à celui qui dort sous les ponts et c'est cette image que Chez Paou doit changer. »

Lien avec le dernier lieu d'habitation :

- ✓ Quatre interrogés n'ont plus de lien avec leur dernier lieu d'habitation.
- ✓ Cinq interrogés ont maintenu un lien avec leur dernier lieu d'habitation. Ils y ont gardé un réseau social et, la plupart, y retournent régulièrement.

Analyse

Je vais analyser ce chapitre en me référant, notamment, aux apports théoriques, amené par Castel⁵⁹ sur la notion de réseau social. Ce dernier cite que « Le réseau social est primordial dans le processus d'intégration et qu'il peut se découper selon plusieurs critères » :

Existence et taille des réseaux sociaux

En analysant les propos recueillis au fil des entretiens, il est possible d'affirmer que chaque interrogé bénéficie d'un réseau social. Ce qui diverge néanmoins c'est la taille de celui-ci. Pour certains, il s'arrête aux contacts établis au sein de la Fondation Chez Paou ; pour d'autres, il s'ouvre sur l'extérieur en incluant des relations avec la famille, des amis ou encore des collègues de travail. Castel met en évidence qu'il existe deux types de réseaux sociaux : réseau social primaire (famille et conjoint) et réseau social secondaire (relations externes au ménage). En observant les propos des interrogés, on peut se rendre compte que, dans leur situation, c'est le réseau social primaire qui est le plus affecté. Plusieurs d'entre eux ont des relations conflictuelles avec leur famille et seulement deux personnes disent avoir une relation sentimentale.

⁵⁹ Pascal Gazareth et Caterina Modetta, *op. cit.*, p. 17 à 24 et p. 33 à 36

Entretien n°3



« Par rapport aux personnes qui t'entourent est-ce qu'il y a des gens qui comptent beaucoup plus dans ta vie que d'autres ? » « Le plus qui comptait dans ma vie c'était ma fille mais comme elle a coupé les ponts, elle est pas prête, j'accepte volontiers mais le jour qu'elle sera prête ça me fera chaud j'aurais le cœur qui bat comme la chamade. »

Entretien n°4



« [...] Ensuite, ma mère bin disons que elle a un peu perdu son rôle parce que depuis que j'ai, j'ai demandé la garde pour mon père c'était bien pour lui faire sentir que je voulais pas qu'elle aie entre mes mains ma vie parce qu'on a eu beaucoup de bagarres étant enfant, quand j'étais enfant et puis je veux pas qu'elle ait des responsabilités me concernant encore dans les mains. [...] »

Entretien n°6



« Par rapport à ta famille, est-ce que tu as encore des contacts ? » « Bin écoute j'ai perdu tous mes parents, donc euh parents père et mère. J'ai ma fille euh on est un peu en brisbille, je sais même pas pourquoi mais bon. Mais là aussi j'ai mis des limites : « Tu veux pas, Ok. » pour moi c'est, je tire un trait. »

Au niveau du réseau social secondaire, ce dernier regroupe principalement les amis ainsi que les autres usagers de Chez Paou et les professionnels tels que : éducateurs, maîtres socioprofessionnels, infirmières, tuteur, assistant social, psychiatre, intervenant LVT qui interviennent dans les diverses situations.

Intensité des contacts

Je n'ai pas recueilli d'informations directement en lien avec ce critère. Néanmoins, il est possible d'affirmer que les contacts au sein du réseau social secondaire sont de forte intensité, notamment les relations relatives à Chez Paou, puisqu'elles sont quotidiennes.

Pour ce qui est du réseau social primaire, la fréquence des interactions varie selon les situations. Certains interrogés disent se rendre régulièrement dans leur famille alors que d'autres n'y parviennent pas, faute de moyens financiers.

Entretien n°7



« Est-ce que tu as des relations externes à la Fondation ? » « (silence) Euuuh très peu en ce moment mais disons que quand, quand je suis dans un endroit, je suis coincé ici de toute façon j'ai, j'ai pas assez de sous pour pouvoir sortir donc euh je suis un peu, je suis un peu coincé. »

Le point de l'argent, déjà cité dans l'axe du travail, met en évidence les propos émis par Castel⁶⁰ : « *de faibles revenus contribuent à la restriction des relations qui peut amener à une certaine forme d'isolement.* »

Appréciation que l'individu fait de ses interactions sociales

Au niveau de la Fondation Chez Paou, une majorité d'interrogés qualifient leurs rapports de bons. Des difficultés relationnelles avec les autres usagers semblent plus fréquentes qu'avec les professionnels, néanmoins, une personne (entretien n°6) est concernée par ce point. Arrêtons-nous un instant sur cet interrogé qui se différencie des autres en terme de représentation du réseau social ainsi que de sa situation. Tout d'abord, il est le seul à n'associer que des professionnels à son réseau :

Entretien n°6



« Est-ce que tu peux me donner une définition du terme réseau social ? » « Alors pour moi c'est de la guignolerie et de la saloperie et puis euh de toute façon c'est des gens, comme toi, qui avez une certaine formation ou x, y, z. Je pense que c'est un peu de l'utopie de, de pouvoir gérer euh certains, je dirai certains problèmes ; y'a une aide qui peut être apportée mais. Alors je vois, je prends les réseaux, je vois c'est moi qui cause et tout, voilà, parce qu'il y a des trucs que ça m'énerve et puis c'est tout. Direct, clair, net et précis. »

Il ne parle que très peu de sa famille ou d'amis proches. On ressent, au cours de ses propos, une notion d'intérêt. Lorsque je lui ai demandé s'il y avait des relations qui comptaient plus que d'autres pour lui, il m'a répondu :

Entretien n°6



« Bon disons que moi je prends les relations qui sont intéressantes pour moi. Si j'ai besoin d'un, d'un truc en rapport avec les caisses maladie, je téléphone à X parce que je le connais. Donc je vise toujours le sommet de la pyramide. »

Je ressens là un besoin de se mettre en avant, de se montrer comme différent en prenant le passé pour appui. Cela se retrouve lorsqu'il explique qu'il ne dit pas qu'il est à Chez Paou car, de toute façon, personne ne le croirait.

Entretien n°6



« Par rapport à tes relations externes à la Fondation, qu'est-ce que tu peux dire ? » « Bin écoute moi je te dis que ça va bien. Mais bon là il faut sortir de la Fondation, parce que la Fondation ça peut être pénalisant pour pas mal de monde. Parce que si tu cherches un stage et tout pour moi c'est plus compliqué au travers de la Fondation que si tu cherches ça tout seul. » « Si tu cherches un stage est-ce que tu dis que tu es à la Fondation ? » « Non. » « Tu ne le dis pas parce que tu penses que ça peut être pénalisant ? » « Pas je pense, je suis certain. [...] Non mais moi si je le dis en plus personne me croit donc euh. Non parce que le type il me dit : « Arrête de te foutre de ma poire. » « Et puis s'il te demande où tu habites ? » « Bin écoute je dis que j'ai hérité d'un chalet à X et que ça va bien. »

⁶⁰ Ibid, p. 17 à 24 et p. 33 à 36

Il semble y avoir ici un élément de l'ordre du déni (c.f. Alexandre Vexliard, processus de désocialisation, p.12) qui permet peut-être à la personne de garder la tête haute et de continuer à avancer. On ressent ce détachement vis-à-vis de sa situation et, en même temps, une certaine peur de devoir partir de la Fondation sans avoir forcément un endroit où aller. Il se doit alors d'adapter ses propos aux règles, au fonctionnement de Chez Paou :



Entretien n°6

« Et puis avec les professionnels ? » « Ca va, il y a des coups de gueule de temps en temps parce que je suis pas toujours d'accord, et là je dois dire que je me mets un bon frein parce que si vraiment je voulais dire la vérité je pense que dans les trois minutes j'aurais mes valises dehors. »

Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles

Constats

Relations avec la famille durant l'enfance :

- ✓ Trois interrogés relèvent des situations difficiles liées au divorce de leurs parents.
- ✓ Deux interrogés relèvent des situations de violence familiale.
- ✓ Un interrogé a été adopté.
- ✓ Un interrogé a connu un placement en institution durant son adolescence.
- ✓ Trois interrogés n'ont pas rencontré de difficultés majeures mais relèvent quelques éléments, tels que :



Entretien n°9

« Euh j'étais, j'ai dit j'étais un enfant hyper protégé, trop protégé. Trop protégé et trop, trop gâté. » « D'accord. Donc à un moment donné ça a prétérité certaines choses d'être trop protégé ? » « Voilà ça a prétérité certaines choses parce que j'ai eu ma première voiture de sport très chère à l'âge de vingt-deux ans, ça a fait la une du Nouvelliste et mon père m'a donné tout ce qu'il a pu. Mais je me rends compte maintenant que c'est pas un bien hein parce que automatiquement lorsque les parents sont plus là hein automatiquement ces désirs de grandeur et autres y faut les assouvir parce que le luxe peut devenir une drogue. » « Oui je pense qu'on a envie d'en avoir toujours plus. » « Oui oui oui mais alors je suis étonné quand même de la manière dont l'être humain peut percevoir les choses et s'adapter. Je suis pas plus malheureux maintenant qu'avant. Quand j'avais une Ferrari, Lamborghini et tout j'ai jamais eu autant de, de conquêtes que maintenant que je suis à pied, fauché, un bras dans le plâtre et tout pour plaire. »



Entretien n°2

« Pendant ton enfance, quelle relation tu entretenais avec ta famille ? » « Euhh, je devais toujours faire des bonnes notes, euh je devais toujours étudier parce que j'ai un père qui est prof, donc euh j'étais un peu sous pression, un peu comme les trois autres membres de la famille et puis j'ai peut-être pas forcément trop géré ça quoi. »

Relations avec les proches jusqu'à l'arrivée à la Fondation Chez Paou :

- ✓ Deux interrogés ont caché à leurs proches leur situation.
- ✓ Cinq interrogés ont maintenu le lien avec leurs proches et ont ressenti un soutien de la part de ceux-ci.
- ✓ Deux interrogés ont des contacts épisodiques avec leurs proches.
- ✓ Deux interrogés ont connu une rupture de liens avec leurs proches.
- ✓ Cinq interrogés ont des enfants.
- ✓ Cinq interrogés ont eu l'occasion de rencontrer des gens qui se trouvaient dans la même situation qu'eux, néanmoins, ces contacts ne semblent pas leur avoir apporté davantage, ni avoir été plus forts en terme de création de liens.

Analyse

Pour débiter ce chapitre, je vais reprendre des apports théoriques cités précédemment dans l'axe du travail : les notions de capitalisation d'expériences difficiles et de vulnérabilité de départ⁶¹. Des éléments tels que :

- Violence :



Entretien n°5

« Pendant ton enfance, quelles relations tu entretenais avec ta famille ? » « C'était pas des bonnes relations. C'était toujours, c'était difficile pour moi parce que j'étais un enfant battu, depuis, depuis tout petit. » « D'accord, donc il y a eu de la violence au sein de la famille ? » « Ouais, bon jusqu'à un jour ou mon père il a failli m'assassiner (silence) alors ça a été, cette image je l'ai dans la tête quoi, j'arrive pas à l'enlever. » « Et puis comment tu as fait pour surmonter ces difficultés ? » « Bin j'ai eu l'aide de mon frangin, c'est grâce à lui, il m'a sauvé la vie. »

⁶¹Françoise Charrier, Daniel Goupil et Jean-Jacques Geoffroy (dir.), *op. cit.*, p. 29 à 34

➤ Divorce :

Entretien n°4



« J'ai, j'ai fait un choix à l'époque et j'ai quitté ma mère et puis à l'époque j'ai quitté mon père. Euh je les ai quitté l'un après l'autre successivement des fois en partant de chez l'un pour aller chez l'autre, quand je sentais que l'un euh voulait tout d'un coup avoir trop de pouvoir sur moi, tout diriger et bin je le fuyais pour qu'il sente que je voulais pouvoir faire moi des choix parce que j'aurai moi-même à les assumer par la suite. »

Entretien n°7



« Durant ton enfance, quelles relations tu entretenais avec ta famille ? » « Pfff (silence). Assez pénibles parce qu'en fait mes parents étant divorcés, ma mère a toujours choisi des alcoolos pour vivre avec. Euh donc euh du côté de ma mère ça allait pas. A dix-sept ans je suis retourné chez mon père mais euh. On vivait ensemble mais en fait, comme je dirais euh, mon père les autres l'enviait tous parce que c'était un grand aventurier mais voilà le détail c'est que pour moi aussi c'était un grand aventurier mais c'était pas un père, c'était pas mon père. [...] Voilà. J'ai fait plein de trucs avec lui : chasse aux serpents, spéléologie, mais bon j'ai jamais eu de contacts que d'autres auraient en tant que père et fils quoi. »

- Adoption, placement en institution sont également mis en évidence dans les propos de certains interrogés.

Je ne vais pas m'attarder sur ce point puisqu'il a déjà été développé précédemment, néanmoins, il me semblait important de le citer et de mettre en lumière qu'en tant qu'individu nous ne sommes pas égaux et ce dès le plus jeune âge et que l'accumulation de certains événements peuvent être de véritables facteurs de fragilisation.

Je vais poursuivre cette analyse en m'intéressant de plus près au groupe, si l'on peut dire ainsi, des sans domicile fixe. Lorsque j'ai élaboré mon cadre théorique, j'ai émis l'hypothèse que les usagers de Chez Paou avaient des représentations sociales similaires car ils formaient un groupe où des valeurs et des normes étaient communes tout comme une partie de leur parcours de vie ou plutôt de leur parcours de précarisation. A ce stade de mes recherches, je ne peux encore me prononcer clairement sur la présente hypothèse, néanmoins, je me rends compte que les expériences de vie des interrogés sont relativement divergentes et que leur manière de se percevoir et de percevoir la réalité l'est également. Plusieurs exemples peuvent illustrer mes propos. Tout d'abord, le point de la **rencontre avec d'autres personnes se trouvant dans la même situation** qu'eux et les liens qui peuvent en découler. Lorsque j'ai formulé cette question, je me suis basée sur les apports théoriques des représentations sociales en lien avec le groupe d'appartenance⁶² et j'ai émis comme hypothèse que : *Le fait de rencontrer des gens dans la même situation serait un repère pour la personne ; le vécu commun et d'autant plus des difficultés communes pourraient favoriser le dialogue et la création de liens.* J'ai pu remarquer que les réponses recueillies n'allaient pas dans ce sens. Plusieurs interrogés ont dit ne pas avoir rencontré de situation semblable à la leur et, pour les autres, ils n'ont pas eu

⁶² Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 79 à 103

l'impression de créer de liens spécifiques avec ce/ces personne(s), ni de trouver en elles une certaine forme de repère.



Entretien n°4

« Alors euh disons que non les liens plus forts que j'ai eu c'étaient avant que je me drogue et heureusement que je m'en souviens parce que ça a été euh pendant une longue période où je fumais du Hasch une grande question c'est : « Est-ce que l'amitié pouvait exister sans drogue ou est-ce qu'il fallait de la drogue pour que ça existe ? » Et c'était vraiment une question que je me posais et en fait heureusement que je me suis rendu compte que les plus forts liens d'amitié étaient beaucoup plus solides avant de me droguer que si j'avais pas vécu cette expérience positive j'aurai eu beaucoup plus de mal à me décrocher de la drogue parce que j'aurai pas connu mieux sans donc j'aurai continué à croire ce que j'ai cru à une époque, c'est que le cannabis embellissait les liens d'amitié, que ça permettait l'élévation spirituelle, etc. »



Entretien n°7

« Avant ta venue à la Fondation est-ce que tu as rencontré d'autres personnes qui étaient dans la même situation que toi ? » « Euh à l'hôtel où je travaillais à X y'avait que des gens qui étaient comme moi parce que c'était, c'était vraiment la zone. » « Et puis est-ce que tu as créé des liens, une relation avec ces personnes ? Est-ce que tu t'es retrouvé finalement avec ces gens qui avaient un peu, qui étaient un peu dans la même situation que toi ? » « Bin en fait comme je dis j'étais toujours celui qui était entre deux. » « Tu naviguais un peu entre le statut d'employé de l'hôtel et celui de résident ? » « Voilà. » « Mais est-ce que ça a été important pour toi d'être en contact avec ces gens ou pas forcément ? » « Bin de toute façon tout contact est sympa quoi mais après. Bon je sais pas si ça a pu me rapporter vraiment euh beaucoup quoi. »

Ces résultats retiennent mon attention et font naître un questionnement : *Comment les interrogés se perçoivent-ils et comment perçoivent-ils les autres situations ?* En poursuivant dans ce sens et en reprenant les propos de l'interrogé n°6 :



Entretien n°6

« Quelles relations tu entretenais avec tes proches jusqu'à ta venue à Chez Paou ? » « Bon bien, normales, normales. » « Mais Chez Paou c'est pas. Je suis venu, attends moi je suis pas venu parce que je savais plus où aller dormir hein. C'était pour me poser un petit peu. » « D'accord, et puis est-ce que tu as senti un soutien ou plutôt une incompréhension de la part de tes proches quand tu as décidé de venir quelque temps à la Fondation ? » « Bon mais de toute façon il y a très peu de personnes qui sont au courant. Et en plus, euh chacun sait que si je fais quelque chose je le fais pour moi. C'est comme moi quand j'étais dans la vie active à deux cent à l'heure au boulot et que je croisais un sans domicile fixe, je lui disais : « Attends, tiens cinq cents balles pour aller dormir. » « Donc comme tu as dit avant, c'est un peu une volonté de ta part justement de ne pas dire que tu es à la Fondation ? » « J'ai pas besoin de dire parce que si je dis on me croit pas. Ils me disent : « Attends, tu rigoles ou bien. »

On ressent dans ses paroles, comme lors de chapitres précédents, un besoin de se différencier des autres usagers de Chez Paou. Il se justifie en disant qu'il n'est pas venu à la Fondation car il n'avait

plus d'endroit où dormir mais bien car il avait besoin de se poser quelque temps. Il prend son passé en appui en donnant, comme exemple, comment lui réagissait quand il croisait un sans domicile fixe. De plus, comme un autre interrogé, il n'a pas informé ses proches de sa situation. Je trouve ces éléments très intéressants en termes de représentation de soi et de sa propre situation. Si l'on se réfère aux apports théoriques sur les représentations sociales proposés par Denise Jodelet⁶³, on remarque que ces dernières ont deux fonctions principales : sociale et psychique. Au sein de la deuxième fonction on retrouve des fonctions secondaires telles que : **fonction d'ajustement et de maîtrise du monde** qui permet la résolution de divers problèmes, **fonction de guide des comportements** en remodelant et reconstituant les éléments de l'environnement où le comportement doit avoir lieu. Cette fonction a pour but de donner un sens au comportement et de l'intégrer dans un réseau de relations où il est lié à son objet, **fonction d'attribution d'un sens** aux être et aux choses, **fonction d'ajustement** du sujet au monde et à son environnement. On peut alors émettre l'hypothèse que cet interrogé a besoin de se construire sa propre réalité afin d'avoir suffisamment de force pour poursuivre le chemin et que c'est pour cette raison, entre autres, qu'il a besoin de se différencier des autres usagers de la Fondation Chez Paou.

Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre

Constats

Événements difficiles vécus avec les proches :

- ✓ Un interrogé n'a pas souhaité répondre.
- ✓ Un interrogé dit n'avoir connu aucun événement difficile avec ses proches.
- ✓ Quatre interrogés relèvent des événements tels que : décès et/ou tentative de suicide.
- ✓ Quatre interrogés relèvent des situations de violence familiale.
- ✓ Quatre interrogés relèvent des divorces.
- ✓ Deux interrogés relèvent des conflits familiaux.
- ✓ Un interrogé relève une perte d'amis.

Analyse

En regard du constat posé ci-dessus, nous pouvons constater que divers « accidents de la vie » ont touché les interrogés au sein de leur parcours. Je pense que cela n'est pas spécifique à la population de sans domicile fixe et que, tout un chacun, peut être concerné un jour par : un divorce, de la violence familiale, un deuil. Ce qui est intéressant c'est de pouvoir identifier ce que les interrogés qualifient de difficile, comment ils se représentent ces divers événements et quelles stratégies ils ont mobilisées pour aller de l'avant. Si l'on reprend les propos de l'interrogé n°3 :

⁶³ *Ibid*, p. 47 à 78, p. 79 à 103, p. 261, p. 263, p. 340, p. 429



Entretien n°3

*« Au cours de ta vie, est-ce que tu as vécu des événements difficiles avec tes proches ? »
« Non je pense pas. » « Par exemple ça pourrait être des deuils, des séparations, des ruptures familiales, de la violence,... » « Non moi j'ai pas connu ça alors. »*

Pour cette personne, aucun événement difficile n'a été vécu ; pourtant, au cours de l'entretien, elle a identifié, à plusieurs reprises, des difficultés telles que : coupure de lien avec sa fille, conflits familiaux. On peut alors se demander si un acte inconscient de l'ordre du refoulement n'a pas opéré à un certain moment afin de permettre à cette personne d'« oublier » certaines situations trop difficiles. On retrouve un schéma quelque peu identique avec les propos de l'interrogé n°6 qui relate que la perte de ses parents s'est bien passée.



Entretien n°6

« Tu m'as parlé aussi que tu avais perdu tes parents ; on peut dire que c'est quand même des deuils, des événements difficiles ? » « Oui oui mais ça s'est bien passé. »

Je ressens là une sorte de carapace émotive qui s'est construite au fur et à mesure des difficultés et qui est devenue tellement forte que la personne est presque indifférente au monde qui l'entoure. Cette situation se retrouve également chez l'interrogé n°7 :



Entretien n°7

« Est-ce que tu as vécu des deuils ? » « Euh j'ai un frère qui est décédé ouais, à vingt ans. Mais bon euh (silence) c'est assez spécial parce que moi je suis blindé. Je suis jamais joyeux, jamais vraiment triste. » « Tu as de la peine à montrer tes émotions ? » « Ouais je suis du style souffre et tais-toi. » « Ok d'accord, et tu n'iras pas non plus en parler aux autres ? » « Non non non non. Non non parce qu'alors quand je commence à en parler c'est la cata. » « Dans quel sens ? » « Bin euh à la LVT on a touché deux-trois trucs euh, je suis parti en larmes quoi. » « Mais des fois ça peut faire du bien aussi ? » « Mais non parce que ça fait pas avancer le schmilblick. » « Oui mais de, juste de pouvoir en parler, tu n'as pas l'impression que c'est quelque chose qui peut aider ? » « Bin non, parce qu'il était très bien caché dans son coin, dans le tas de poussière là-bas. »

Je trouve que ces propos mettent particulièrement bien en lumière l'aspect de la carapace et de la représentation de la souffrance. C'est comme si cette dernière était devenue banale à tel point de ne plus être considérée.

Dans cette deuxième partie d'analyse, je vais m'intéresser davantage aux types d'événements et à leurs répercussions. En reprenant les apports théoriques émis par Castel⁶⁴, l'auteur parle de divers événements tels que : rupture familiale, rupture affective, perte d'un emploi, perte d'un logement. En se référant aux constats posés ci-dessus, on retrouve, pour deux interrogés notamment, la perte d'emploi ou des difficultés professionnelles comme élément déclencheur de difficultés relationnelles. L'interrogé n°6, met clairement en lien la rupture professionnelle accompagnée de difficultés financières avec son divorce :

⁶⁴ Françoise Charrier, Daniel Goupil et Jean-Jacques Geoffroy (dir.), *op. cit.*, p. 29 à 34



Entretien n°6

« Ensuite, au cours de ta vie, est-ce que tu as vécu des événements difficiles avec tes proches ? Si oui de quels types ? » « Oui disons que c'est normal quand tu passes de millionnaire à poitrinaire euh c'est un peu embêtant. Au lieu d'avoir trois voitures t'en a plus qu'une, tu vois ça fait un peu con. » « Est-ce que toi tu te sentais mal par rapport à ces proches ou est-ce qu'eux t'ont fait des remarques par rapport à ça ? » « Non mais ça a été la, la clé de mon divorce. »

L'interrogé n°9, parle davantage de pertes d'amis dues à des difficultés d'ordre professionnel :



Entretien n°9

« Euh amis c'est clair que lorsque tu as des histoires pénales et une condamnation qui apparaît en grand sur les journaux on te tourne un peu le dos. C'est à ces occasions là qu'on peut voir qui sont nos vrais amis. J'en ai toujours eu quelques-uns, des collègues, des amis de X qui étaient toujours là, qui sont venus me trouver en prison et tout mais autrement j'ai, non non il y a un vide qui se crée quand même, malheureusement. »

Comme il a été cité par Castel⁶⁵, il semble exister un lien très étroit entre travail et réseau social.

Pour certains interrogés, on retrouve d'autres types de difficultés telles que : ruptures familiales et situations de violence. Ces événements ont davantage été subis par les interrogés. En effet, il ne s'agissait pas de leur propre divorce mais bien du divorce de leurs parents et des conséquences que cela peut impliquer. L'interrogé n°7 relève une mauvaise entente avec le nouveau conjoint de sa mère :



Entretien n°7

« (silence) Euh de la violence ouais il y en avait avec mon beau-père mais c'était pas une violence physique malheureusement. » « C'était une violence plus psychologique ? » « Ah mais y m'a foutu en l'air psychologiquement. On attendait qu'une chose c'est qu'il lève la main sur nous pour qu'on puisse lui foutre une brosse quoi. D'ailleurs la seule fois où il a osé, le plus petit avait déjà seize ans et puis bin il a fait le, il a traversé le corridor sur les fesses quoi. »

⁶⁵ Pascal Gazareth et Caterina Modetta, *op. cit.*, p. 17 à 24 et p. 33 à 36

Alors que l'interrogé n°4 relève des conflits avec sa propre mère :

Entretien n°4



« Ouais y'a eu des événements difficiles, surtout quand j'étais très jeune euh parce qu'en fait ma mère était violente physiquement, [...]. Et puis euh bin la séparation, le fait d'être complice de mon père tout en habitant chez ma mère et ma mère qui essayait de filtrer les téléphones, les lettres, etc c'était vraiment pas un climat de confiance. J'en ai beaucoup voulu à ma mère de ne pas avoir favorisé ma relation avec mon père ; je lui ai pardonné les violences qu'elle nous a faites parce que j'ai compris que c'était parce qu'elle était malade [...] mais par contre je lui en ai toujours voulu de ne pas respecter ma relation avec mon père [...]. Et puis bon ce qui était très dur pour moi c'était la période où ma mère s'en prenait physiquement à ma sœur, je m'en suis euh réellement voulu. Et euh d'ailleurs à tel point qu'un jour j'ai sauté contre ma mère, je l'ai attaquée physiquement et je l'ai menacée [...] ça m'a permis de comprendre qu'il fallait que je cherche des réponses sur cette problématique de famille en dehors de la, de la violence physique [...]. Il fallait que je cherche d'autres valeurs, d'autres ressources, d'autres réponses pour amener des solutions à la famille qui soient réellement concluantes [...] »

« Et puis comment tu t'y es pris pour chercher ces solutions ? Tu as demandé de l'aide à un moment donné ? » « Je l'ai cherché moi, j'ai cherché dans la religion, je l'ai cherché aussi en prenant exemple sur les familles de mes amis autour de moi [...] ensuite disons que par rapport à mes deux parents : euh avec mon père j'ai plus jamais eu de problème [...] et puis avec ma mère on a pris des distances et puis la distance qui s'est installée l'empêche d'avoir recours à la violence. »

Peu importe les acteurs du conflit, ces situations ont provoqué une rupture de la cellule familiale et, par conséquent, une perte de repères. On retrouve même, au sein des propos de l'interrogé n°4, une forme de parentalisation, une réelle inversion des rôles lorsqu'il explique qu'il s'est vu contraint de « prendre en main » cette problématique de violence et d'aller chercher des solutions, par lui-même, pour « sauver » sa famille.

Au terme de cette analyse, nous pouvons constater que le noyau central des représentations de la notion d' « événement difficile » est relativement semblable chez chaque interrogé. Par contre, il y a des divergences en termes de conséquences et d'importance donnée à ces situations et cela serait davantage de l'ordre des éléments périphériques, de la dimension individuelle.⁶⁶

⁶⁶ Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 71 à 74, p. 215 à 221, p. 298

Les perspectives futures

Constats

Evolution du réseau social :

- ✓ Cinq interrogés désirent mettre un terme avec un ou plusieurs membres de leur réseau social actuel.
- ✓ Deux interrogés souhaitent reprendre contact avec leur famille et trois interrogés désirent maintenir les contacts déjà établis.
- ✓ Cinq interrogés pensent reprendre contact avec d'anciens amis ou nouer de nouvelles relations.
- ✓ Quatre interrogés ont des rêves d'évasion alors que cinq autres sont davantage « terre à terre ».

Perception et degré d'importance du réseau social :

- ✓ Pour trois interrogés, le réseau social occupe une place « très importante » dans leur vie. Ce peut être un facteur d'intégration mais également d'exclusion selon les relations.
- ✓ Pour deux interrogés, le réseau social occupe une place « moyennement importante » dans leur vie. Ce peut être un facteur d'intégration si les contacts sont bons.
- ✓ Pour un interrogé, le réseau social n'est « pas important » dans sa vie. Pour lui, les relations ne favorisent pas l'intégration.
- ✓ Trois interrogés oscillent entre « pas important » et « très important » en fonction des contacts. Les relations sont perçues comme essentielles à l'intégration mais peuvent aussi amener à une exclusion.

Analyse

En regard des constats posés ci-dessus, divers éléments peuvent être développés. Tout d'abord, pour une majorité des interrogés, il y a le désir de « **rompre** » **certaines contacts** plus ou moins maintenus jusqu'à ce jour.



Entretien n°1

« Deux-trois personnes ouais c'est clair que j'ai pas trop envie de revoir ; couper les ponts net. Et puis euh sinon parce que c'était avec des personnes avec qui j'avais fait des conneries et puis ça m'intéresse plus. »



Entretien n°2

« Et est-ce que tu penses couper les ponts avec certaines personnes ? » « Complètement oui. » « Qu'est-ce que ce détachement ça invoque chez toi ? Pourquoi tu veux couper les ponts avec certaines personnes à l'avenir ? [...] » « Parce que c'est des gens qui me rappellent la consommation, le passé misérable que j'ai eu avant quoi. Parce que je sais de source sûre qu'ils sont toujours là-dedans quoi. »

On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un **moyen de se couper de l'ancien monde**, de tirer un trait sur le passé et de repartir de zéro. Il est également possible de supposer qu'il s'agit d'une **forme de protection**. L'individu a pris conscience de sa situation passée (délinquance, consommation,...) mais une certaine vulnérabilité est encore présente. Il sait que, s'il maintient certaines relations, le risque de « récurrence » sera augmenté. Il s'agit là davantage du réseau social secondaire. Ce-dernier semble plus sujet à des formes d'exclusion. Si l'on se réfère aux propos des interrogés, force est de constater que huit personnes sur neuf émettent l'idée que, selon les relations, le réseau social peut être un facteur d'exclusion et non d'intégration.

Il y a tout de même une différence entre les deux types de réseaux sociaux. Le réseau social primaire semble davantage intégrant. Il s'agit de la famille directe de l'individu ; ses racines. Souvent, les contacts ont été rompus ou diminués, notamment car il était trop difficile, pour la personne, d'avouer sa situation. Néanmoins, une majorité d'interrogés émettent le désir, dans un futur proche, de maintenir les contacts existants ou de renouer des relations avec leurs proches.



Entretien n°1

« Et puis par rapport au futur, comment tu perçois l'évolution de ton réseau social, de tes relations ? » « Bin euh d'avoir de bons amis, trouver de bons amis et de renouer un peu contact avec ma famille donc ma mère et puis ma demi-sœur. Et puis aussi mon père. »



Entretien n°5

« Est-ce que tu penses reprendre certains contacts ? » « Certains oui. Euh comme mon frangin j'aimerais bien euh être en contact avec lui ; je l'ai plus revu depuis bin passé une année. »

En terme de degré d'importance et de perception du réseau social comme facteur d'intégration et/ou d'exclusion, force est de constater que la majorité des interrogés place ce-dernier de moyennement important à très important. Un seul interrogé se positionne différemment en orientant sa réponse à un niveau professionnel :

Entretien n°6



« Euh ça dépend. Moi je dirai un. » « Un ? Pas important ? » « Non. » « D'accord, ok. Est-ce que tu penses que le fait d'avoir des relations c'est un facteur d'intégration ? » « Euh non. » « Non ? Comment tu peux expliquer ? » « Bin simplement parce que c'est euh du, du virtuel et des, des pistons et de la magouille voilà. » « D'accord, donc tu as l'impression que c'est un peu trop superficiel ? » « Non j'ai pas l'impression, je sais que c'est superficiel. » « Et puis est-ce que ça peut être un facteur d'exclusion d'avoir certaines relations peut-être ? » « Oui d'exclusion pour les autres, les gens qui n'ont pas ces relations-là sont exclus de la société. » « D'accord, donc ce serait quand même un besoin d'avoir ces relations pour être intégré ? » « Ca dépend, oui pour être intégré, mais ça dépend, c'est, ça dépend tous des cas, et tout, des gens. »

Les autres interrogés émettent tout de même une réserve vis-à-vis du réseau social comme facteur d'intégration. Ce dernier semble remplir cette fonction lorsque les relations sont qualifiées de bonnes et saines par contre, le cas échéant, le réseau social peut devenir un réel facteur d'exclusion :

Entretien n°2



« En trois, j'en ai fait la preuve si j'avais pas ni les amis ni la famille ptetre que je serai ptetre maintenant décédé ou j'aurai ptetre été rejoindre mon frère depuis bien longtemps. Donc je pense que c'est important ouais. » « Ok. Donc pour toi d'avoir un réseau social c'est plutôt un facteur d'intégration ? » « Oui, à condition qu'il soit bon. »

Entretien n°7



« Est-ce que c'est important pour toi d'être en relation avec des gens ? » « Oui mais euh les ploucs tu les mets à zéro et puis les autres tu les mets à dix. (rire) » « Tu me parlais avant que lorsque tu t'étais retrouvé seul dans cet appartement c'était assez terrible comme situation parce que tu as de la peine à vivre seul. » « Oui mais euh, mais tout dépend des gens. » « Et est-ce que tu penses que le fait d'avoir des relations c'est un facteur d'intégration ? » « Pfff forcément ouais. » « Comment tu expliques ? » « Non mais je sais pas mais moi là je trouve que la question elle est, elle est un peu ridicule. Si t'as pas de contacts avec personne donc c'est net que t'es pas intégré (rire). Pis si t'as des contacts avec beaucoup de gens t'es plus intégré (rire). »

Conclusion

Nous voici arrivés au terme du deuxième axe de cette recherche : celui du réseau social. En regard des propos recueillis et analysés, nous pouvons nous constater que la majorité des interrogés ont vécu des situations difficiles avec leurs proches dans le passé (notamment pendant l'enfance et l'adolescence).

Actuellement, les participants de cette recherche scindent le terme réseau social en trois catégories :

- ✓ Réseau social primaire (famille, enfants, conjoint)
- ✓ Réseau social secondaire (amis, connaissances)
- ✓ Réseau social « tertiaire » (professionnels du travail social, médecins, etc.)

Ils sont très nuancés vis-à-vis du réseau social comme facteur d'intégration. Ils parlent même de possibilité, de risque d'exclusion en abordant les relations du réseau social secondaire. Il est donc difficile de considérer la deuxième hypothèse de cette recherche, soit : **Le réseau social est un axe de l'intégration** comme entièrement validée. Elle se devrait d'être davantage détaillée afin de permettre d'émettre une distinction entre les divers types de réseaux sociaux.

Vis-à-vis de la thématique des représentations sociales, il semble possible de regrouper, dans le **noyau central**, trois éléments similaires chez la majorité des interrogés :

- Le réseau social secondaire comme facteur d'intégration ou d'exclusion selon les relations
- L'identification de trois types de réseaux sociaux : réseau social primaire (famille), secondaire (amis) et tertiaire (professionnels).
- Des événements difficiles vécus au sein du réseau primaire qui ont eu une influence sur l'évolution des relations et l'intensité du lien.

En termes d'**éléments périphériques**, nous retrouvons, principalement, les différents événements difficiles vécus au sein du réseau primaire. Ceux-ci diffèrent d'un interrogé à un autre. Il s'agit de :

- Divorce
- Violence familiale
- Adoption
- Placement en institution
- Décès
- Tentative de suicide

A retenir...

Résultats généraux

- ✓ Les interrogés définissent plusieurs catégories de réseaux sociaux :
 - Réseau familial
 - Réseau de proches
 - Réseau professionnel (tuteur, assistant social, éducateur)

- ✓ Chaque interrogé bénéficie d'un réseau social, de relations. La Fondation Chez Paou favorise les contacts sociaux.

- ✓ Le manque d'argent prétérite le maintien des relations, de la vie sociale externe à la Fondation.

- ✓ Une majorité d'interrogés a rencontré des difficultés au sein du cadre familial durant leur enfance et au sein de leur parcours de vie (violence, adoption, placement, divorce, décès,...).

- ✓ Le réseau social peut être un facteur d'intégration ou d'exclusion selon les membres et le type de relations.

Hypothèses, questions suscitées par les résultats

- Une rupture professionnelle peut entraîner la péjoration du réseau social.
- Rompre certains contacts est un moyen de se protéger face à certaines vulnérabilités telles que la drogue par exemple.

4.5. Axe 3 : la santé

L'état des capacités de la personne et ses conséquences en terme de dépendance à l'égard des tiers

Constats

Etat de santé actuel :

- ✓ Trois interrogés qualifient leur santé physique comme « bonne » et n'ont pas de suivi médical spécifique ni de traitement.
- ✓ Six interrogés relèvent des problèmes au niveau de leur santé physique. Quatre d'entre eux sont actuellement suivis et deux bénéficient d'un traitement.
- ✓ Deux interrogés n'ont pas de suivi psychiatrique ni de traitement.
- ✓ Sept interrogés rencontrent des difficultés dans leur santé psychique. Six d'entre eux sont suivis et deux bénéficient d'un traitement.
- ✓ Deux interrogés relèvent ne pas avoir de problèmes de dépendance.
- ✓ Sept interrogés relèvent des problèmes de dépendance. Trois d'entre eux ont un suivi auprès de la LVT (Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies) et deux sont sous médication.
- ✓ Quatre interrogés sont au bénéfice d'une rente AI et une personne est actuellement en demande de rente.

Analyse

En regard du constat posé ci-dessus et en reprenant les différents niveaux de santé, nous pouvons constater, dans un premier temps, qu'une majorité d'interrogés rencontre des difficultés de santé physique.



Entretien n°4

« Actuellement, quel est ton état de santé ? » « Alors euh donc niveau physique, ma santé a été affectée par le cannabis principalement au niveau du cerveau. Euh je constate tous les jours que j'ai des problèmes de mémoire, que j'ai encore des problèmes d'expression, j'arrive pas facilement à dire ce que je pense parce que le cannabis ça a créé le trouble et le brouillon [...] Euh au niveau de la santé physique, disons que je suis quand même en bonne santé. Je peux faire du sport [...]. Euh et puis disons que ma santé est en train de s'améliorer [...] maintenant je suis ici, j'ai, j'ai arrêté de fumer, j'ai arrêté de boire, j'ai mis en place un projet professionnel, j'ai reconstruit un réseau social, des relations avec mon père, ma mère, ma sœur et il faut que je continue d'avancer même si derrière moi bin je laisse une période d'ombre. »



Entretien n°9

« Actuellement quel est ton état de santé ? » « Un état de santé précaire. Au niveau physique donc euh physique donc je suis pas encombré physiquement, ni diminué physiquement mais euh j'ai quand même eu dernièrement le jour de mon anniversaire, comme je t'ai expliqué, une attaque cérébrale là-dessus ils ont découvert un diabète ; cholestérol j'avais déjà avant donc il faut que je sois prudent, d'avoir un régime strict : plus de sucreries, plus de glaces, plus rien de ce que j'aime. »

On retrouve divers problèmes tels que :

- Pertes de mémoire dues à une consommation de drogue dans le passé
- Douleurs musculaires liées à l'âge
- Attaque cérébrale ainsi que cholestérol et diabète
- Fatigue liée au travail
- Prise de poids liée à la prise de médicaments
- Nervosité

Certaines personnes bénéficient d'un suivi médical et d'un traitement. De plus, une infirmière en soins généraux est présente à la Fondation Chez Paou et peut évaluer certaines difficultés et orienter l'utilisateur vers une prise en charge appropriée.

En observant les difficultés rencontrées par les interrogés, on peut se rendre compte qu'hormis une situation plus délicate (c.f. attaque cérébrale), les autres problèmes peuvent être qualifiés de « bénins » et ne semblent pas spécifiques à la population de sans domicile fixe. On peut émettre l'hypothèse que cela est dû, notamment, au fait que cette population a évolué et que la plupart des résidents de Chez Paou n'ont pas eu à vivre dans la rue à un moment donné ; ils sont donc, par conséquent, moins fragilisés physiquement.

Les problèmes de santé psychiques sont particulièrement fréquents puisqu'ils concernent sept interrogés sur neuf. La plupart ont un suivi psychiatrique et parfois un traitement. Certains ont fait un ou plusieurs séjours à l'hôpital psychiatrique. Ces éléments peuvent être appuyés par le rapport d'activité 2008 de la Fondation Chez Paou⁶⁷ (annexe) où les professionnels identifient deux groupes d'utilisateurs dont une majorité se trouve dans la deuxième catégorie :

1. Groupe de personnes se trouvant en situation de précarité suite à un événement économique et/ou affectif.
2. Groupe constitué de personnes ayant en commun un parcours institutionnel déjà conséquent. Elles présentent une grande fragilité psychoaffective. Confrontées à des événements face auxquels elles se sentent démunies, inconsciemment et malgré elles, elles se réfugient dans des attitudes et des comportements qui leur paraissent sécurisants (consommation d'alcool, de drogues, agressivité, fugues,...) et qui leur permettent d'échapper à la confrontation de la réalité. Ces comportements sont à haut risque décompensatoires. Le phénomène se traduit bien souvent par une rechute. La caractéristique de ces personnes est qu'elles se retrouvent dans ce cycle infernal qui oscille entre services sociaux, hôpital psychiatrique et parfois prison.

⁶⁷ Rapport d'activités, Fondation Chez Paou, 2008

Je vais poursuivre cette analyse par la problématique de la dépendance qui, comme les troubles psychiques, s'avère être très présente. Comme cité par Stéphane Rossini et Brigitte Favre Baudraz dans leur étude sur : « *Les oubliés de la protection sociale en Suisse* »⁶⁸ les problèmes de toxicodépendances sont fréquents dans les situations de précarité.



Entretien n°2

« Est-ce que tu as des problèmes de dépendance ? » « Momentanément euh ça joue. Y'a des moments où c'est chaud parce qu'il y a des moments où la monotonie de la vie elle revient donc on se dit bin pourquoi pas pour casser la monotonie on prend un petit truc mais y faut pas craquer, faut pas craquer. »



Entretien n°5

« Avec l'alcool bin pour le moment bin je pense pas, je vais de l'avant, j'avance et puis je dis bon bin s'il y a un petit truc, un problème quoi que ce soit bin j'arrive à me contrôler et à éviter de boire de l'alcool. » « D'accord, donc tu ne bois plus du tout d'alcool maintenant ? » « Ouais, ouais. » « Et puis est-ce que tu as un médicament qui t'aide à ne pas boire ? » « Bin je prends l'antabus. »

J'apporterai quelques précisions à ces propos dans le chapitre suivant. Néanmoins, je trouve intéressant la manière dont les interrogés perçoivent la dépendance ainsi que leur propre consommation. La majorité d'entre eux sont fumeurs (cigarettes) mais seulement deux personnes l'ont identifié comme étant une dépendance.

Un interrogé (interrogé n°8) semble en plein questionnements vis-à-vis de sa consommation d'alcool :



Entretien n°8

« Est-ce que tu rencontres des problèmes de dépendances ? » « Bon j'ai la fumée qui m'encrasse. Enfin qui m'encrasse, j'assume. Et puis quand je suis un peu libre comme ça j'aime bien boire un petit coup de rosé, un ou deux verres, mais comme ça quand je suis un peu libre ou bien ouais mais je sais pas si c'est dépendance ou pas. Bon à quelque part je me suis quand même fait, fait un retrait de permis de deux ans. J'ai eu le permis à dix-huit ans, j'ai jamais rien eu et y'a deux ans oui, le jour de mon anniversaire, j'étais ouais bon j'avais de l'alcool mais bon faut voir à quel point euh y'a dépendance ou pas. Je veux dire moi j'aime bien boire un verre, j'aime bien rigoler hein mais si, si pendant vingt-quatre heures ou quarante-huit heures ou ce que tu veux j'ai pas besoin de fumer une cigarette ou bien l'alcool moi ça me gêne pas hein. »

Il relève divers éléments tel qu'un retrait de permis à cause de l'alcool et laisse apparaître un rapport quelque peu délicat à la substance sans pour autant parler de dépendance.

A ce stade, les représentations de la dépendance semblent diverger d'un interrogé à un autre.

⁶⁸ ARTIAS, *op. cit.*, p. 4 à 12

Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles

Constats

Evolution de l'état de santé et influence de celui-ci sur la situation :

- ✓ Pour quatre interrogés, c'est une situation difficile qui les a amenés à consommer. Cette consommation a eu des conséquences sur leur situation ainsi que sur leur santé physique et psychique. Trois de ces interrogés perçoivent un lien de corrélation entre leur état de santé et leur statut de sans domicile fixe.
- ✓ Pour un interrogé, c'est un problème de santé psychique qui l'a amené à consommer. Cette consommation a eu des conséquences sur sa situation ainsi que sur sa santé physique.
- ✓ Deux interrogés relèvent des situations difficiles qui ont entraîné des problèmes de santé et qui ont favorisé la dégradation de leur état.
- ✓ Deux interrogés ne font pas de lien entre leur état de santé et la dégradation de leur situation.

Analyse

Pour la plupart des situations de « dépendance », il ne s'agit pas de la problématique de départ mais bien d'une manière de pouvoir faire face à un événement difficile qui peut être de différents ordres tels que : difficultés professionnelles ou scolaires, difficultés familiales, violence familiale, emprisonnement, rupture affective. Le produit, la consommation est alors perçue comme un moyen d'évasion face à une réalité trop dure à affronter.

Entretien n°1



« Comment tu peux décrire l'évolution de ton état de santé jusqu'à ton arrivée à la Fondation par rapport aux trois domaines : physique, psychique et dépendance ? »
« Alors, alors très mauvaise, vraiment. » « Très mauvais à quel domaine ? Physique, tu as eu des ennuis physiques ? » « Euh, oui parce que j'ai perdu quatorze kilos dû au fait que je consommais tous les jours de l'alcool durant une année donc euh le matin quand je me levais c'était une bouteille de whisky à huit heures quoi. Euh pis après bin niveau psychique ouais j'ai eu pas mal de problèmes, de soucis qui faisait que ouais j'étais pas tant bien quoi. C'est ce qui faisait que je buvais encore plus aussi. » « Ok et est-ce que tu as été en hôpital psychiatrique ou est-ce que tu as eu l'occasion de faire une cure de désintoxication ? » « Non. » « Et est-ce que ton état de santé a eu une influence sur la dégradation de ta situation ? » [...] « Ce serait plutôt l'inverse je pense. Euh à cause de ma situation, c'est la situation qui a fait que je boive et tout. Ce serait vraiment plutôt l'inverse. » « Ok. Et tu verrais un lien entre l'état de santé et ton statut de sans domicile fixe ? » « Bin oui, oui. Parce que justement c'était à cause des problèmes d'alcool que j'ai été en prison ce qui a fait que j'ai perdu mon domicile. »

Dans deux situations, on retrouve, en plus, l'influence des pairs qui sont consommateurs actifs et qui, par leur attitude, favorisent ce comportement.

Les substances sont différentes. On retrouve le cannabis, considéré comme une drogue douce, la cocaïne, considérée comme une drogue dure ayant un pouvoir addictif rapide et puissant, et l'alcool. Les conséquences sont différentes selon les produits et l'acceptation sociale est divergente. La prise de drogue est, dans notre société, bien plus stigmatisée que la consommation d'alcool qui fait partie de notre culture. Néanmoins, cette dernière semble être fréquente dans les situations de sans domicile fixe si l'on se réfère aux apports théoriques amenés par Alexandre Vexliard⁶⁹ qui fait un lien entre la troisième phase du processus de désocialisation et la consommation d'alcool. Selon lui, c'est lorsqu'il y a rupture avec le passé et que la personne a de plus en plus le sentiment d'appartenir à une autre catégorie d'individus : celui des sans domicile fixe qu'elle se met à s'alcooliser.

Peu importe le type de consommation ainsi que la situation de départ, plusieurs conséquences sont identiques telles que : perte d'emploi (rupture professionnelle), problèmes de santé psychique, problèmes de santé physique, pertes relationnelles, isolement. A ce stade, il est possible d'affirmer que la problématique de la dépendance, incluse dans l'axe de la santé, joue un rôle crucial dans la détérioration de bon nombre de situations et que, comme précisé dans le chapitre sur l'intégration⁷⁰ elle n'est pas à négliger. D'ailleurs, sept interrogés sur neuf considèrent que leur état de santé a eu une influence sur la dégradation de leur situation et que c'est la détérioration de ce dernier qui les a amené vers la situation de sans domicile fixe et non le fait d'être sans domicile fixe qui a péjoré leur état de santé. Il est donc possible de reprendre les apports théoriques amenés par Antonio Da Cunha et Olivier Schmid⁷¹ et d'affirmer que, dans une majorité de situations, ce sont des problèmes de dépendance qui ont débouché sur des problèmes de santé psychiques et qui ont entraîné l'usager vers la précarité économique et la situation de sans domicile fixe.

Pour conclure, il est important également de relever que deux interrogés n'ont pas rencontré de problèmes de dépendance ni de problèmes psychiques et que, par conséquent, ils ne font pas de lien entre leur état de santé et leur statut de sans domicile fixe et attribuent leur situation actuelle à d'autres facteurs, notamment en lien avec le domaine professionnel.

Entretien n°7



« Est-ce que ton état de santé a eu une influence sur la dégradation de ta situation ? »
« (silence) Euh non parce que justement j'espérais pouvoir me servir de mon état de santé pour qu'on m'aide à me recycler dans ce que j'ai envie plutôt que de m'envoyer avec des marteaux piqueurs casser des murs euh sur des chantiers. » « Et est-ce que tu as l'impression que c'est ton état de santé qui t'a entraîné vers une situation précaire ou pas forcément ? » « Non c'est un connard que j'ai rencontré quand j'avais seize ans et qu'on appelle un conseiller en orientation professionnelle et quand j'ai dit : « Je veux faire les Beaux-Arts, je veux bosser dans la publicité, je veux bosser dans les médias. » qui a été bourré la tête à mes vieux et puis qui a dit : « Ouais y'a pas de débouché là-dedans, il faut qu'il prenne un métier manuel. » Et on m'a dit : « Tu feras électricien comme ton père et puis tu fermes ta gueule ! » C'est ça qui a tout foutu en l'air, voilà. »

⁶⁹ Julien Damon, *op. cit.*, p. 41 -42

⁷⁰ P.22

⁷¹ Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, *op. cit.*, p. 17 à 22

Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre

Constats

Maladie et/ou accident avant la venue à Chez Paou :

- ✓ Cinq interrogés affirment ne pas avoir été confrontés à une maladie ni à un accident avant leur venue à Chez Paou.
- ✓ Deux interrogés ont été confrontés à une maladie ou à un accident mais cet événement n'a pas eu un rapport direct avec leur venue à la Fondation.
- ✓ Deux interrogés ont été confrontés à un accident et ce dernier a un lien avec la dégradation de leur situation ou leur venue à Chez Paou.

Analyse

D'une manière générale, vis-à-vis des propos recueillis ci-dessus, il semble plutôt que ce soit une dégradation progressive de l'état de santé et des conséquences en termes de travail et de réseau social, qui ait amené les interrogés à une situation précaire et non un événement brutal tel qu'une maladie ou un accident. Néanmoins, deux interrogés ont tout de même été confrontés à un accident qui, on peut le dire ainsi, a contribué à la rupture d'un équilibre. Il s'agit de l'interrogé n°2 qui, à la suite d'un accident de voiture sous l'effet de psychotropes, a connu un tournant dans sa vie en intégrant un centre de désintoxication et, à la sortie de ce dernier, la Fondation Chez Paou. Pour l'interrogé n°7, la situation est quelque peu différente puisqu'il se trouvait dans un état précaire depuis plusieurs années déjà. Un accident d'ordre physique l'a conduit à l'hôpital et, n'ayant plus d'assurance maladie ni de domicile fixe, a pu bénéficier d'aide et s'est retrouvé, finalement, à la Fondation Chez Paou :



Entretien n°7

« Bin j'ai eu un accident euh pis à l'hôpital quand je suis arrivé on m'a dit : « Vous habitez où ? » « Nulle part. » « Assurance ? » « J'en n'ai pas. ». Et pis euuh j'ai vu débarquer une, une bonne sœur assistante sociale qui m'a aiguillé sur Paou. »

Sur les neuf personnes interrogées pour la réalisation de ce travail, il n'y a que cet interrogé qui semble réellement avoir été confronté à cette situation où, comme explicité dans le chapitre : Le domaine de la prise en charge⁷², la personne sans domicile fixe se retrouve face à deux problématiques : l'absence de logement stable ainsi que l'exclusion administrative et ses conséquences en termes de diminution des droits de la citoyenneté. Comme si la personne avait totalement échappé, disparu du système.

Je terminerai ce chapitre, en m'attardant quelque peu sur la représentation de la maladie et/ou de l'accident qui semble diverger selon les personnes et leurs parcours de vie respectifs. Je prends l'exemple de cet interrogé qui m'a explicité un accident avec un pruneau, qui, à première vue, peut sembler banal mais qui n'est pas considéré comme tel par l'utilisateur en question.

⁷² Antonio Da Cunha et Olivier Schmid, *op. cit.*, p. 29 à 36



Entretien n°5

« Est-ce que tu as été confronté à une maladie ou à un accident avant ta venue à la Fondation Chez Paou ? [...] » « Moi des accidents j'ai presque jamais eu. Bon j'ai failli à plusieurs reprises mourir parce que une fois j'avais avalé un pruneau qui était trop gros pis qui m'a passé en bas dans la gorge, j'ai failli mourir, et pis là j'ai réussi à pouvoir l'avalier mais sinon c'était fini quoi. »

Ceci permet de mettre en évidence la dimension individuelle relative aux parcours de vie de chacun qui peut influencer, d'une manière plus ou moins importante, les représentations sociales.

Perspectives futures

Constats

Représentation de l'évolution de l'état de santé :

- ✓ Cinq interrogés perçoivent une évolution plutôt favorable de leur état de santé physique.
- ✓ Deux interrogés citent des difficultés dans leur santé physique.
- ✓ Quatre interrogés désirent poursuivre leur suivi psychiatrique et/ou traitement actuel.
- ✓ Un interrogé établit un lien entre « dépendance » et « santé psychique ».
- ✓ Un interrogé désire travailler seul à l'amélioration de son état de santé psychique.
- ✓ Trois interrogés perçoivent une bonne évolution de leur état de santé psychique.
- ✓ Trois interrogés désirent maintenir leur suivi et/ou le traitement vis-à-vis de la problématique de la dépendance.
- ✓ Un interrogé n'a plus de suivi mais se dit encore vulnérable vis-à-vis de ses antécédents dans la toxicomanie.

Perception de la santé :

- ✓ Pour huit interrogés, la santé prend une place « très importante » dans leur vie. Un seul interrogé dit ne pas accorder d'importance à la santé.



Entretien n°6

« Sur une échelle de un à trois, où est-ce que tu places la santé, quelle place elle occupe dans ta vie ? » « Un ! » « Un ? Pas important ? » « Non parce que. » « C'est pas important pour toi d'être en bonne santé ? » « Non, mais non parce que je sais que de toute façon tu peux être en bonne santé maintenant et que je peux claquer dans dix minutes. Donc je pars du principe qu'il faut vivre au jour le jour. »

- ✓ Six interrogés pensent qu'une santé défaillante peut être un facteur d'exclusion et, à l'inverse, qu'un état de santé favorable peut être un facteur d'intégration.
- ✓ Pour un interrogé, la santé ne peut être qu'un facteur d'intégration.
- ✓ Un interrogé ne perçoit pas la santé comme facteur d'intégration.

La baguette magique :

- ✓ Trois interrogés souhaiteraient une amélioration de leur état de santé vis-à-vis de la problématique de la dépendance.
- ✓ Cinq interrogés orientent leur demande au niveau de la santé physique.
- ✓ Un interrogé oriente sa demande au niveau de sa santé psychique.

Analyse

Les interrogés semblent percevoir une évolution plutôt favorable de leur santé physique hormis une personne qui rencontre des difficultés plus importantes. Cela rejoint les éléments cités dans le premier chapitre de cet axe où il avait été identifié que la santé physique des usagers n'était que peu péjorée.

Au niveau de la santé psychique, il y a un désir, pour une majorité d'interrogés, de poursuivre le suivi psychiatrique et/ou le traitement.



Entretien n°5

« Au niveau psychique comment tu vois l'évolution ? Maintenant tu as un suivi avec la psychiatre, comment tu penses que ça va évoluer ? » « Bin avec l'aide de cette personne bin je pense que ça va, que ça va me donner beaucoup de chances à pouvoir réussir dans ma vie. » « Donc tu souhaites maintenir ce suivi ? » « Oui oui, oui oui. »

Cela est plutôt favorable car il a été identifié que les troubles psychiques sont difficilement guérissables par contre, avec un suivi et une médication appropriée, ils peuvent tout à fait être stabilisés ; c'est la non-observance du traitement qui peut être dangereuse. Cette dernière devrait pouvoir être évitée au sein de la Fondation étant donné qu'une infirmière en psychiatrie est présente et a comme rôle, notamment, de gérer les différentes médications et de s'entretenir régulièrement avec les usagers afin d'identifier les améliorations ou les difficultés rencontrées et de pouvoir orienter la personne et/ou faire le lien avec le médecin psychiatre.

Une volonté de maintien du suivi et, pour certains interrogés, du traitement est également présente pour la problématique de la dépendance.



Entretien n°2

« Et puis au niveau des problèmes de dépendances, comment tu vois l'évolution ? » « Je pense que j'ai fait du chemin mais que je peux encore m'améliorer ouais. » « D'accord, donc c'est un travail qui reste d'actualité ? » « Oui. C'est un long combat. »

En ce qui concerne la problématique de la dépendance, il apparaît important d'avoir un équilibre entre suivi et traitement. Je tiens à nuancer quelque peu les propos de l'interrogé n°9 qui définit l'antabus comme étant la panacée.



Entretien n°9

« Et au niveau des problèmes de dépendances ? » « Ca c'est tout bon hein. C'est terminé. Je suis pas, hein comme tout le monde on n'est pas à l'abri d'une rechute hein. » « On dit : « Qui a bu, boira. » Mais je fais tout pour, pour préserver la rechute. » « Et tu vas maintenir le suivi LVT ? » « Oui oui oui oui oui. Absolument. » « Et puis l'antabus aussi ? » « L'antabus. Donc suivi LVT, AA et ça à mon avis c'est, c'est, je dis pas que ça fait rien mais pour moi la seule panacée c'est l'an-ta-bus ! Le bouclier. »

Certes ce médicament a l'effet d'un bouclier contre l'alcool puisque si la personne consomme par dessus elle devient malade. Néanmoins, je pense que l'idéal serait d'arriver à se gérer seul, sans médicament. Pour ce faire, il est nécessaire de bénéficier d'un suivi en amont qui permette de travailler sur le rapport que la personne entretient avec l'alcool, sur le schéma de la dépendance et des stratégies à mettre en place pour diminuer voir abolir cette problématique. Je trouve très intéressant également le lien que l'interrogé n°1 fait entre problèmes psychiques et dépendance.



Entretien n°1

« Est-ce que tu penses que si ta problématique d'alcool s'améliore il y aura une influence sur ton état psychique ? » « Ah oui oui oui. » « Donc ce serait lié ? » « Oui. »

Dans un précédent chapitre, nous avons pu nous rendre compte que, la plupart du temps, les problèmes psychiques apparaissent à la suite d'une problématique de dépendance, néanmoins, l'interrogé n°1 disait avoir rencontré en premier lieu des troubles psychiques qui avaient débouché sur une problématique de dépendance. A présent, il pense que s'il parvient à régler son problème d'alcool, sa santé psychique s'améliorera. On peut remarquer que ces deux domaines sont particulièrement liés et qu'il est souvent difficile d'établir quelle problématique est apparue en premier. Il y a plutôt une notion de cercle vicieux qui pourrait se schématiser comme tel :

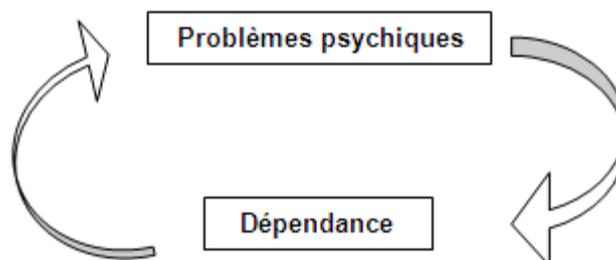


Figure 7 - Cercle vicieux : problèmes psychiques et dépendance

On retrouve également le point de la vulnérabilité en lien avec la problématique de la dépendance. En se référant aux apports théoriques proposés par Charrier, Goupil et Geoffroy⁷³, il semble possible d'affirmer que la pratique de comportements addictifs dans le passé peut être considérée comme une expérience difficile qui peut produire des difficultés sur le plan de l'insertion sociale et économique. De plus, le risque de « rechute » est fréquent.

Je vais poursuivre cette analyse en mettant en évidence l'importance que les interrogés attribuent à la santé, au sens large. Huit interrogés sur neuf considèrent que la santé occupe une place très importante dans leur vie.



Entretien n°8

« Sur une échelle de un à trois, où est-ce que tu places la santé ? » « Alors euh numéro un c'est la priorité. » « Très important ? » « Ah bin oui si la santé va le reste y suit hein. »

En comparaison aux précédents axes - celui du travail et du réseau social - c'est ce dernier qui est le plus considéré. De plus, une majorité des usagers pense qu'une bonne santé est un facteur d'intégration et qu'une mauvaise santé peut être un facteur d'exclusion.



Entretien n°1

« Etre en mauvaise santé tu peux plus rien faire donc euh t'es exclu. Tu restes dans ton coin, soit à la maison ou dans ton lit parce que tu arrives plus à travailler donc euh tu peux rien faire quoi. Donc totalement. »



Entretien n°2

« Est-ce que tu penses que la santé est un facteur d'intégration ? » « Bin oui. » « Dans quel sens ? » « Bin c'est relatif hein mais quelqu'un qui est en bonne santé et qui se propose pour faire un travail très physique y va pas avoir trop de difficultés mais quelqu'un qui est déjà tout plein de maladie euh y va pas forcément euh travailler dans le bâtiment quoi. Après y'a des gens qui ont des handicaps mais qui sont très bons travailleurs dans un domaine ptêtre un peu moins physique quoi. »

Dans les propos recueillis, on retrouve, à plusieurs reprises, un lien entre santé et travail. Des difficultés de santé réduisent les capacités physiques et/ou psychiques et entravent la performance professionnelle. Le risque de perdre son emploi est alors élevé et, par conséquent, une forme d'exclusion peut apparaître. Ces éléments rejoignent les apports théoriques du chapitre : Sur le chemin de la précarité⁷⁴ où il est identifié que des problèmes de santé tels que : maladie, choc psychologique, troubles psychiques ont bien souvent une répercussion sur le domaine professionnel, notamment lorsque les ressources personnelles sont limitées. Les personnes les plus touchées sont les personnes peu ou pas formées, les personnes réalisant des travaux pénibles, celles aux postes instables ainsi que les personnes peu rémunérées. Le descriptif qui précède concorde avec la population de sans domicile fixe séjournant à la Fondation Chez Paou qui, comme il a été possible de le constater dans l'axe du travail, bénéficie d'une formation, pour la plupart, restreinte et se retrouve souvent confrontée à des travaux instables et peu rémunérés.

⁷³ Françoise Charrier, Daniel Goupil et Jean-Jacques Geoffroy (dir.), *op. cit.*, p. 29 à 34

⁷⁴ ARTIAS, *op. cit.*, p. 4 à 12

En regard des propos recueillis dans les entretiens n°7 et n°9, nous pouvons également identifier une différence quant à la perception de l'intégration que je trouve plutôt intéressante. L'interrogé n°7 met en avant le groupe qui intègre ou non une nouvelle personne :



Entretien n°7

*« Est-ce que le fait d'être en mauvaise santé ça peut être un facteur d'exclusion ? »
« (silence) Pfff ça peut l'être par certains débiles ouais. » « Oui et comment tu expliques ça ? » « Mais de toute façon les gens sont des moutons pis ils aiment pas les gens qui sont différents alors que ce soit n'importe comment. Si tu t'habilles pas comme les autres on t'exclut, si tu penses pas comme les autres on t'exclut, donc de toute façon d'une certaine manière si t'es dans une chaise roulante on va t'exclure d'une certaine manière. »*

Il prend l'exemple du mouton pour illustrer la notion de normes et cite que, si la personne ne correspond pas au reste du « troupeau » elle pourrait être mise à l'écart, exclue. De ce fait, si l'individu rencontre des problèmes de santé tel qu'un handicap physique par exemple, ce dernier pourrait le préteriter. A l'inverse, l'interrogé n°9 met davantage en avant la personne qui s'intègre au groupe en citant que, si cette dernière rencontre des problèmes de santé importants, sa vision d'elle-même sera péjorée et qu'elle aura moins l'envie de s'intégrer.



Entretien n°9

« Est-ce que tu penses que la santé est un facteur d'intégration ? » « Oui parce que si on est vraiment invalide ou autre on n'a pas la même perception de nous même qu'en étant valide. C'est peut-être un peu simpliste comme raisonnement mais je vois ça comme ça. Celui qui est très malade, le grabataire ou autre, il aura moins l'envie de s'intégrer. »

On retrouve là deux visions divergentes de l'intégration-exclusion. La première est davantage portée sur la collectivité alors que la deuxième prend plus en compte l'aspect individuel. Ces notions se retrouvent dans les apports théoriques traitant des représentations sociales⁷⁵. Deux fonctions leur sont attribuées : fonction psychique, individuelle qui est un support de projection et qui permet l'accomplissement de désir ; fonction sociale, collective qui contribue à la formation de la communauté d'appartenance, de croyance, d'identité.

Pour conclure ce chapitre, je tiens à m'arrêter un instant sur les désirs, les vœux que les interrogés souhaiteraient faire vis-à-vis de leur santé. Tout d'abord, j'ai pu remarquer davantage de demandes sur leur état de santé physique. Je trouve cela quelque peu étonnant puisqu'il avait été identifié, au préalable, que ces personnes rencontraient plus de difficultés dans leur santé psychique. Nous pouvons supposer qu'il existe une divergence de représentations entre la santé physique et la santé psychique. La première est plus concrète et plus connue alors que la deuxième est encore quelque peu tabou. Il est peut être plus évident de se projeter sur l'aspect du physique, que l'on voit, plutôt que sur la dimension plus abstraite du psychisme.

⁷⁵ Denise Jodelet, *op. cit.*, p. 47 à 78, p. 79 à 103, p. 261, p. 263, p. 340, p. 429

Dernier point à relever, les désirs vis-à-vis de la problématique de la dépendance : J'ai été très interpellée par les dires de l'interrogé n°2 :



Entretien n°2

« Si tu avais une baguette magique qu'est-ce que tu ferais comme vœu par rapport à ta santé ? » « Bin j'aimerais être invincible, pas être euh accoutumant quoi. » « Donc vaincre totalement la dépendance ou ce qu'il en reste ? » « Oui, ouais d'une certaine manière c'est même encore plus vicieux que ça. Ce serait de pouvoir reprendre certains produits parce qu'ils étaient tellement bons mais de pas avoir l'accoutumance. Parce que le flash il est, quand on connaît pas, le flash il est surprenant quoi. Après la chute elle est aussi très surprenante quoi. C'est ça qu'avec la baguette magique j'aimerais effacer quoi. »

Ces propos illustrent à quel point le corps (état physique et psychique) reste en demande du produit. Je pense que ces apports permettent de confirmer la notion de vulnérabilité explicitée précédemment. De plus, il n'est pas négligeable de relever que la majorité des interrogés ayant été confronté à une problématique de dépendance ont émis leur souhait en rapport avec cette dernière.

Conclusion

En regard des données recueillies ci-dessus, nous pouvons constater que, d'une manière générale, la population de sans domicile fixe accueillie à la Fondation Chez Paou est concernée par des problèmes de santé physique, psychique ainsi qu'en terme de dépendance.

Ces résultats ne semblent que peu étonnants lorsque l'on se réfère aux parcours de vie des usagers. De plus, lorsqu'il y a situation de rupture, la personne ne bénéficie pas forcément d'un accès aux soins et sa situation sanitaire peut s'aggraver.

Il semble donc primordial, au sein de la Fondation, que l'équipe soit composée d'une infirmière en soins généraux ainsi que d'une infirmière en psychiatrie. Ces personnes sont en lien direct avec les pensionnaires et peuvent établir un premier bilan de la situation et, par la suite, orienter le résident vers les services adéquats tels que : Ligue valaisanne contre les toxicomanies, médecin psychiatre, médecin généraliste, etc. Elles ont également un rôle à jouer, dans le quotidien, pour apprendre ou réapprendre à cette population à prendre conscience de son corps, à l'écouter et à le soigner dans une optique de prévention et de mieux-être.

Les interrogés semblent tous en accord sur le fait qu'être en bonne santé est un facteur d'intégration et, qu'à l'inverse, un mauvais état de santé peut mener à des situations d'exclusion. La troisième hypothèse de cette recherche soit : **La santé est un axe de l'intégration** peut donc être validée.

Vis-à-vis de la thématique des représentations sociales, il est possible de regrouper, dans le **noyau central**, divers éléments similaires chez la majorité des interrogés :

- ✓ La majorité des usagers rencontrant des problèmes de santé psychique et de dépendances bénéficie d'une prise en charge médicale (thérapeutique) et d'un traitement.
- ✓ La dépendance n'est pas une problématique de départ mais un moyen d'affronter certaines difficultés.
- ✓ La santé est perçue comme un facteur d'intégration et un mauvais état de santé est perçu comme un facteur d'exclusion.
- ✓ Un mauvais état de santé favorise la péjoration de la situation et l'accès au statut de SDF.
- ✓ Lien entre santé et travail (capacités, performance professionnelle)
- ✓ Le fait d'être en bonne santé est perçu comme très important.

En termes d'**éléments périphériques**, nous retrouvons, principalement :

- ✓ L'influence de l'âge des interrogés. (notamment pour les problèmes de santé physique)
- ✓ Les prédispositions de départ (vis-à-vis des problèmes de santé psychique)
- ✓ La représentation de la dépendance.
- ✓ La perception de la « gravité » face à une maladie ou un accident.

A retenir...

Résultats généraux

- ✓ Une majorité d'interrogés rencontre des problèmes de santé (physique, psychique, dépendance).
- ✓ Une majorité d'interrogés considère que la détérioration de leur état de santé a eu une influence sur leur situation de sans domicile fixe.
- ✓ Les interrogés perçoivent une évolution favorable de leur état de santé et désirent maintenir le traitement et le suivi en vigueur.
- ✓ Le degré d'importance donné à la santé est élevé.
- ✓ Un bon état de santé est un facteur d'intégration. Un mauvais état de santé peut-être un facteur d'exclusion.
- ✓ La dépendance n'est pas une problématique de départ mais un moyen d'affronter certaines difficultés.
- ✓ Un bon état de santé permet l'accès à une activité professionnelle.

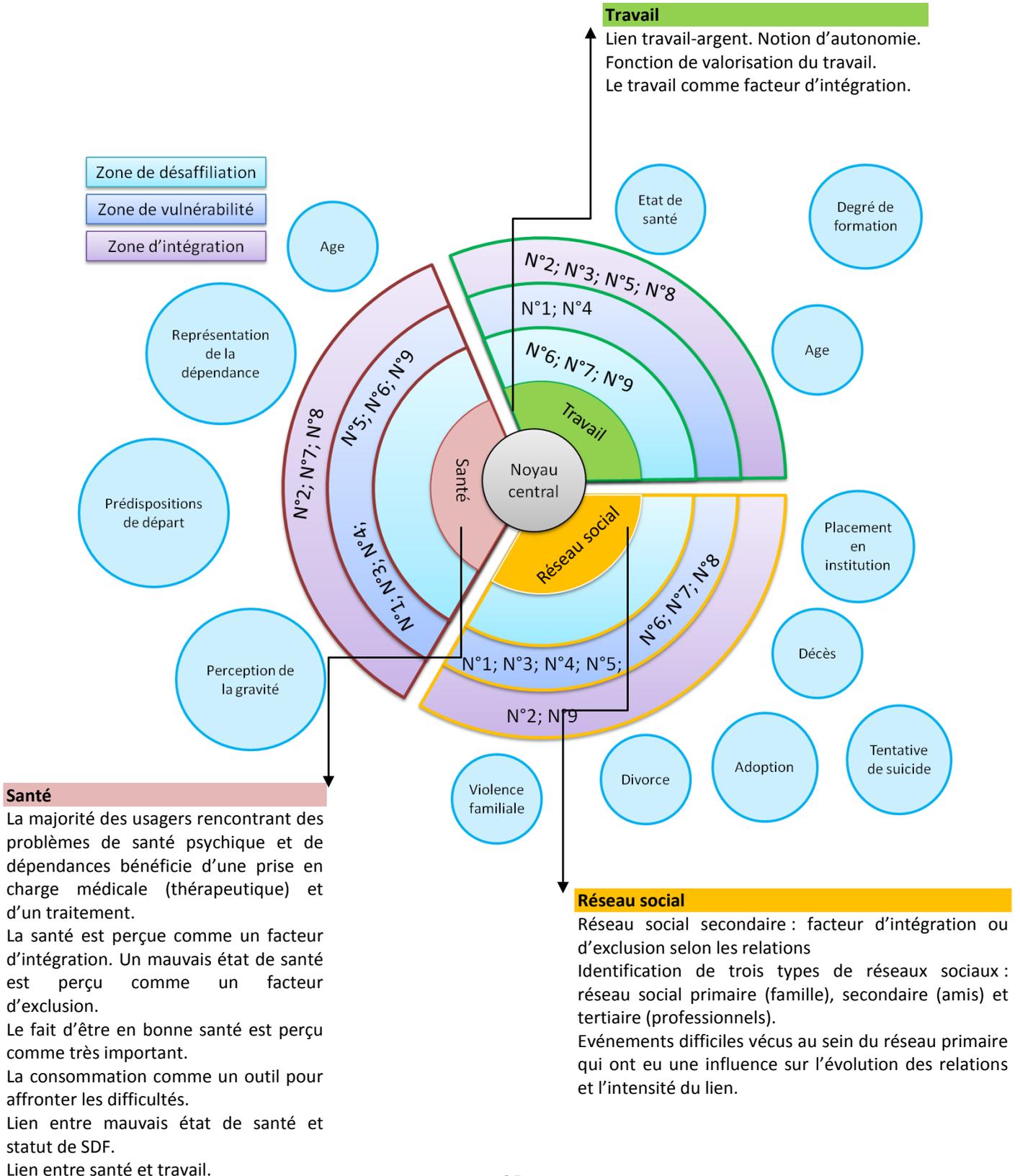
Hypothèses, questions suscitées par les résultats

- La population de sans domicile fixe a évolué. Elle n'est plus contrainte de côtoyer la rue ce qui préserve davantage l'aspect de la santé physique.
- La consommation (drogue, alcool,...) est un moyen d'affronter la réalité.
- Il est plus facile de se projeter vis-à-vis de sa santé physique que vis-à-vis de sa santé psychique qui a une dimension plus abstraite.

4.6. Schématisation et synthèse des résultats :

Voici, ci-après, la schématisation (selon la base du schéma proposé en page 30) et la mise en évidence des résultats de mes recherches :

Figure 8 – Synthèse des résultats 1ère partie



Nous retrouvons les trois axes de l'intégration soit :

- Le travail
- Le réseau social
- La santé

Les différentes zones sont mentionnées et explicitées selon le thème traité :

	Travail	Réseau social	Santé
Zone de désaffiliation	Absence de travail	Isolement social	Problèmes de santé (physique, psychique, dépendance) sans prise en charge ni traitement médical.
Zone de vulnérabilité	Précarité, instabilité du travail : travail avec les maîtres socioprofessionnels au sein de la Fondation Chez Paou. La situation est temporaire et difficilement envisageable à long terme.	Fragilité relationnelle	Problèmes de santé (physique, psychique, dépendance) mais prise en charge et traitement médical.
Zone d'intégration	garantie de l'emploi, stabilité : personnes en formation, travaillant en entreprise ou étant placées en ateliers protégés.	Supports relationnels solides : contacts extérieurs réguliers, contacts avec la famille.	Bon état de santé ne nécessitant ni suivi ni traitement.

Figure 9 - Articulation axes et zones du processus intégration-exclusion

Pour chaque axe, nous retrouvons, dans la partie colorée, les données pouvant figurer dans le noyau central (dimension collective). En dehors du cercle, se retrouvent les éléments périphériques identifiés au préalable (dimension individuelle). Ces données mettent en lumière la thématique des représentations sociales et regroupent les différents résultats identifiés tout au long de la recherche.

Puis, chaque interrogé est placé dans le schéma selon sa situation personnelle du point de vue du travail, du réseau social et de la santé. Les résultats sont les suivants :

	Travail				Réseau social				Santé		
	Désaffiliation	Vulnérabilité	Intégration		Désaffiliation	Vulnérabilité	Intégration		Désaffiliation	Vulnérabilité	Intégration
N°1		X			X			X			
N°2			X			X			X		
N°3			X		X			X			
N°4		X			X			X			
N°5			X		X			X			
N°6	X				X			X			
N°7	X				X				X		
N°8			X		X				X		
N°9	X					X		X			
	3	2	4		0	7	2	0	6	3	

Figure 10 - Synthèse des résultats : 2^{ème} partie

Ce tableau permet de mettre en lumière divers éléments. Tout d'abord, nous pouvons constater que l'hypothèse qu'actuellement les interrogés se situent dans la zone de vulnérabilité vis-à-vis des trois axes de l'intégration (p. 29) est validée en ce qui concerne le réseau social et la santé. Il est également intéressant de relever que, pour ces deux axes, aucun interrogé ne se situe en zone de désaffiliation. Ce constat permet de mettre en évidence que la Fondation Chez Paou favorise les domaines relationnels et sanitaires.

En ce qui concerne le travail, les réponses sont plus mitigées. C'est l'axe qui regroupe le plus grand nombre d'interrogés dans la zone d'intégration mais, à l'inverse, également dans la zone de désaffiliation. Cela s'explique notamment, pour certaines personnes, du point de vue de difficultés physiques et/ou psychiques trop importantes ne permettant pas ou plus l'accès à une activité professionnelle, même avec les maîtres socioprofessionnels de la Fondation.

En termes de perspectives d'avenir et de réintégration, la majorité des interrogés accordent de l'importance aux trois axes de l'intégration. La santé apparaît comme primordiale puis apparaissent le travail et le réseau social. Ce dernier, comme nous avons pu le constater, est davantage nuancé en terme de facteur d'intégration.

Plus concrètement, il est possible de schématiser les degrés d'importance accordés à chaque axe de l'intégration comme tel :

1 : pas important
 2 : moyennement important
 3 : très important

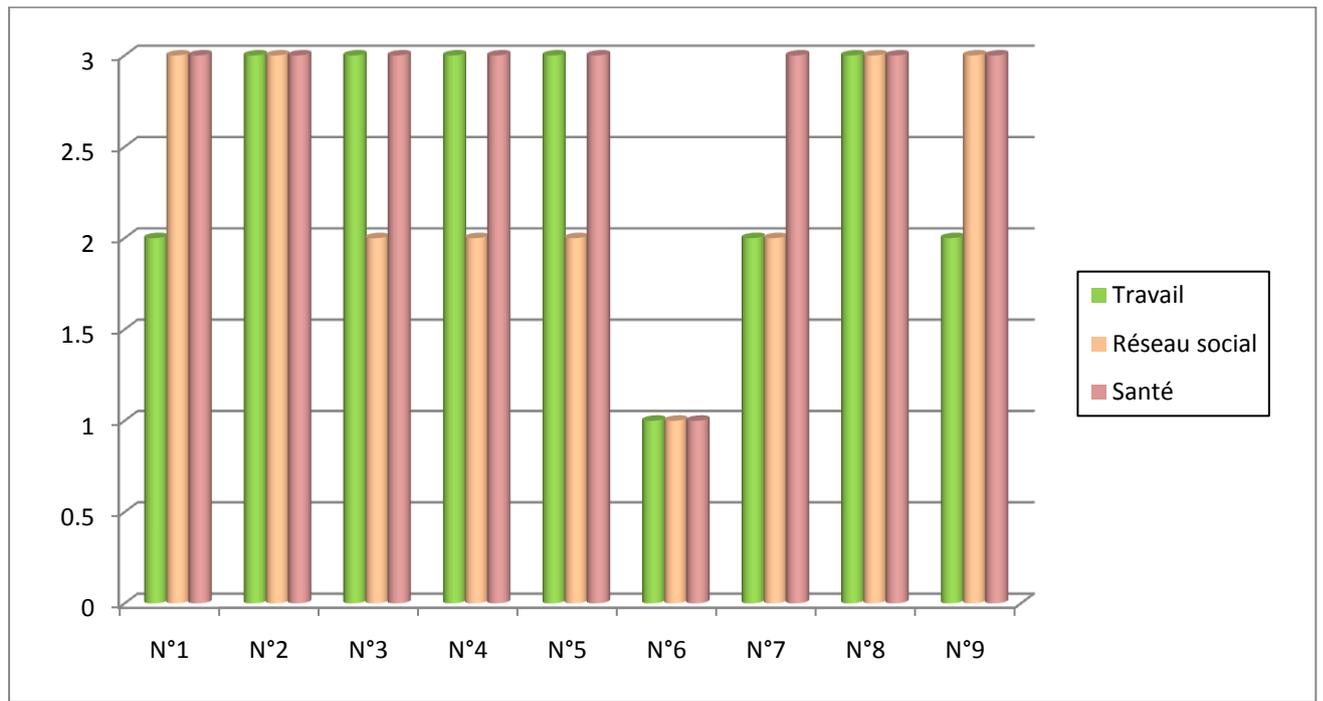


Figure 11 - Degré d'importance accordé à chaque axe de l'intégration

Ces résultats mettent en évidence que la majorité des interrogés accordent un degré d'importance élevé pour l'axe de la santé. Au niveau du réseau social, les résultats varient de moyennement élevé à élevé. Cela s'explique notamment par le fait que plusieurs types de réseaux sociaux ont été identifiés et que plusieurs personnes étaient mitigées quant à l'importance des relations comme facteur d'intégration. En ce qui concerne l'axe du travail, la majorité des interrogés accorde un degré d'importance élevé.

Deux interrogés donnent une importance élevée aux trois axes de l'intégration et un seul interrogé se démarque en accordant un degré d'importance faible aux trois domaines.

A présent, les données figurant dans le tableau ci-dessus peuvent être mises en lien avec celles du tableau précédent (figure 10). En effet, il s'agit là d'identifier si les représentations que les interrogés se font des trois piliers de l'intégration sont en harmonie ou en décalage face à leur situation actuelle.

Plus précisément, je pars du principe que le degré de considération de chaque axe :

- 1 = pas important
- 2 = moyennement important
- 3 = très important

peut correspondre aux trois zones du processus de désaffiliation, soit :

- ✓ niveau 1 : pas important/zone de désaffiliation
- ✓ niveau 2 : moyennement important/zone de vulnérabilité
- ✓ niveau 3 : très important/zone d'intégration

Nous avons pu constater, dans la partie théorique consacrée au processus exclusion-intégration (pp. 18 à 22) que, pour accéder à la zone d'intégration, il faut tenir compte des trois axes en question soit : le travail, le réseau social et la santé. Si un interrogé accorde une importance de niveau 1 au travail cela laisse à supposer qu'il n'entreprendra pas de démarches vis-à-vis de sa situation professionnelle – étant donné que pour lui cela n'est pas important – et aura le risque de se retrouver en zone de désaffiliation vis-à-vis de celle-ci.

Dans le tableau qui suit, nous retrouvons, en couleur foncée, l'état actuel de chaque interrogé ; soit les données de la figure n°10 et, en couleur claire, l'état désiré par chaque interrogé au vu de l'importance accordée aux trois axes de l'intégration ; soit les données de la figure n°11 :

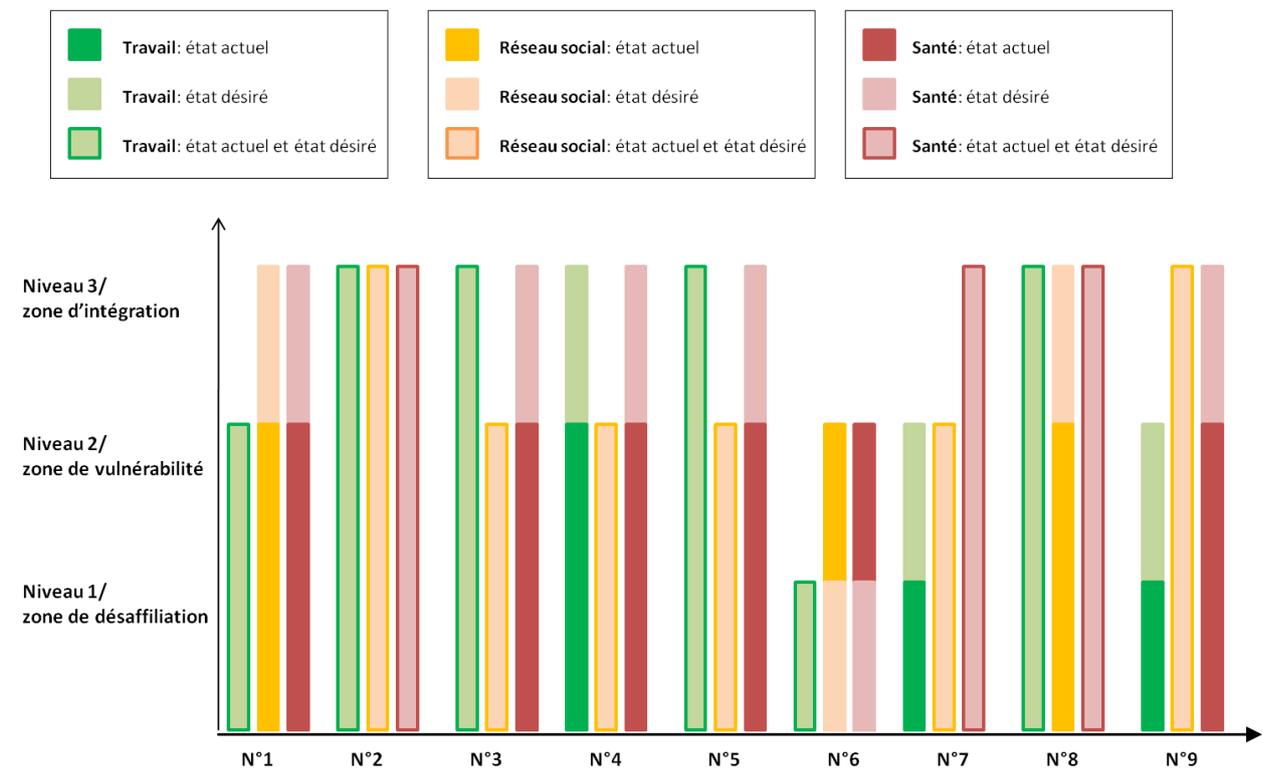


Figure 12 – Etat actuel et état désiré

L'axe du travail est représentatif de la réalité puisque pour six interrogés sur neuf, l'état actuel correspond à l'état désiré. Pour les trois autres personnes, l'état actuel est quelque peu en deçà de l'état désiré.

L'axe du réseau social peut également être considéré comme harmonieux puisqu'à nouveau, pour six interrogés, l'état actuel rejoint l'état désiré. Deux interrogés sont, actuellement, en deçà de l'état désiré tandis qu'un interrogé se trouve dans un état actuel plus élevé que l'état désiré.

L'axe de la santé, quant à lui, connaît davantage de décalages. Seulement trois interrogés sont au même niveau entre état actuel et état désiré ; ils se trouvent tous trois dans la zone dite d'intégration. Pour cinq autres, l'état actuel est en deçà de l'état désiré. Cela s'explique notamment par la forte importance accordée à cet axe et les problèmes de santé (physique, psychique, dépendances) non-négligeables auxquels est confrontée la population de sans domicile fixe. A nouveau, pour un seul interrogé, l'état actuel est plus élevé que l'état désiré.

- ✓ Un interrogé est parfaitement en harmonie entre état actuel et état désiré pour les trois axes de l'intégration.
- ✓ Quatre interrogés sont en harmonie pour deux axes sur trois.
- ✓ Quatre interrogés sont en harmonie pour un seul axe.

Lorsqu'il existe un décalage, hormis pour une personne, nous pouvons nous apercevoir que c'est l'état désiré qui est plus élevé que l'état actuel. Cela semble plutôt positif et démontre que les interrogés ont des ambitions et tendent vers certains désirs en termes d'intégration.

Dès lors, il semble possible d'affirmer qu'il existe un certain décalage entre la situation actuelle des sans domicile fixe séjournant à la Fondation Chez Paou et leurs perspectives de réintégration, notamment pour l'axe de la santé.

5. Conclusion

5.1. La recherche : limites et perspectives d'approfondissement

La présente recherche est axée uniquement sur les propos des interrogés. Ma volonté était de leur donner la parole sans vérifier leurs dires auprès des professionnels qui les entourent. De ce fait, certains propos peuvent être biaisés selon la perception que chaque individu se fait de sa propre situation. Il serait intéressant de compléter cette thématique en orientant la recherche du point de vue de la société afin d'identifier « *Comment la population valaisanne appréhende et perçoit la problématique de la précarité ?* ». Cela permettrait de cerner davantage le contexte sociétal et la place accordée ou non aux sans domicile fixe. La mise en lumière de ce genre de thématique peut susciter certains questionnements chez les citoyens et permettre de lever quelque peu le tabou lié à la pauvreté en Suisse.

Il me semble également important de relever que ce travail ne prend en compte qu'une catégorie de sans domicile fixe ; ceux séjournant à la Fondation Chez Paou. Cela permet de rendre visible un certain nombre d'individus en situation de précarité mais de loin pas la majorité. De plus, le canton du Valais demeure un canton davantage rural. Il serait intéressant de pouvoir étendre cette recherche aux milieux urbains qui peuvent davantage être concernés par la pauvreté.

Je tiens également à spécifier que, chaque interrogé a son propre vécu, ses propres difficultés et qu'il a été difficile d'établir des liens entre les différentes situations. Là se retrouve toute la complexité du travail social où nous sommes amenés à travailler avec des types de population : *handicap, enfance, adolescence, immigrés, SDF,...* mais, en premier lieu, avec des humains à part entière. Je pense qu'il est primordial de pouvoir garder cette dimension individuelle dans notre pratique quotidienne afin d'éviter, un maximum, de « catégoriser », de « classer » les usagers. La maladie ou les difficultés ne doivent pas prendre le dessus sur l'individu.

Pour terminer, je pense que le fait de connaître les interrogés a été un facilitateur en terme de création de lien et de confiance mais également un biais de cette recherche. Le fait que les participants me connaissaient a pu, parfois, influencer leurs réponses de peur, peut-être, que certains de leurs dires soient transmis à l'équipe pluridisciplinaire de Chez Paou.

5.2. Quelques perspectives en terme de pratique professionnelle

Réaliser ce travail de recherche fut très intéressant et a laissé émerger quelques propositions en terme de pratique professionnelle. Il s'agit là de réflexions personnelles :

✓ **Rendre visible la problématique liée à la précarité en Suisse**

J'ai pu me rendre compte par ma pratique professionnelle au sein de la Fondation Chez Paou et par ce travail de recherche que la problématique de la précarité est méconnue et sous estimée en Valais⁷⁶. Je pense qu'il serait pertinent de la rendre visible en sensibilisant la population. Nous avons l'habitude d'entendre que ce qui est étranger, caché, peu connu, a tendance à faire peur. En menant des campagnes d'information, tout un chacun pourrait se familiariser avec ce fléau et peut-être s'investir concrètement auprès des sans domicile fixe. Le simple fait d'en parler permet de lever le tabou et, par conséquent, diminue l'effet

⁷⁶ Je mentionne uniquement le Valais car je n'ai pas suffisamment connaissance de la situation des autres cantons pour émettre une affirmation de ce type.

de stigmatisation très présent envers cette population. Je serai également d'avis de donner la parole aux personnes en situation de précarité dans l'optique de leur redonner un rôle au sein de notre société et de les encourager à redevenir acteur/-trice de leur propre vie. Pour ce faire, nous pourrions envisager une collaboration avec des professionnels du travail social qui assureraient le lien entre la société et les usagers.

✓ **Créer des ponts entre la Fondation Chez Paou et la société**

La Fondation Chez Paou est une institution « transitoire » qui doit permettre à l'individu de se recentrer, de travailler sur ses problématiques et de mettre en place un projet de vie adapté. Néanmoins, il semble encore y avoir un manque entre la Fondation et la société. Il serait intéressant de mettre en place différentes « passerelles » permettant une transition et un retour dans la société en douceur, selon les besoins des individus. Il serait question de pouvoir collaborer avec différentes structures externes œuvrant dans les domaines sanitaire et socio-professionnel. Voici quelques propositions pour les différents axes de l'intégration :

Travail

Etablir des partenariats avec diverses entreprises afin de permettre à certains usagers de réintégrer, graduellement, le monde professionnel.

Organiser des cours de remises à niveau et de coaching en terme de recherche d'emploi. (création de curriculum vitae, lettre de motivation, préparation à des entretiens d'embauche, etc.)

Poursuivre le partenariat avec les ateliers protégés ainsi que la possibilité, pour les anciens résidents de Chez Paou, de poursuivre, pendant une certaine période, le travail avec les maîtres socioprofessionnels.

Réseau social

Etablir des partenariats avec des agences immobilières afin de faciliter l'accès au logement.

Envisager, dans le cadre de la Fondation Chez Paou, l'acquisition d'appartements avec des suivis socio-éducatifs à domicile pour une durée déterminée afin de favoriser le passage de l'institution à un appartement autonome.

Organiser des « cafés-rencontres » animés par des travailleurs sociaux où les personnes en situation précaire pourraient se retrouver, évoquer leur situation, parler de leurs difficultés si besoin et maintenir des contacts. Différentes thématiques pourraient être proposées et abordées telles que :

- les droits sociaux auxquels chaque personne a droit
- présentation de différents clubs et associations pour favoriser l'intégration dans la société par des activités de loisirs
- etc.

La possibilité de solliciter de l'aide serait possible par la présence des professionnels sans pour autant être exigée. Chaque personne bénéficierait de cette marge de liberté.

Santé

Organiser des « cafés-rencontres » animés par des travailleurs sociaux et différents professionnels de la santé sur diverses problématiques auxquelles sont confrontés les sans domicile fixe :

- Santé psychique (prévention, informations sur les différentes maladies, témoignages, collaboration avec diverses associations pour personnes souffrant de troubles psychiques, etc.)
- Dépendances (prévention, notion de risque (SIDA, hépatite, etc.), présentation des possibilités et des centres de traitement existant, témoignages, partage, etc.)

Mettre en place des centres de consultations itinérants permettant un accès anonyme et gratuit. Le but serait de prendre en compte les trois axes de la santé et de travailler sur la prévention, l'orientation et le traitement :

- Santé psychique (entretiens individuels, administration de traitement, etc.)
- Santé physique (bilan de santé, bilan alimentaire, administration de médicaments si nécessaire, orientation vers des spécialistes si besoin, etc.)
- Dépendances (distribution de matériel d'injection stérile, mise en place de traitements de substitution, test de dépistage du SIDA, de l'hépatite, etc., entretiens individuels, orientation vers des centres de traitement si la personne est désireuse, etc.)

Peu importe les pistes d'interventions envisagées, il semble primordial de pouvoir travailler sur l'intégration de chaque individu au sein d'un collectif, de notre collectif qu'est la société. Il s'agit de sortir d'une logique d'individualisme et de performance pour laisser place à la collectivité, à la solidarité et à la chaleur humaine. Robert Castel⁷⁷, dans son ouvrage intitulé « *La montée des incertitudes* » parle d'usager comme client et d'usager comme citoyen. Il évoque « *L'importance de rompre avec une distribution automatique et impersonnelle de prestations sociales pour prendre en compte la singularité des usagers et travailler avec eux à leur réhabilitation. C'est la réinscription dans des collectifs qui constitue le meilleur remède pour des individus déstabilisés dont le drame est précisément le plus souvent d'avoir décroché de systèmes d'appartenances et de protections collectives, ou de ne pas pouvoir s'y inscrire. La référence au collectif constitue l'antidote nécessaire aux dynamiques d'individualisation. Les interventions sociales doivent continuer à se faire, et devraient se faire de plus en plus, à l'avenir, comme l'exercice d'un droit. C'est en effet la référence au droit qui peut garantir que le traitement d'un individu en difficulté est aussi la prise en charge d'une personne, ou d'un citoyen.* »

Tout comme le peintre doit être capable de créer une harmonie de couleur et une singularité à chaque tableau, l'humain doit parvenir à composer avec les personnes qui l'entourent en créant avec et selon les talents de chacun et non en s'arrêtant sur les irrégularités de la toile. La palette de l'artiste ne serait pas si belle si elle se résignait aux couleurs primaires. C'est par l'audace de certains mélanges que les découvertes les plus inouïes apparaissent.

⁷⁷ Robert Castel, « *La montée des incertitudes*, 2009, Paris, Ed. Seuil, p. 240 à 245

6. Bibliographie

Livres

Babin Pierre, « *SDF, l'obscurité du malheur* », Ramonville Saint-Agne, Ed. Erès, 2004, 119 pages, ISBN : 2-7492-0315-5

Brigitte, « *J'habite en bas de chez vous* », Paris, Ed. Oh !, 2007, 267 pages

Da Cunha Antonio et Schmid Olivier, « *Sans domicile fixe : Figures, trajectoires et politiques* », Lausanne, Université de Lausanne, 2007, 136 pages

Damon Julien, « *Problèmes politiques et sociaux : Les SDF* », Paris, Ed. la documentation française, 1996, 80 pages, ISSN : 0015-9743

Guy Hardy, « *S'il te plaît ne m'aide pas* », *l'aide sous injonction administrative ou judiciaire ?* », 11 rue des Alouettes, 31520 Ramonville Saint-Agne, Ed. Erès, 2001, 130 pages, ISBN : 978-2-8658-6947-3

Pinon Claire, « *Educatrice auprès des populations défavorisées : la part des choses* », Paris, Ed. L'Harmattan, 2005, 146 pages

Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, « *Manuel de recherche en sciences sociales* », Paris, Ed. Dunod, 3^{ème} édition, 2009, 256 pages, ISBN : 9782100500390,

Robert Castel, « *La montée des incertitudes, Travail, protections, statut de l'individu* », Paris, Ed. Seuil, 2009, 457 pages, ISBN : 978-2-02-051042-4

Charrier Françoise, Goupil Daniel et Geoffroy Jean-Jacques (dir.), « *Les personnes vulnérables : protection et accompagnement des majeurs en difficulté* », Ramonville Saint-Agne, Ed. Erès, 2008, 178 pages, ISBN : 978-2-7492-0954-8

Châtel Viviane et Soulet Marc-Henry (dir.), « *Agir en situation de vulnérabilité* », Canada, Ed. Les Presses de l'Université de Laval, 2003, 214 pages, ISBN : 2-7637-8005-9

Jodelet Denise (dir.), « *Les représentations sociales* », Paris, Ed. Presses Universitaires de France, 1989, 447 pages, ISBN : 978-2-13-053765-6

Soulet Marc-Henry (dir.), « *De la non-intégration : Essais de définition théorique d'un problème social contemporain* », Suisse, Ed. universitaires Fribourg, 1994, 168 pages, ISBN : 2-8271-0676-0

Articles et rapports

Gazareth Pascal et Modetta Caterina, « *Données sociales suisse : Intégration et réseaux sociaux, déterminants de l'isolement social en Suisse* », 2006, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique

Rapport d'activité de la Fondation Chez Paou, 2008

Rossini Stéphane et Favre Baudraz Brigitte, Le dossier du mois de l'ARTIAS, « *Les oubliés de la protection sociale* », Février 2004, 13 pages

Supports de cours

Supports de cours Pinho Jorge, « *Module D2 : Questions sociales et réponses sociopolitiques : exclusion-intégration* », février 2008, HES-SO Valais, Sierre

Supports de cours Solioz Emmanuel, HES-SO Valais, Sierre

- « *Module TB1 ; De la science à la recherche : principales notions* », février 2009
- « *Module TB1 : Les outils de recueil de données : l'entretien* », avril 2009
- « *Module TB1 : Comment choisir sa population ? Terrain, population, échantillonnage et corpus* », mai 2009
- « *Module TB1 : L'éthique de la recherche* », mai 2009

Dictionnaire

Le Petit Larousse en couleurs, Paris, Ed. française, 1990, 1720 pages, ISBN : 2-03-301291-3

Personnes ressources

M. **Jean-Yves Raymond**, directeur de la Fondation Chez Paou, à Saxon, rencontré le 2 juin et le 26 août 2009, à Saxon

M. **Gabriel Bender**, sociologue et professeur à la HES-SO-Valais de Sierre, entretien par mail le 15 juin 2009

7. Cyberographie

www.chezpaou.ch consulté le 11 août 2009 et le 17 avril 2011

<http://www.socialinfo.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=844> dictionnaire suisse de politique sociale, consulté le 27 septembre 2009

Annexe A : Contrat éthique

« Comment les sans domicile fixe, séjournant à la Fondation Chez Paou, se représentent leurs perspectives de réintégration sociale? »

Etude menée dans le cadre de la HES-SO Valais, filière travail social, pour l'obtention du Bachelor of Arts en éducation sociale

Formulaire de consentement éclairé destiné aux personnes participant à l'étude (entretien) ainsi qu'à leurs représentants légaux.

Présentation de la recherche

Je suis étudiante à la HES-SO Valais de Sierre dans la filière éducation sociale et je réalise mon travail de fin d'études sur les perspectives de réintégration des sans domicile fixe valaisans séjournant à l'Association Chez Paou.

L'Association Chez Paou est souvent perçue comme un lieu de transition et il me paraît intéressant de m'attarder sur « l'après Chez Paou ». Je désire découvrir et comprendre comment vous, usagers de l'Association, vous imaginez-vous votre avenir et votre réintégration dans la société. Quelles sont vos envies, vos possibilités, vos difficultés ? Avez-vous des craintes, des doutes ?

Les données seront recueillies par le biais d'un entretien et les questions porteront sur trois thèmes distincts : le travail, le réseau social et la santé.

Précautions éthiques

Tout au long de ce travail, je m'engage à préserver l'anonymat et à utiliser des prénoms fictifs lors du traitement des données.

Je m'engage également à utiliser les propos recueillis uniquement dans le cadre de ce travail de recherche. Toutes les informations seront détruites à la fin de ce travail.

La liberté d'opinion et de réponse sera de rigueur. Aucun jugement ne sera apporté et chaque personne pourra décider, à tout moment, de mettre fin à la collaboration si elle le désire.

Avec votre consentement, l'entretien sera enregistré puis retranscrit afin de garantir la fidélité des informations et d'en faciliter le traitement.

Le (la) soussigné(e) :

- ✓ Certifie être informé(e) sur le déroulement et les objectifs de l'étude ci-dessus.
- ✓ Certifie avoir été informé(e) qu'il (elle) n'a aucun avantage personnel à attendre de sa participation à ce travail de recherche.
- ✓ Est informé(e) du fait qu'il (elle) peut interrompre à tout instant sa participation à cette étude sans aucune conséquence négative pour lui (elle) même.
- ✓ Accepte que les entretiens soient enregistrés puis transcrits anonymement dans un document.
- ✓ Est informé(e) que les renseignements seront détruits dès la fin de l'étude

Le (la) soussigné(e) accepte donc de participer à l'étude mentionnée dans l'en-tête.

Date :.....

Signature du participant(e) :.....

Date :.....

Signature du représentant légal :.....

Annexe B : Présentation de la Fondation Chez Paou

Présentation de la Fondation Chez Paou :

Introduction

A ce jour, les conditions de vie se durcissent et le domaine professionnel n'est de loin pas épargné. Il faut être de plus en plus compétent pour répondre aux exigences actuelles et un certain nombre de personnes se retrouvent dans des situations d'inactivité.

La perte d'activité professionnelle n'est plus synonyme de « chômage passager ». Aujourd'hui, il s'agit davantage d'arrêt de longue durée menant, parfois, sur le chemin de la dépendance.

Perdre son travail n'est pas anodin. Le rythme de vie est chamboulé ; les apports financiers sont réduits et la personne est directement atteinte dans sa dignité. Bien souvent, des sentiments tels que la culpabilité ou la honte apparaissent et conduisent les gens vers l'isolement, le cloisonnement.

De plus, au bout d'un certain temps, le droit au chômage se rompt et il ne reste, en dernier recours, que l'accès à l'aide sociale. Certains acceptent d'être « pris en charge » alors que d'autres ne peuvent l'envisager. Ils veulent à tout prix parvenir à s'en sortir seuls, par leurs propres moyens et bien souvent, malgré une forte volonté, ils finissent par épuiser leurs dernières ressources et se retrouvent à la rue, sans domicile fixe.

La Fondation...En Bref !

La Fondation Chez Paou, fondée en 1994, œuvre en faveur des Sans Domiciles Fixes domiciliés en Valais ou y séjournant temporairement. Elle n'accueille ni des personnes en situation d'illégalité en Suisse ni celles consommant des drogues illégales.

Chez Paou comprend, depuis janvier 2011, trois structures : une à Saxon qui peut accueillir jusqu'à 15 personnes, une à Ravoire qui a une capacité de 6 places et un centre d'accueil d'urgence de dix places à Sion. Les structures de Saxon et Ravoire sont ouvertes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 durant toute l'année. Celle de Sion est ouverte 7 jours sur 7 de 17h à 9h.

Ces lieux d'hébergement promeuvent l'accès aux besoins vitaux ainsi que la lutte contre l'inertie. Concrètement, Chez Paou offre :

- Un toit
- Un lit
- De la nourriture
- Des possibilités de rencontres
- Des activités revalorisantes

à chaque personne résidante et tant qu'elle-même en ressent le besoin.

Les buts premiers de l'association sont de parvenir à préserver et renforcer la dignité des résidents et de leur permettre de reprendre confiance en eux.

La personne SDF⁷⁸

La personne sans domicile fixe est une personne en situation d'handicap physique et/ou psychique et/ou social qui est appelée à vivre dans différentes structures sociales, carcérales, psychiatriques,... et qui n'a plus de point d'attache fixe. Il s'agit, principalement, d'une population adulte se situant dans une tranche d'âge de vingt à soixante-cinq ans et se distinguant par deux groupes principaux :

- Le premier groupe est composé de personnes qui se trouvent en situation de précarité, de pauvreté, suite à un événement économique et/ou affectif. La caractéristique commune de ces personnes tient au fait qu'elles étaient socialement et économiquement intégrées dans la société valaisanne
- Le deuxième groupe est constitué de personnes ayant en commun un parcours institutionnel déjà conséquent. Elles présentent une grande fragilité psychoaffective. Confrontées à des événements face auxquels elles se sentent démunies, inconsciemment et malgré elles, elles se réfugient dans des attitudes et des comportements qui leur paraissent sécurisants (consommation d'alcool, de drogues, agressivité, fugues,...) et qui leur permettent d'échapper à la confrontation de la réalité. Ces comportements sont à haut risque décompensatoires. Le phénomène se traduit bien souvent par une rechute. La caractéristique de ces personnes est qu'elles se retrouvent dans ce cycle infernal qui oscille entre services sociaux, hôpital psychiatrique et parfois prison.

Actuellement, la majorité des personnes accueillies à l'Association sont des hommes qui appartiennent au deuxième groupe présenté ci-dessus.

Le travail social au sein de la Fondation

Plusieurs métiers de l'humain se regroupent au sein de la Fondation.

- Une infirmière en soins généraux et une infirmière en psychiatrie assurent un suivi quotidien et s'occupent de tout le domaine des soins, de la gestion des médicaments, de la prise en charge médicale des pensionnaires,...
- Des veilleurs et veilleuses qui sont présents de 22h à 7h sur la structure et qui assurent le bon déroulement des nuits ainsi que la gestion d'éventuelles difficultés.
- Des éducateurs sociaux sont présents pour accompagner les usagers tout au long de leur processus de réinsertion sociale. Ils ont notamment pour mission de :
 - Lutter contre l'auto-isolement et le repli sur soi
 - Favoriser les échanges et les rencontres
 - Proposer des activités valorisantes entraînant la prise de responsabilités.

Ces différentes actions ont pour but de préserver et renforcer la dignité des personnes ; de les aider à reprendre confiance en elles ainsi que de favoriser l'émergence d'une vie communautaire auto-régulée.

Les éducateurs sociaux sont également là pour aider chaque résident à prendre conscience de son mode décompensatoire et à identifier divers moyens lui permettant l'accès à un équilibre psycho-affectif et, par là-même, une meilleure gestion de son quotidien.

⁷⁸ Rapport d'activités, association Chez Paou, 2008

- Des maîtres socioprofessionnels accompagnent les personnes Sans Domiciles Fixes dans des activités à caractère professionnel telles que :
 - Jardinage
 - Aide aux paysans
 - Nettoyages divers
 - Entretien de propriété
 - Travaux de la vigne
 - Parc à animaux
 - Coupe de bois
 - ...

Ces activités ont pour buts de :

- Lutter contre le sentiment d'inutilité
- Redonner un rythme journalier aux pensionnaires
- Modifier les représentations négatives de la société à l'égard des personnes sans domicile fixe.

Il est important de souligner que les différents travaux ne doivent pas entrer en concurrence avec l'économie locale. Les tarifs demandés sont adaptés et les frais liés à l'encadrement social sont à la charge de l'association.

Les tâches ainsi que la durée de celles-ci doivent également être adaptées en fonction des résidents, de leur état de santé, de leur rythme de travail, etc.

Les prestations en terme de réintégration

La Fondation Chez Paou n'a pas pour objectif de devenir un lieu de vie à long terme. Elle se veut plutôt être un tremplin, un lieu de transition qui permette aux personnes dans le besoin de pouvoir se « poser » quelque temps, retrouver des repères, faire le point sur leur situation et envisager l'avenir.

Chaque résident bénéficie d'un éducateur/-trice référent(e) avec qui il peut évoluer à son rythme, se fixer des objectifs et travailler à la construction d'un projet de vie adapté (appartement, appartement protégé, institution, etc). Le thème de la réintégration est au cœur de chaque situation et Chez Paou travaille sur deux axes principalement :

La réintégration sociale en :

- Proposant des activités de loisirs (piscine, fitness, marche) qui permettent aux pensionnaires de réintégrer, petit à petit, la vie en société.
- Favorisant l'autonomie et l'acquisition d'un rythme de vie par la gestion de la structure (cuisine, ménage, entretien des extérieurs, lessive, hygiène).

Ces activités font partie des objectifs de chaque résident et permettent de mettre en évidence les ressources de chacun et de travailler sur les difficultés rencontrées.

La réinsertion professionnelle en :

- Proposant des activités encadrées par des maîtres socioprofessionnels et permettant aux résidents de retrouver un rythme de travail ainsi que de gagner de l'argent de poche et d'apprendre à le gérer.

Il est important de relever que ces activités ne sont pas accessibles à tous car elles demandent une certaine forme physique et mentale. Chez Paou travaille donc en collaboration avec diverses autres mesures de réinsertion telles que : *mesures du chômage, mesures AI (ateliers protégés), apprentissage* et encourage chaque personne dans ses démarches.

La Fondation Chez Paou, par son travail éducatif, chemine avec chaque personne dans un processus de réintégration qui a pour but d'optimiser l'autonomie et de retrouver une situation stable.

Pour terminer, il est important de mentionner le programme de PostChezPaou dont peuvent bénéficier les personnes qui se sentent prêtes à réintégrer la société. Un suivi est mis en place sur une durée de trois à six mois afin d'accompagner la personne et de favoriser la transition entre l'Association et la société.

Finances

La Fondation Chez Paou est financée de différentes manières.

- Tout d'abord, par la facturation du prix de pension journalier de CHF 80.- aux communes de domicile légal des personnes accueillies.
- Par une subvention cantonale.
- Par diverses recherches de fonds effectuées auprès de la population valaisanne.

Quoi de neuf... ?

La Fondation a mis sur pied un programme intitulé « Postchezpaou ». Comme son nom l'indique, il s'agit de maintenir le lien auprès des pensionnaires qui, après une certaine période passée dans l'une des structures, se sentent prêts à réintégrer la société.

Le suivi permet d'établir une transition adéquate afin de ne pas faire de coupure trop brusque et déstabilisante. Il s'établit sur trois mois en général mais peut se voir allongé jusqu'à six mois et ce, à dater du départ de la Fondation.

Les anciens pensionnaires ont également l'occasion, durant une année au maximum, de poursuivre leurs activités socioprofessionnelles à la Fondation afin de favoriser et de faciliter leur intégration dans le système.

La mise sur pied d'un atelier d'occupation créatif est en cours d'élaboration. Cette nouvelle prestation s'adresse spécialement aux pensionnaires qui, à cause de problèmes de santé importants, ne peuvent participer aux activités professionnelles.

La Fondation Chez Paou bénéficie, depuis le premier janvier 2011, d'une structure d'accueil d'urgence située à Sion. Elle a une capacité d'accueil de dix places et est gérée par des éducateurs sociaux ainsi que des veilleurs.

Evolution des journées pensionnaires

Le tableau ci-dessous m'a été envoyé par la secrétaire comptable de la Fondation Chez Paou. Il retrace l'évolution du nombre de journées pensionnaires depuis la mise sur pied de la Fondation.

Année	Total	Valais	Hors canton	Hommes	Femmes
1995	1'000	?	?	?	?
1996	1'850	?	?	?	?
1997	3'100	?	?	?	?
1998	3'300	?	?	?	?
1999	3'700	?	?	?	?
2000	4'000	?	?	?	?
2001	4'555	3'462	1'093	?	?
2002	4'537	3'423	1'114	12	-
2003	5'107	4'224	883	12	3
2004	5'013	4'414	599	9	3
2005	5'114	4'527	587	12	4
2006	4'720	4'677	43	11	1
2007	5'416	5'365	51	14	2
2008	6'593	6'593	-	19	2

Figure 13 - Evolution des journées pensionnaires de la Fondation Chez Paou de 1995 à 2008

En observant ce tableau, on peut se rendre compte que le nombre de nuitées a augmenté considérablement depuis 1995. On retrouve 5'593 nuitées de plus en 2008 qu'en 1995. Bien entendu, il est important de tenir compte de l'évolution de la structure en termes de places. A ses débuts et jusqu'en 2003, la Fondation ne pouvait accueillir que 16 personnes alors qu'actuellement, elle a une capacité d'accueil de 31 résidents au total.

Le nombre de pensionnaires valaisans a augmenté alors que l'accueil de pensionnaires hors-canton a diminué. Je pense qu'il y a diverses explications quant à cette évolution. Notamment le fait que la problématique des sans domicile fixe ne cesse de croître et qu'il a paru nécessaire d'envisager et de créer des structures d'accueil dans plusieurs cantons. Il y a également le fait, je pense, que le prix de pension journalier pour une personne hors-canton est plus élevé que pour un pensionnaire valaisan. Les services sociaux essaient donc de privilégier d'autres solutions et de ne s'adresser, peut être, qu'en dernier recours à la Fondation Chez Paou.

M. Raymond, directeur de la Fondation, a pu me donner quelques précisions à ce sujet. Tout d'abord, il met en évidence la nouvelle loi sur la RPT (Loi fédérale concernant l'édition et la modification d'actes dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons) qui stipule que les placements doivent, en premier lieu, être effectués dans le canton de domicile de la personne.

Il relève également le fait que la prise en charge éducative et médicale s'est spécifiée et quelque peu modifiée au fil des années et qu'elle ne correspond plus forcément à certains résidents ou services placeurs d'autres cantons.

Annexe C : Guide d'entretien

DONNÉES GÉNÉRALES

Données sociodémographiques

- Quel est votre âge ?
- Quel est votre état civil ? (célibataire, marié(e), divorcé(e), veuf/ve)
- Quelle est votre nationalité ?
 - ✓ permis de séjour ? Depuis quand ?
 - ✓ naturalisation ?

Arrivée à la Fondation Chez Paou

- Depuis quand êtes-vous à la Fondation Chez Paou ?
- Comment avez-vous eu contact avec la Fondation ? Par quel biais ?
- Où étiez-vous avant d'arriver à la Fondation Chez Paou ?
- Comment se sont passés vos premiers jours à la Fondation ?

Perception globale de sa situation et du concept d'intégration

- Qu'est-ce que l'intégration selon vous ?
- Que signifie, pour vous, être intégré ?
- En étant à la Fondation Chez Paou vous sentez-vous intégré ?
 - ✓ Si oui, grâce à quoi vous sentez-vous intégré ?
 - ✓ Si non, que vous faudrait-il pour vous sentir intégré ?
- Aujourd'hui, comment décrivez-vous votre statut ?
 - ✓ Vous considérez-vous comme une personne SDF ?
 - ✓ Si oui, depuis quand pensez-vous avoir ce statut ?
- Que signifie, pour vous, être SDF ? Qu'englobe ce terme ?
- Comment pensez-vous que les gens vous perçoivent ?
 - ✓ Etes-vous d'accord avec cette perception ?
 - ✓ Comment vivez-vous le regard des autres ?

AXE 1 : LE TRAVAIL

L'état des capacités de la personne et ses conséquences en termes de dépendance à l'égard des tiers :

- Aujourd'hui, comment occupez-vous vos journées ? Quelle est votre situation professionnelle ?
 - ✓ activité professionnelle au sein de la Fondation Chez Paou ?
 - ✓ activité professionnelle à l'extérieur (ateliers protégés, mesures du chômage, apprentissage, travail en entreprise,...)? Depuis combien de temps ?
 - ✓ si activité professionnelle : est-ce que ce travail vous plaît, est-il important pour vous et pourquoi ? Qu'est-ce qu'il vous apporte ? Que souhaiteriez-vous obtenir davantage ?
 - ✓ si pas d'activité professionnelle, précisez les raisons

Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles :

- Pouvez-vous m'expliquer comment s'est déroulée votre scolarité ?
 - ✓ réussites ?
 - ✓ échecs ?
 - ✓ apprentissage ? études secondaires ?

- Quel a été votre parcours professionnel jusqu'à votre venue à la Fondation Chez Paou ?
 - ✓ changements d'emplois ?
 - ✓ perte d'emploi ?
 - ✓ problèmes financiers (travail peu rémunérés, endettement, cumul de petits boulots)
 - ✓ avez-vous été en fin de droit ? Si oui, combien de temps, comment avez-vous vécu cette situation ?

Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre :

- Avez-vous été confronté à une ou plusieurs ruptures professionnelles (perte d'emploi) ?
 - ✓ période de chômage ou tout de suite un nouveau travail ?
 - ✓ conséquences sur votre vie, réseau social et/ou la santé ? Autres ?
 - ✓ Avez-vous bénéficié d'une aide (AI, aide sociale, soutien financier des proches,...) ou avez-vous dû faire la manche pour pouvoir subvenir à vos besoins ?

Perspectives futures :

- Comment vous représentez-vous votre avenir professionnel ?
 - ✓ Espoirs, attentes, peurs, craintes ?
 - ✓ Quel serait votre job idéal ?

- Sur une échelle de un à trois (un : pas important, deux : moyennement important, trois : très important) où placez-vous le travail ? Quelle place occupe-t-il dans votre vie ?

- Pensez-vous que le travail est un facteur d'intégration/exclusion ? (argumentez votre réponse)

- Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous pouvoir changer dans votre travail, votre situation professionnelle ?

AXE 2 : LE RESEAU SOCIAL

L'état des capacités de la personne et ses conséquences en termes de dépendance à l'égard des tiers :

- Qu'est-ce qu'un réseau social selon vous ?
 - ✓ définition
 - ✓ quel type de personnes prend-il en compte ?

- Actuellement, que pouvez-vous dire de votre réseau social, de vos relations ?
 - ✓ relations au sein de la Fondation Chez Paou (avec les autres résidents, avec les professionnels)
 - ✓ relations externes à la Fondation Chez Paou (famille, amis, institutions, loisirs, bénévolat, autres ?)
 - ✓ y a-t-il des relations qui comptent plus que d'autres ? Lesquelles et pourquoi ?

- Avez-vous gardé un lien avec votre dernier lieu (ville ou village) d'habitation ?
 - ✓ Si non, pour quelles raisons ?
 - ✓ Si oui, avez-vous maintenu un réseau social dans ce lieu ? Y retournez-vous régulièrement ? Ces relations sont-elles importantes pour vous ?

Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles :

- Durant votre enfance, quelles relations entreteniez-vous avec votre famille ?
 - ✓ placement durant l'enfance ?
 - ✓ adoption
 - ✓ séparation ou divorce des parents ?
 - ✓ décès des parents ?
 - ✓ parcours de migration, déménagements divers ?
 - ✓ difficultés particulières ?

- Quelles relations entreteniez-vous avec vos proches (famille, amis) jusqu'à votre venue à la Fondation Chez Paou ?
 - ✓ maintien du lien ou rupture ? Jusqu'à / depuis quand ?
 - ✓ soutien des proches ou incompréhension ? Comment l'expliquez-vous ?

- Avez-vous des enfants ?
 - ✓ Si oui, quelle relation entretenez-vous avec eux aujourd'hui ?
 - ✓ Le lien a-t-il toujours été maintenu ou y'a-t-il eu des moments de ruptures ?
 - ✓ S'il y a eu des ruptures, quels événements les ont provoquées ?

- Avant votre venue à la Fondation Chez Paou, avez-vous rencontré d'autres personnes dans la même situation que vous ?
 - ✓ Si oui, où et comment les avez-vous rencontrées ?
 - ✓ Avez-vous créé des liens, une relation avec ces personnes ? Qu'est-ce que ces nouveaux contacts vous ont apporté ?

Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre :

- Au cours de votre vie, avez-vous vécu des événements difficiles avec vos proches ? Si oui, de quel type ?
 - ✓ deuil
 - ✓ séparations, déracinement
 - ✓ ruptures familiales, affectives
 - ✓ violence
 - ✓ découverte d'un enfant

Perspectives futures :

- Comment percevez-vous l'évolution future de votre réseau social, de vos relations ?
 - ✓ Reprendre certains contacts ? Lesquels et pourquoi ?
 - ✓ En perdre certains ? Lesquels et pourquoi ? Qu'est-ce que ce détachement invoque pour vous ?
 - ✓ Y'a-t-il un lieu, un endroit où vous aimeriez particulièrement habiter ? Si oui, lequel et pourquoi ?
 - ✓ Et, à l'inverse, y'a-t-il un endroit où vous ne souhaiteriez pas habiter ? Si oui, lequel et pour quelles raisons ?
- Sur une échelle de un à trois (un : pas important, deux : moyennement important, trois : très important) où placez-vous le réseau social, les relations ? Quelle place occupe-t-il dans votre vie ?
- Pensez-vous que le réseau social, les relations sont un facteur d'intégration/exclusion ? (argumentez votre réponse)
- Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous pouvoir changer dans votre réseau social, vos relations ?

AXE 3 : LA SANTE

L'état des capacités de la personne et ses conséquences en termes de dépendance à l'égard des tiers :

- Actuellement, quel est votre état de santé ?
 - ✓ niveau physique (suivi médical, traitement)
 - ✓ niveau psychique (suivi psychiatrique, traitement)
 - ✓ problèmes de dépendance ? (traitements de substitution, suivi LVT)
 - ✓ rente AI ou prestations AI ?

Parcours de vie au sens d'une capitalisation d'expériences difficiles :

- Comment pouvez-vous décrire l'évolution de votre état de santé jusqu'à votre arrivée à la Fondation Chez Paou ?
 - ✓ niveau physique
 - ✓ niveau psychique (séjour en hôpital psychiatrique ?)
 - ✓ problèmes de dépendance ? (cure de désintoxication ?)
- Est-ce que votre état de santé a eu une influence sur la dégradation de votre situation ? Si oui, à quel(s) niveau(x) ? Expliquez svp.
 - ✓ perte d'emploi
 - ✓ rupture affective, familiale
 - ✓ isolement
 - ✓ autres ?
- Voyez-vous un lien de corrélation (un rapport) entre votre état de santé (physique/psychique) et votre statut de sans domicile fixe ? Lequel et pourquoi ?
 - ✓ Si oui, pensez-vous que c'est la détérioration de votre état de santé (physique/psychique) qui vous a entraîné vers la précarité ou est-ce le statut de sans domicile fixe qui a favorisé la dégradation de votre état de santé ?

Les accidents de la vie qui déstabilisent brutalement un équilibre :

- Avez-vous été confronté à une maladie et/ou un accident avant votre venue à la Fondation Chez Paou ?
 - ✓ Si oui, quelles en ont été les conséquences sur votre vie ?

Perspectives futures :

- Comment envisagez-vous, vous représentez-vous l'évolution de votre état de santé ?
 - ✓ niveau physique
 - ✓ niveau psychique
 - ✓ dépendance
- Sur une échelle de un à trois (un : pas important, deux : moyennement important, trois : très important) où placez-vous la santé ? Quelle place occupe-t-elle dans votre vie ?
- Pensez-vous que la santé est un facteur d'intégration/exclusion ? (argumentez votre réponse)
- Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous pouvoir changer dans votre santé ?